



Le ministre Albert Côté

## La forêt québécoise est dans un état pitoyable, indique le ministre Côté

# Québec soumet les utilisateurs de la forêt à de nouvelles règles

GILLES LESAGE

QUÉBEC — « Nos forêts sont dans un état si pitoyable que nous faisons face à des ruptures de stocks, à brève échéance, dans plusieurs régions et, à très court terme, dans le reste du Québec. »

C'est ce que souligne le ministre délégué aux Forêts dans sa présentation du Guide des modalités d'intervention en milieu forestier, rendu public hier. Pour l'occasion, M. Albert Côté était accompagné de deux collègues, MM. Clifford Lincoln, de l'Environnement, et Yvon Picotte, du Loisir, de la Chasse et de la Pê-

che, et du Tourisme. Ces deux ministères ont collaboré avec celui de l'Énergie et des Ressources, de qui relève M. Côté, pour mettre au point les nouvelles règles du jeu que devront observer tous les utilisateurs de la forêt publique, dès que la future loi sur les forêts sera adoptée.

Il ne suffit pas de se donner un nouveau régime forestier, dit le ministre délégué, il faut aussi changer notre façon d'intervenir en forêt et en arriver à un nouvel équilibre forestier. Ainsi, le Guide d'intervention intégrée permettra d'harmoniser, dans le respect de l'environnement, les différentes utilisations de la forêt: plein air, chasse et pêche, pro-

duction forestière et le reste.

Par exemple, le Guide précise les normes relatives à la protection des habitats fauniques, une priorité du ministère du Loisir. Il fait également ressortir la nécessité pour les trois ministères concernés d'intervenir de façon conjointe en territoires fauniques. Ainsi, dit M. Picotte, dans les réserves, les zecs et les pourvoies, on pourra garantir un usage polyvalent, de sorte que le milieu forestier soit accessible autant aux exploitants forestiers qu'aux chasseurs, aux pêcheurs et aux amateurs de plein air.

En juin dernier, le ministre délégué a présenté à l'Assemblée natio-

nale un avant-projet de loi qui propose un nouveau régime forestier au Québec, des changements majeurs dans l'allocation des ressources et les modes de tenure en forêt publique. Le projet s'appuie sur les principes du rendement soutenu et du respect réciproque de tous les utilisateurs de la forêt. Par exemple, les concessions forestières seront abolies, sans compensation financière, et remplacées par des contrats d'approvisionnement et d'aménagement à long terme. M. Côté souhaite que le projet devienne loi avant l'été prochain. À compter du 22 septembre, ce projet sera étudié en commission

Voir page 10: Forêt

### AU SOMMAIRE

#### NOMINATIONS

Le Conseil d'administration de l'Imprimerie Populaire compte deux nouveaux administrateurs: MM. Jacques Parizeau et Marcel Pepin. Page 5

#### CHILI

Le général Augusto Pinochet a encore renforcé hier les pouvoirs exceptionnels dont il disposait. La journée d'hier a été marquée par une nouvelle vague d'arrestations. Page 2

#### PEPPER ADAMS EST MORT

L'un des plus grands saxophonistes au monde, Pepper Adams, est mort, hier, à New York, à l'âge de 55 ans. Son dernier récital avait eu lieu à Montréal, cet été, au Festival international de jazz. Page 7

#### ÉCONOMIE

#### PREMIER DÉFICIT EN DIX ANS

Statistique Canada a rapporté hier que la valeur des importations avait été supérieure à celle des exportations en juillet dernier. Une première en dix ans. Page 11

#### Le silencieux

NE S'OCCUPER que de sa forme risque de réduire son fond à l'état végétatif.

Que sert au robot de gagner l'univers s'il vient à perdre son homme?

Si vous voulez décrocher la lune, allez-y par quartiers.

Style à la Picasso: « Avoir le cœur à la bonne place... Sur la main. »

— ALBERT BRIE



Photo AP

### BOMBARDEMENT ISRAËLIEN

Trois personnes ont été tuées et 13 autres blessées hier au cours d'une attaque de l'aviation israélienne contre une base palestinienne dans le sud du Liban. Il s'agit du premier raid israélien en territoire libanais depuis celui lancé contre deux objectifs palestiniens dans la vallée de la Bekaa le mois dernier. Le raid survient le jour même où Israël et l'Égypte sont enfin parvenus à un accord sur l'enclave de Taba, ouvrant la voie à un sommet Mubarak-Pérez. Nos informations en page 2.

## Dupras s'engage à réduire le fardeau fiscal des Montréalais

ALAIN DUHAMEL

Élu à l'hôtel de ville, M. Claude Dupras tentera le plus possible de réduire le fardeau fiscal des contribuables de Montréal en escomptant une croissance du rendement fiscal de l'assiette foncière.

« Notre objectif est de réduire, dans la mesure du possible, le fardeau fiscal de façon progressive et soutenue, au rythme de la progression du développement », a dit le chef du Parti civique de Montréal (PCM), invité hier du club Kiwanis Saint-Laurent.

Pour la première fois depuis le début de sa campagne électorale, M. Dupras s'est avancé sur le terrain de la fiscalité municipale et a promis de prendre « toutes les mesures nécessaires pour que le fardeau fiscal des Montréalais ne soit pas alourdi. »

Voir page 10: Dupras

### LE SUICIDE CHEZ LES ADOLESCENTS

## 3. Entendre le S.O.S.

FRANÇOIS BARBEAU

LE SUICIDE est l'ultime recours pour mettre fin en même temps à une émotion intolérable, à une douleur psychologique insupportable et à une angoisse inacceptable.

« Les personnes suicidaires ont souvent de très bonnes raisons, vérifiables dans leur contexte, de mettre fin à leurs jours », écrit le psychologue Pierre Morissette. « La plupart des candidats au suicide ne savent pas s'ils veulent vivre ou mourir et ils jouent avec la mort, laissant à d'autres l'initiative de les sauver. Presque personne ne se suicide sans avoir fait préalablement connaître son désespoir à quelqu'un d'autre. »

Les trois-quarts des personnes qui se donnent la mort ou qui tentent de s'ôter la vie avaient exprimé leur intention de le faire, ont constaté les spécialistes du suicide, mais leurs messages n'ont pas été décodés.

Incapables de se tourner vers des proches ou de se confier à des amis qui, trop souvent, tournent le sujet à la blague et aiguillent la conversation sur autre chose, les dépressifs qui contemplant le suicide peuvent heureusement trouver une oreille attentive dans les centres d'aide qui sont nés un peu partout au Québec ces dernières années et qu'on peut rejoindre au téléphone.

Quand le téléphone sonne à Suicide Action Montréal (SAM), un de ces organismes d'aide aux suicidaires, les intervenants, qui répondent à une soixantaine d'appels par jour, ne perdent pas de temps. Le mot suicide est vite prononcé. Pas question de tourner autour du pot, de prendre des gants blancs pour aborder le sujet: pensez-vous au suicide, êtes-vous sur le point de vous suicider, et de quelle façon.

Il faut rapidement savoir ce qui se passe, explique M.

Réjean Marier, coordonnateur à SAM, d'abord pour envoyer du secours, le cas échéant, et aussi pour entrer dans la dynamique de la personne suicidaire, qui croit ne pas pouvoir obtenir de réponse significative et qui, pour la première fois probablement, peut parler à une personne qui ne cherche pas à fuir une conversation sur le suicide.

La très grande majorité des gens qui appellent ne passent pas à l'acte, poursuit Réjean Marier, parce qu'ils se sentent aidés. Mais quand nous intervenons, en envoyant Urgences Santé chez une personne qui nous appelle, c'est en partant du principe que tout appel à Suicide Action Montréal est un appel à la vie. On ne se demande pas si on doit respecter le droit de cette personne à déterminer son propre destin.

Les résultats des interventions de Suicide Action Montréal et d'autres organismes similaires comme les Centres des préventions du suicide (CPS), à Québec et à Granby, le Centre Intervention Suicide, à Sherbrooke sont difficiles à évaluer, des failles méthodologiques se glissant inévitablement dans le processus d'analyse.

Mais Réjean Marier estime que SAM est une mesure de dérogement des salles d'urgence des hôpitaux. Il a certainement raison si l'on se fonde sur les résultats d'une enquête effectuée en 1978 à Edmonton selon lesquels le quart du fardeau clinique dans les salles d'urgence de cette ville provenait de tentatives de suicide.

« Nous avons l'impression d'avoir une approche utile, aidante et supportante. » Depuis deux ans, rappelle-t-il, à notre connaissance, parmi cette « clientèle », personne ne s'est suicidé.

À Québec, le CPS a conclu une entente avec le bureau du coroner et peut vérifier si les personnes qui ont mis fin à leurs jours avaient dans le passé établi un contact avec ses intervenants. Suicide Action Montréal a déjà entamé

Voir page 10: Suicide



Photo PC

La ministre du Commerce extérieur, Mme Pat Carney, a rencontré ses homologues provinciaux hier à Ottawa.

### LIBRE-ÉCHANGE ET ÉLECTRICITÉ

## Pat Carney ne s'inquiète pas des propos de Murphy

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Les menaces américaines d'inclure les exportations canadiennes d'électricité dans un éventuel accord commercial Canada-USA ne sont que de la frime destinée à apaiser les pressions protectionnistes à la veille des élections législatives de novembre.

C'est ce que croit du moins la ministre canadienne au Commerce international, Mme Pat Carney, qui commentant hier ces menaces a refusé de s'alarmer. Selon elle tout s'explique par le contexte électoral aux États-Unis alors que les pressions protectionnistes culminent. Rien de plus.

Ces menaces ont été faites mardi par l'ambassadeur américain.

Voir page 10: Électricité

■ Nos informations en page 4

ST-LÉONARD  
6060 Métropolitain est.  
Tél.: 253-1122

GREENFIELD PARK  
999 Boul. Taschereau  
Tél.: 466-1555

DOLLARD-DES-ORMEAUX  
3460 Boul. des Sources  
Tél.: 685-3600

LAVAL  
381 Boul. des Laurentides  
Tél.: 669-0809

VILLE LASALLE  
7401 Boul. Newman  
Tél.: 364-9734

## MARCHÉ DE L'ÉLECTRONIQUE

NOUS AVONS CE QU'IL VOUS FAUT,  
"Ça c'est certain!"

1138 Ave. BEAUMONT

JEAN TALON  
ROCKLAND  
LACADIE

AVE. BEAUMONT  
Place Beaumont

MARCHÉ DE L'ÉLECTRONIQUE

(Centre d'achat Place Beaumont)  
Tél.: 735-9555  
735-9777  
(Ville Mont-Royal)

### DIVISION ORDINATEUR EPSON

FX-85<sup>md</sup>  
Imprimantes de première classe

- 512 modes ESC/P/IBM intégrés
- 160 CPS rapide
- 32 CPS qualité lettre
- Qualité quasi lettre
- Sélection de mode rapide à partir du panneau de contrôle
- FX-85 80 colonnes
- SelecType
- haute résolution graphique pour tableaux et diagrammes

Prix spécial pour INSTITUTION, PME et ENTREPRISE GOUVERNEMENTALE

\$675<sup>00</sup>

# INFORMATIONS INTERNATIONALES

## Accord israélo-égyptien sur Taba Moubarak et Pérès sont prêts à faire la paix

LE CAIRE (AFP) — Les négociateurs égyptiens et israéliens sont parvenus à un accord, hier soir, sur la façon de résoudre leur différend quant à l'enclave de Taba revendiquée par les deux pays, ouvrant ainsi le chemin à la première rencontre des chefs d'Etat des deux pays depuis cinq ans.

Huit cents mètres de plage sur le golfe d'Akaba, un hôtel de luxe, quelques touristes et des militaires, le poste de Taba disputé entre Israël et l'Égypte n'est qu'un territoire d'un kilomètre carré, à huit km au sud du port israélien d'Eilat. Les Israéliens ont gardé le contrôle de l'enclave après la restitution du Sinaï en avril 1982. Taba est depuis une sorte de symbole pour les Israéliens. Hier, Jérusalem a approuvé l'entente.

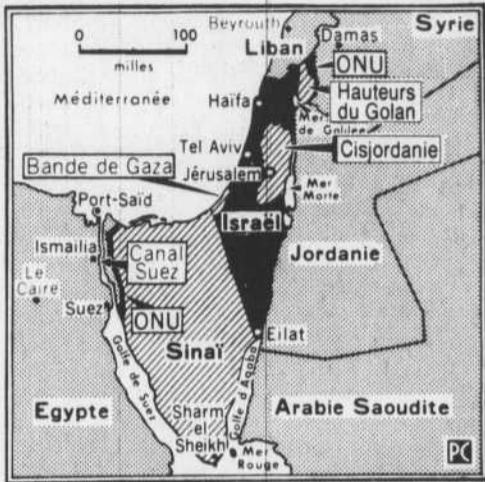
M. Avraham Tamir, autre négociateur israélien a déclaré : « Le sommet aura lieu comme prévu à Alexandrie ». C'est là que doivent se rencontrer aujourd'hui, le premier ministre israélien, Shimon Pérès et le président égyptien, Hosni Moubarak.

Les Israéliens, pour leur part, liaient le règlement du problème de Taba à une normalisation des relations égypto-israéliennes gelées à l'initiative de l'Égypte à la suite de l'invasion israélienne au Liban en juin 1982. En septembre de la même année, le gouvernement du Caire avait retiré son ambassadeur à Tel-Aviv.

Cette question, estimée-t-on dans les milieux politiques de la capitale, occupera une place importante dans les conversations d'aujourd'hui à Alexandrie. Les deux pays, après le traité de paix égypto-israélien du 26 mars 1979, avaient établi des relations diplomatiques le 26 janvier 1980.

Israéliens et Américains souhaitaient manifestement la conclusion d'un accord sur Taba. Dans l'optique de Washington, selon les milieux diplomatiques, un tel accord est susceptible de favoriser une relance du processus de paix au Proche-Orient.

Les négociations — marquées par d'interminables séances de travail tenues alternativement en Égypte et en Israël — qui traînaient depuis quatre ans, ont été accélérées lors de la visite au Caire au mois d'août du vice-président des États-Unis, M. George



Bush. Ce dernier avait auparavant rendu visite aux dirigeants israéliens et jordaniens.

Les travaillistes qui dirigent actuellement le gouvernement de coalition travaillistes-Likoud en Israël souhaitent de toute évidence parvenir à un accord sur Taba avant la visite, à partir du 15 septembre, de M. Peres au Canada et aux États-Unis.

Le chef du gouvernement israélien quittera ses fonctions début octobre au profit de son partenaire de la coalition, le chef du Likoud, M. Yitzhak Shamir.

L'accord sur Taba, qui devra être approuvé par les gouvernements des deux pays et ratifié par les Parlements, intervient au moment où une nouvelle flambée de violence — marquée par un attentat le 6 septembre à la synagogue d'Istanbul qui a fait 21 morts et suivi d'un raid israélien sur Saïda hier matin — secoue la région.

Survenant moins de deux mois après l'échec du sommet d'Ifrane, le 22 juillet dernier au Maroc, entre le roi Hassan II et M. Shimon Pérès, la première rencontre au sommet depuis l'assassinat d'Anouar el Sadate en octobre 1981, entre un chef d'Etat égyptien et un premier ministre israélien, comporte une part de risques pour le président Moubarak, estimant les observateurs. L'Égypte, seul pays arabe à avoir signé un traité de paix avec Israël, connaît actuellement de très graves difficultés économiques qui pourraient favoriser une recrudescence des activités des intégristes musulmans.

Hier soir, à l'issue d'une réunion extraordinaire des ministres égyptiens, le ministre des Affaires étrangères, M. Esmat Abdel Meguid, confirmait la tenue du sommet à Alexandrie.

## Pinochet célèbre le 13e anniversaire de son arrivée au pouvoir L'escadron de la mort réapparaît au Chili

SANTIAGO (AFP, Reuter) - Le président chilien, le général Augusto Pinochet, a encore renforcé hier les pouvoirs déjà exceptionnels dont il disposait, tandis que la vague de répression déclenchée à la suite de l'attentat manqué contre le chef de l'Etat continuait de s'étendre.

À la veille du 13e anniversaire du coup d'Etat du général Pinochet contre le président Salvador Allende, le 11 septembre 1973, le gouvernement chilien a reconduit pour trois mois la déclaration d'état de trouble de la paix intérieure qui lui confère les pleins pouvoirs pour combattre toute forme d'opposition.

Le général Pinochet avait déjà rétabli lundi l'état de siège, au lendemain d'un attentat manqué contre lui dans lequel cinq hommes de son escorte ont été tués. L'attentat a été revendiqué par le Front patriotique Manuel Rodriguez (FPMR), organisation clandestine liée au Parti communiste.

Dans le cadre de l'état de siège, un couvre-feu partiel a été instauré hier à Santiago, où toute circulation sera interdite de 02h00 à 05h00 heure locale.

Le Chili est par ailleurs toujours soumis à l'état d'urgence, qui accorde au gouvernement des pouvoirs policiers et politiques exceptionnels.

En outre, le chef de l'Etat a annoncé mardi la tenue, à une date non encore fixée, d'un référendum au cours duquel il demandera l'approbation de « plusieurs lois » destinées, selon ses termes, à « venir à bout » définitivement des terroristes.

Le gouvernement américain a condamné hier l'assassinat de trois opposants chiliens, dont un journaliste, enlevés à la suite de l'instauration de l'état de siège par des groupes para-militaires et retrouvés morts peu après dans la banlieue de Santiago.

Les États-Unis attendent du gouvernement chilien qu'il mène une « enquête complète » et qu'il « traduise en justice les responsables de ces crimes », a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Bernard Kalb.

Les États-Unis considèrent que « des efforts vigoureux sont maintenant nécessaires au Chili pour mettre fin à la violence politique et rétablir un climat propice à des discussions sur un retour pacifique à la démocratie », a ajouté M. Kalb.

L'assassinat de Jose Carrasco Tapia, journaliste de la revue de gauche *Analisis* et dirigeant syndical, a suscité, outre la protestation de Washington, celles de l'Institut international de la presse et de nombreuses associations de journalistes, notamment en Amérique latine.

L'archevêché de Santiago a annoncé hier que le gouvernement lui avait fait savoir que trois prêtres français, Pierre Dubois, Jacques Lancelot et Daniel Caruette, arrêtés

lundi, allaient être expulsés du Chili. Mais le ministère de l'Intérieur a indiqué peu après que le cas des trois prêtres était encore « à l'étude ».

Le gouvernement chilien a interdit hier à l'agence de presse italienne ANSA de transmettre « jusqu'à nouvel ordre », en l'accusant d'avoir diffusé « des informations tendancieuses et fausses, qui offensent les forces armées ». Le directeur du bureau d'ANSA à Santiago, M. Giorgio Bagoni, a qualifié ces accusations d'« injustes ».

Lundi, le gouvernement avait ordonné la fermeture des bureaux de l'agence britannique Reuter au Chili. Il avait aussi interdit plusieurs revues d'opposition chiliennes, dont *Analisis* et *Cauce*.

Les obsèques de Jose Carrasco Tapia, le journaliste d'*Analisis* retrouvé assassiné, qui ont eu lieu hier dans la capitale, ont été marquées par une intervention de la police, qui a dispersé avec des gaz lacrymogènes et des lances à eau plusieurs centaines de personnes qui voulaient assister à la cérémonie, a constaté un correspondant de l'AFP.

À Madrid, le gouvernement espa-

gnol a fait savoir qu'il suivait « avec une profonde préoccupation » les événements du Chili.

La totalité des partis politiques espagnols d'importance nationale, des communistes aux conservateurs de l'Alliance populaire, ainsi que les deux grands syndicats UGT (socialiste) et Commissions ouvrières (proches du Parti communiste) ont appelé pour dimanche prochain à une manifestation pour la liberté au Chili.

Depuis le début de l'année, plus de 40 personnes sont décédées au Chili des suites de la violence politique, dans la plupart des cas lors d'affrontements entre l'armée et les militants de gauche durant des manifestations populaires.

À Buenos Aires, la veuve de Salvador Allende, le président chilien assassiné en 1973, a lancé hier à Buenos Aires un appel au pays démocratiques pour qu'ils isolent le gouvernement chilien.

Après avoir évoqué 220 assassinats politiques commis selon elle au Chili depuis 1983, la veuve du président assassiné a qualifié « d'auto-attentat » celui dirigé contre le chef de l'Etat chilien dimanche. « Le peu de sécu-



rité dont paraît jouir Pinochet nous étonne », a-t-elle ajouté.

« Nous n'avons jamais cru que Pinochet partirait par les armes, mais plutôt par la mobilisation populaire et la désobéissance civile », a-t-elle également estimé.

Une constitution approuvée en 1980 interdit le communisme et maintient en marge les partis d'opposition centristes, dits démocratiques.

### Des Chiliens forcés d'appuyer Pinochet

## La terreur s'installe à nouveau

JEAN-JACQUES FONTAINE  
Collaboration spéciale

SANTIAGO — La chape de plomb, une fois de plus, recouvre le Chili. Épaisses, brutales, sans nuance, la répression et la vengeance frappent à l'aveuglette après l'attentat manqué contre Pinochet.

Au cours de ces dernières quarante-huit heures, trois cadavres ont été découverts. Parmi eux, Juan Carrasco, journaliste à la revue *Analisis*, un hebdomadaire d'opposition. Assassiné par des inconnus, Juan Carrasco a été « arrêté » chez lui à cinq heures du matin par deux « policiers en civils » qui l'ont amené dans un endroit discret et lui ont froidement logé treize balles dans la tête.

On ne peut pas parler d'une bavure incontrôlée. Les faits, hélas, démontrent que cet assassinat gratuit n'est qu'un des aspects de la terreur pratiquée en ce moment contre le Chili tout entier. Il y a les morts, il y a aussi les arrestations : 20 dirigeants de l'opposition de gauche emprisonnés, 6 prêtres étrangers arrêtés, dont trois, d'origine française, ont été relâchés hier pour être expulsés du pays.

Il y a les arrestations, il y a aussi

l'intimidation : état de siège, occupation des poblaciones, interdiction de parution pour la presse d'opposition, menaces contre l'Eglise et les défenseurs des droits de la personne.

Il y a l'intimidation, il y a aussi la légitimation : sept heures de défilé au pas cadencé devant la flamme de la patrie, l'âme vive du Chili venue « spontanément » témoigner son soutien à Pinochet. Tous les chômeurs au bénéfice des programmes d'emplois minimums étaient là. Tous les fonctionnaires aussi. Ils n'avaient guère le choix. On les a menacé de révocation en cas de non participation à la cérémonie.

Il y a enfin la légalisation de l'arbitraire : le dictateur annonce qu'il va faire plébisciter par référendum une série de lois anti-terroristes. Objet : renforcer le contrôle de l'Etat sur la vie privée de ses concitoyens.

Face à cette logique de guerre totale contre le « communisme international », — aux yeux du général président, le complet englobement des démocraties occidentales —, les tentatives démocratiques, les *protestas*, les effets d'unification des partis de l'opposition paraissent dérisoires. Le 11 septembre 1986 est un jour de deuil et de

tristesse, alors qu'il y a quelques mois encore, on s'accrochait à des bribes d'espoir : l'attitude américaine vis-à-vis du Chili, la vigueur de la résistance intérieure.

Au-delà de la douleur et de la rage, il faut constater cependant que quelque chose ici est en train de changer. L'opposition légale traditionnelle n'a plus le monopole des alternatives. Les partis semblent même en voie de marginalisation. Deux axes nouveaux de lutte prennent de la vigueur. Le Front patriotique Manuel-Rodriguez, (qui a revendiqué la tentative d'attentat contre le général Pinochet) d'une part, qui, à travers ses coups concrétise les aspirations d'une bonne partie de la jeunesse. Les associations de base et les groupes professionnels, d'autre part, qui, autour de leurs revendications pour la survie tracent les contours d'une nouvelle dynamique sociale.

Le général Pinochet, sans doute, ne tombera pas cette année. Mais lorsqu'interviendra sa chute, la société chilienne dans son ensemble aura à se redéfinir : les mouvements de quartier, les jeunes ne se contenteront plus d'un parlementarisme de délégation comme on en a connu avant 1973. C'est peut-être ce qui sauve l'espoir...



Helmut Schmidt

## Schmidt quitte en attaquant Washington

BONN (Reuter) — Dans un discours d'adieu au Bundestag où il siège depuis 33 ans, l'ancien chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt a lancé une vive attaque contre le programme américain de « guerre des étoiles ». L'initiative de défense stratégique (IDS) chère au président Ronald Reagan, affirmant qu'elle allait déchaîner la course aux armements avec l'URSS au prix de la sécurité en Europe.

Le dirigeant social-démocrate a aussi dénoncé l'énorme déficit budgétaire américain et a déclaré que Washington tentait d'esquiver ses responsabilités à ce sujet en réclamant à la RFA et au Japon de relancer l'économie mondiale.

M. Schmidt, évincé en 1982 après huit ans à la chancellerie, a annoncé qu'il ne se présenterait pas aux prochaines élections législatives de janvier 1987. Puis il a critiqué son successeur démocrate-chrétien Helmut Kohl, qu'il a accusé d'avoir laissé réduire l'influence de Bonn à Washington et d'avoir laissé la RFA être traitée en « protégé ».

Tout en rendant hommage à son prédécesseur, « l'une des grandes personnalités politiques de l'histoire ouest-allemande », le chancelier Kohl a riposté en soulignant que la RFA avait invité M. Reagan à honorer ses accords avec Moscou sur le contrôle des armements.

## LE MONDE EN BREF

### Arrestations à Prague

VIENNE (AFP) — Sept membres de la section de jazz de l'Association des musiciens tchécoslovaques dont son président, M. Karel Srp, ont été arrêtés à Prague et accusés d'activités commerciales illégales », a-t-on appris dans les milieux de l'émigration tchécoslovaque à Vienne. Le 2 septembre dernier, la police secrète tchécoslovaque a effectué des perquisitions aux domiciles et aux lieux de travail des sept personnes en question et a saisi plusieurs centaines de livres et de revues. La section de jazz, organisation culturelle indépendante interdite en 1978, est l'objet depuis de répressions de la part des autorités tchécoslovaques pour avoir poursuivi ses activités. Son président, M. Karel Srp, et deux de ses collaborateurs ont été récemment interrogés par la police sur leurs activités. Les autorités ont infligé une amende de 3,000 couronnes (environ 350 US) à M. Srp et réclament à la section un million de couronnes d'arriérés d'impôt, a-t-on appris de bonne source à Prague. La section de jazz, créée en 1971, est membre de la Fédération internationale de jazz auprès du conseil de la musique de l'UNESCO. En dépit de son interdiction, l'organisation continue ses activités en organisant des expositions et en éditant des revues et des livres traitant toutes les formes de l'art moderne.

### Moscou voit passer le train nippon

MOSCOU (Reuter) — La *Pravda* écrivait hier que le fait que le Japon ait accepté de se joindre au programme de « guerre des étoiles » du président Ronald Reagan va donner aux États-Unis accès aux « fruits auparavant défendus », de la technologie nipponne. Le gouvernement japonais avait annoncé la veille que des discussions étaient en cours avec Washington sur les modalités de participation de Tokyo à l'initiative de défense stratégique (IDS), ce qui fait dire à l'organe du Parti communiste soviétique que la technologie japonaise constituera le « système nerveux » du réseau de satellites militaires américains prévus par le programme. Washington attendait depuis longtemps et impatientement la réponse du Japon. Tokyo exige maintenant sa part de contrats.

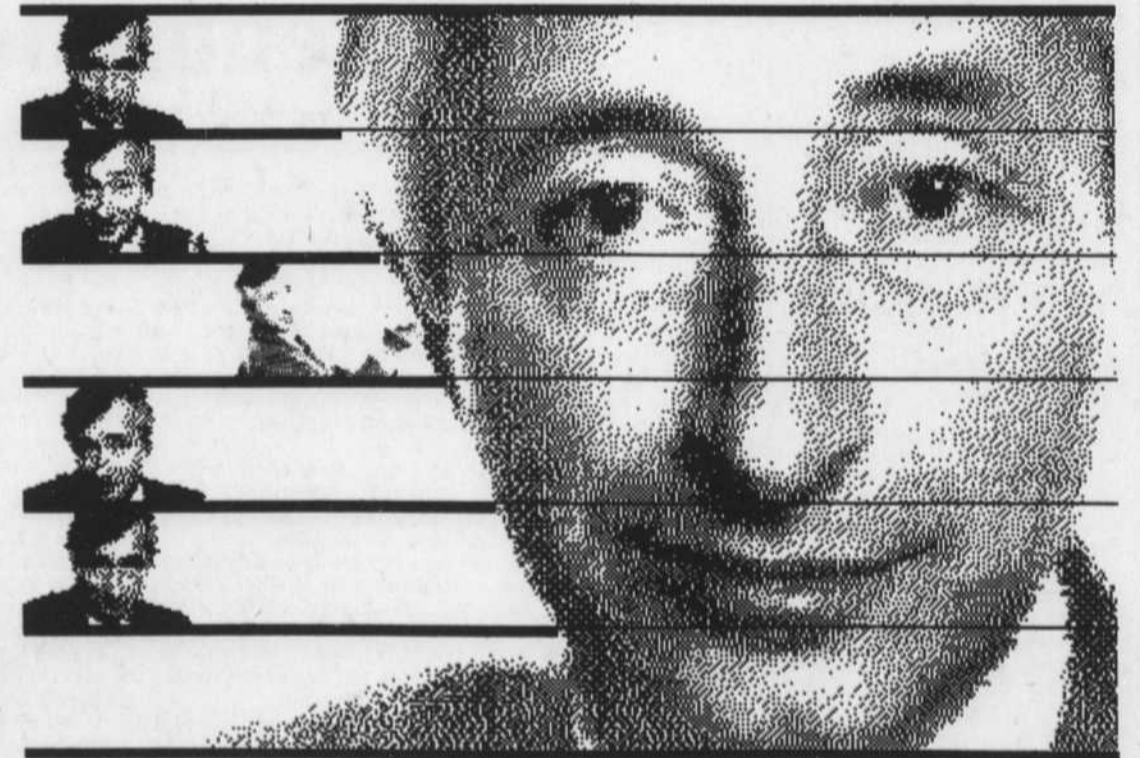
### Istanbul : hommage aux victimes

KAMPALA (Reuter) — Istanbul a rendu un dernier hommage, hier, aux victimes du massacre de la synagogue Neve Shalom, à l'endroit même où s'était déroulé l'attentat. Sous la coupole couronnant le lieu de culte, encore maculée de sang et où étaient toujours collés des lambeaux de chair des 22 juifs assassinés, quelque 1,500 personnes ont écouté la prière des morts, lue par le grand rabbin de Turquie Asséo, à l'issue d'une cérémonie de 25 minutes. Une intense émotion avait traversé l'assistance quelques instants auparavant lorsque le rabbin a lu la liste des noms des victimes, tous des hommes, tués samedi dernier à l'arme automatique et à la grenade par un commando de deux terroristes encore non identifiés. Des pleurs et des cris étouffés provenaient de la chaire, du côté où étaient massées les familles.

### Diplomatie à la chinoise

PÉKIN (AFP) — M. Deng Xiaoping a reçu hier le chef de la résistance cambodgienne, le Prince Norodom Sihanouk, au même endroit et presque au même moment qu'il avait reçu M. Talyzin, un haut dirigeant du Kremlin qui soutient le Vietnam au Cambodge, rencontrait des responsables chinois. « Nous continuerons fermement à vous accorder notre aide dans votre lutte (contre la présence vietnamienne) aussi longtemps qu'il le faudra », a déclaré M. Deng. Alors même que commençaient ces entretiens au palais du peuple, la délégation du premier vice-premier ministre, M. Nikolai Talyzin, un proche du numéro un soviétique Mikhail Gorbatchev, sortait d'une salle contiguë, à l'issue d'entretiens avec le vice-premier ministre chinois Yao Yilin. L'URSS soutient militairement et financièrement les quelque 150,000 soldats vietnamiens stationnés au Cambodge depuis le renversement fin 1978 par Hanoi du régime Khmer Rouge soutenu par Pékin. Ce soutien est le principal obstacle pour Pékin à une normalisation de ses relations avec Moscou. Le protocole chinois a toutefois fait en sorte que le Prince Sihanouk, le dirigeant Khmer Rouge Khieu Samphan et le chef nationaliste Son Sann représentant les trois composantes de la résistance ne rencontrent pas M. Talyzin.

## ON EN PARLE CE SOIR



17h15 à 18h15  
avec  
Claude-Jean  
Devirieux  
et les journalistes  
de CKAC

Le premier bilan complet de fin de journée à Montréal. Entouré des journalistes expérimentés de CKAC, Claude-Jean Devirieux présente une couverture détaillée de l'actualité du jour.



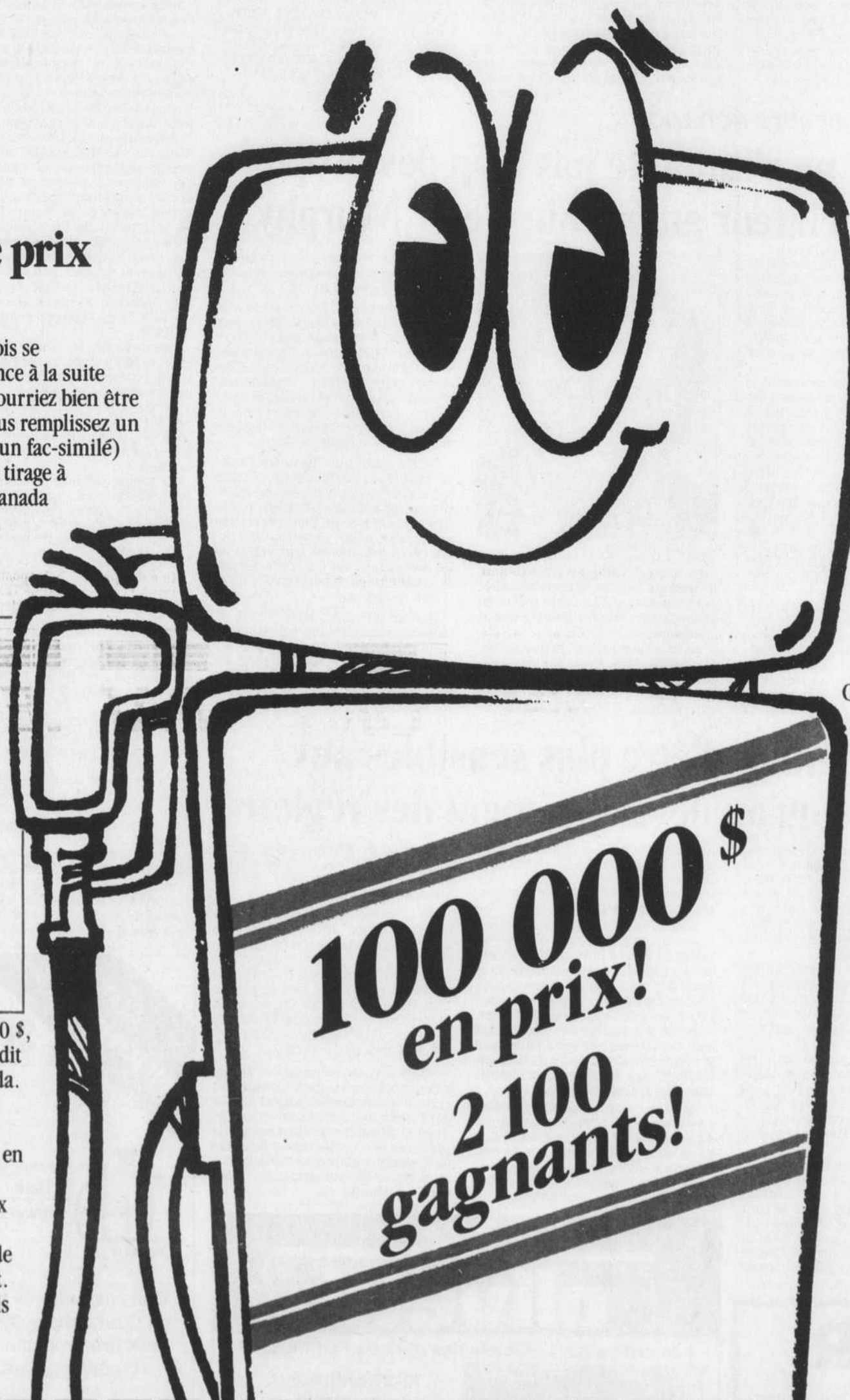
# Faites le Superplein de dollars!

## Il y a plein de prix pour vous...

2 100 automobilistes québécois se partageront 100 000 \$ d'essence à la suite de ce fabuleux tirage. Vous pourriez bien être l'un de ces «chanceux» si vous remplissez un bulletin de participation (ou un fac-similé) et le déposez dans la boîte de tirage à votre station-service Petro-Canada participante... avant minuit, le 5 octobre 1986! Le tirage aura lieu le 14 octobre 1986 et comprendra:

- 100 prix valant chacun 500 \$ PLUS
- 200 prix valant chacun 100 \$ PLUS
- 300 prix valant chacun 50 \$ PLUS
- 1 500 prix valant chacun 10 \$

Si vous gagnez un prix de 500 \$, ce montant sera porté au crédit de votre compte Petro-Canada. Si vous n'avez pas de carte Petro-Canada, des coupons-rabais d'une valeur de 500 \$ en coupures de 10 \$ seront accordés. Tous les autres prix seront remis sous forme de coupons-rabais. Hâtez-vous de participer et faites-le souvent. Vous trouverez tous les détails et le règlement du concours à votre station-service Petro-Canada participante.



## PLUS 3 nouveaux carburants de Petro-Canada...

Le NOUVEAU N°1 super sans plomb, qui nettoie tout le système d'admission et permet aux moteurs complexes d'aujourd'hui d'offrir le rendement pour lequel ils ont été conçus; l'ordinaire Plus et le sans plomb Plus qui nettoient les carburateurs et les injecteurs et gardent le système d'admission propre. Trois nouvelles essences améliorées... trois nouvelles raisons de faire le plein chez nous! Chez Petro-Canada, nous nous faisons un devoir d'offrir aux automobilistes canadiens les meilleures essences sur le marché — des essences qui assurent un rendement maximum, un minimum d'entretien et contribuent à la protection de l'environnement grâce à une réduction des gaz d'échappement.

## Un PETRO-DOLLAR c'est un départ!

Vous recevrez bientôt quatre petro-dollars par la poste. Mais pour tout de suite, découpez ce petro-dollar et échangez-le la prochaine fois que vous ferez le plein (achat minimum: 25 litres). Et n'oubliez pas de remplir le bulletin de participation au tirage. Un petro-dollar maintenant PLUS quatre autres «en route» PLUS 2 100 prix à gagner PLUS trois essences améliorées de Petro-Canada... qu'attendez-vous pour venir faire un tour?

### Faites le SUPERPLEIN DE DOLLARS!

(Veuillez remplir en lettres moulées)

Nom: \_\_\_\_\_  
 Adresse: \_\_\_\_\_  
 Ville: \_\_\_\_\_  
 Province: \_\_\_\_\_  
 Code postal: \_\_\_\_\_  
 Téléphone: \_\_\_\_\_

Déposez ce bulletin dans la boîte de participation à votre station-service participante Petro-Canada avant minuit, le 5 octobre 1986. Pas besoin de preuve d'achat. Les participants doivent être âgés de 18 ans ou plus.

## PETRO 1 DOLLAR

**AU DÉTAILLANT:**  
 Sur présentation de ce coupon par votre client lors de l'achat du carburant, nous vous rembourserons 1,00 \$. Toute autre application peut être considérée comme frauduleuse et rendra nul le coupon présenté. Toute demande de rachat ne sera acceptée que des commerçants. Postez à:



Petro-Canada  
 C.P. 9666  
 Saint-Jean,  
 Nouveau-Brunswick  
 E2L 4M8

LIMITE D'UN COUPON PAR ACHAT (minimum 25 litres).

1 \$ pour essayer nos nouvelles essences améliorées.

Achat minimum de 25 litres. Offre en vigueur jusqu'au 5 octobre 1986, aux stations-service participantes du Québec.

\* Marque de commerce de Petro-Canada Inc. Ce bon n'a aucune valeur marchande.

Toute reproduction mécanique sera refusée.

4086237d



\* Marque de commerce de Petro-Canada Inc.

## Montréal : 32,000 emplois dépendent du marché américain

ALAIN DUHAMEL

La libéralisation du commerce en Amérique du Nord aura des répercussions considérables dans l'économie montréalaise comme en témoignent les 32,000 emplois directs qui dépendent des exportations de biens manufacturés vers les États-Unis.

Dans l'exposé qu'elle présentait hier à la Commission de l'évaluation des finances et du développement économique de la Communauté urbaine de Montréal, l'Office d'expansion de la CUM constate que le secteur des équipements de transport entretient à lui seul 13,000 emplois directs grâce à ses exportations aux États-Unis.

La Commission a tenu hier la première de deux assemblées publiques au cours desquelles elle recevra les mémoires des organismes et syndicats préoccupés par les pourparlers sur la libéralisation des échanges commerciaux sur le continent.

Les premiers mémoires reçus n'offrent aucune piste nouvelle dans un débat qui en inquiète plusieurs.

L'Institut des manufacturiers de vêtements du Québec et le chapitre québécois de l'Association des manufacturiers canadiens ont déposé des documents et des extraits de mémoires qu'ils avaient présentés, depuis 1984, soit au gouvernement canadien, soit au sommet économique de Montréal.

Les inquiétudes restent donc aussi vives qu'elles l'étaient lorsque le gouvernement canadien a résolu d'entreprendre des pourparlers à ce sujet.

« Le vêtement est une industrie clé pour Montréal et le Québec. Nous n'aimerions pas qu'elle soit sacrifiée dans les développements de la politique canadienne sur le commerce international et canado-américain. Des milliers et des milliers d'emplois dans cette industrie à Montréal sont en jeu », écrit M. Jack Kivenko, président de l'Institut des manufacturiers de vêtements dans sa lettre de transmission.

L'Institut ne se prononce pas, ni dans un sens, ni dans l'autre, sur la libéralisation des échanges avec les États-Unis.

« Ce ne sont pas que des emplois qui seront perdus », mais aussi les conditions de travail qui seront diminuées encore. Il n'y a pas que les travailleuses et travailleurs qui perdent à ce jeu, il y va de la souveraineté des peuples qui forment ces pays », affirme le Conseil central dans son mémoire.

## Audiences publiques en novembre

# Masse veut simplifier la vente d'électricité aux États-Unis

OTTAWA (PC) — L'Office national de l'énergie a annoncé hier la tenue en novembre et décembre, à la demande expresse du ministre de l'Énergie Marcel Masse, d'audiences publiques sur les moyens de simplifier et de réduire la réglementation touchant les exportations canadiennes d'électricité aux États-Unis.

La veille, à Washington, le chef-négociateur Peter Murphy promettait à des lobbyistes de l'industrie énergétique américaine de soulever la question des exportations canadiennes aux négociations de libre-échange avec le Canada.

Ces lobbyistes ont énergiquement accusé le Canada, au cours d'audiences publiques dans la capitale américaine, de subventionner son industrie de l'électricité et, en conséquence, de livrer une compétition déloyale aux Américains sur leur propre terrain.

L'un d'entre eux, Robert Murray, président de North American Coal Corp., est allé jusqu'à laisser entendre qu'une «conspiration», destinée à paralyser l'industrie américaine, pourrait être à l'origine des pressions exercées par Ottawa sur Washington en faveur de contrôles sévères des pluies acides.

Pointé du doigt par M. Murray, en compagnie du Québec, pour avoir vendu aux États-Unis d'importantes quantités d'électricité soi-disant subventionnées, le gouvernement du Manitoba a fort mal réagi à la promesse faite par M. Murphy.



M. Marcel Masse

« Pas question, absolument pas. Nous ne les laisserons certainement pas discuter de nos ventes d'électricité à la table des négociations », a déclaré le premier ministre manitobain Howard Pawley, qui fera pression sur le premier ministre Brian Mulroney afin qu'il refuse d'aborder la question des exportations canadiennes d'électricité aux pourparlers de libre-échange.

Dans une lettre datée du 2 septembre et rendue publique mercredi, le ministre Masse demande à l'Office national de l'énergie de réviser ses procédures d'émission de licences d'exportation énergétique « dans une perspective de rationalisation et de

réduction significatives du processus d'approbation ».

M. Masse y affirme que des progrès substantiels ont déjà été accomplis dans la déréglementation sur les exportations de pétrole et de gaz naturel. La même chose devrait être maintenant faite pour l'électricité, ajoute-t-il.

L'office national ouvrira ses audiences publiques le 24 novembre à Ottawa. Elle se déplacera ensuite à Fredericton le 1er décembre et à Vancouver le 9.

Les audiences viseront notamment à trouver des moyens de réduire le chevauchement des réglementations fédérales et provinciales et la somme de renseignements que sont tenus de fournir les exportateurs aux autorités.

Dans le cas où le Canada parviendrait à exclure les exportations d'électricité des négociations de libéralisation des échanges, une coalition d'entreprises houillères et de compagnies d'électricité a indiqué qu'elle demanderait à Washington d'imposer à l'industrie canadienne des tarifs compensatoires.

La coalition étudie en outre la possibilité de porter officiellement plainte auprès du gouvernement américain en vertu des lois sur le commerce international. M. Murray a fait savoir que ce recours serait utilisé si le Canada résistait à la discussion de ses exportations d'électricité à la table des négociations.



Le président de l'Association des parlementaires de langue française, l'africain Daouda Sow (à gauche) et le vice-président libanais Khatchig au cours de la séance d'hier à Québec.

## Les délégués africains menacent de se retirer de l'Association des parlementaires francophones

PAUL MOONEY

QUEBEC (PC) — Les délégués des nations d'Afrique noire ont menacé mercredi de se retirer de l'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF) si un délégué français, ancien membre d'un Société d'amitié franco-sud africaine, était élu secrétaire général de l'organisme.

Au cours de la 15e réunion annuelle de l'AIPLF, les délégués francophones d'Afrique noire ont mené une vigoureuse campagne de corridors et d'antichambre pour bloquer la nomination de M. Xavier Deniau au secrétariat de l'Association.

Des délégués ont admis privément mercredi que M. Deniau sera probablement « convaincu » de retirer sa candidature. Un secrétaire général intérimaire serait alors choisi jusqu'à la prochaine réunion de l'AIPLF.

Agé de 62 ans, M. Deniau est un ancien secrétaire général de l'Association qui compte 150 parlementaires en provenance de 40 pays.

M. Deniau avait perdu son poste en 1981 lorsque le Parti socialiste avait pris le pouvoir en France, mais il tentait un retour à ce poste cette semaine.

Le député péquiste d'Abitibi-Ouest François Gendron, qui est vice-président de la délégation québécoise à la réunion de l'AIPLF, a affirmé que l'unité de l'Association devait être sauvegardée.

« Notre attitude est que nous souhaitons que M. Deniau comprenne et retire sa candidature », a dit le député d'Abitibi-Ouest.

M. Deniau a déclaré à des journalistes qu'il n'était pas responsable du fait qu'un bureau de l'Assemblée nationale française se soit transformé en club d'amitié franco-sud africaine.

Des députés français socialistes présents à la réunion de l'AIPLF se sont objectés eux aussi à l'élection de M. Deniau.

Ce dernier était membre du Rassemblement pour la République, un parti gaulliste qui compose la majorité centre-droite de l'Assemblée nationale française.

Les délégués d'Afrique noire à la réunion de l'Association des parlementaires de langue française ont multiplié les pressions sur les autres délégués pour obtenir des appuis à leur cause. Dans un document in-

terne dont la Presse canadienne a obtenu copie, les représentants de 13 pays africains accusent M. Deniau d'être « un homme à la personnalité controversée et au caractère difficile ».

« Si un vote devait intervenir, il serait privé des voix de l'Afrique », affirme le document produit par le Burundi, le Cameroun, le Congo, la Côte-d'Ivoire, Djibouti, le Gabon, le Mali, l'île Maurice, le Rwanda, le Sénégal, le Togo, la Tunisie et le Zaïre.

Les Africains veulent le maintien du sénégalais Daouda Sow au poste de président de l'AIPLF et sont prêts à accepter la présence d'un européen autre que Deniau au poste de secrétaire général.

L'élection du secrétaire général doivent normalement se dérouler samedi.

## Terre-Neuve : les grévistes chez Peckford

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Des centaines de fonctionnaires provinciaux en grève convergent hier, de tous les coins de Terre-Neuve en direction du bureau du premier ministre Brian Peckford, où se joue maintenant la bataille et l'issue de cette arrêt de travail déclenché il y a maintenant dix jours.

Le président du syndicat, M. Fraser March, a même couché sur les marches du bureau du premier ministre durant la nuit de mardi à mercredi et il a invité tous les fonctionnaires à le rejoindre; le mot d'ordre, l'appel pourrait très bien être suivi puisque plusieurs grévistes se dirigent vers la capitale avec l'intention de se regrouper vendredi matin.

« De partout on s'en vient, a dit le leader syndical Fraser March; en attendant, nous allons rester ici jour et nuit et nous allons faire le siège devant le fort ».

Cet affrontement entre le leader syndical et le premier ministre Brian Peckford semble vouloir se personnaliser pour ces deux personnages qui, fait à signaler, ont déjà été membres de l'équipe oratoire de la même université.

Tous deux ont de fortes personnalités et ont commencé leur carrière respective comme enseignants.

## Électricité et libre-échange

# Ciaccia ne s'inquiète pas trop des propos du négociateur américain Peter Murphy

QUEBEC (PC) — Même s'il ne souhaite pas voir les exportations canadiennes d'électricité discutées dans le cadre des négociations de libre-échange canado-américaines, le ministre John Ciaccia n'est nullement inquiet par une telle possibilité.

Commentant à son arrivée à la séance hebdomadaire du conseil des ministres, la volonté exprimée mardi par le négociateur-chef américain Peter Murphy de soulever la question des exportations canadiennes d'électricité dans le cadre des négociations de libre-échange, le ministre québécois de l'Énergie et des Ressources a déclaré: « Nous devons examiner sans panique une telle déclaration mais nous devons peut-être nous rappeler qu'il faisait peut-être référence à d'autres juridictions, au Manitoba ou à l'Ouest. »

Au cours d'audiences publiques tenues à Washington, des dizaines d'industries houillères et nucléaires américaines ont accusé le Canada, le Manitoba en particulier, de produire de l'électricité à rabais en raison de l'absence de contrôles écologiques sévères et de l'octroi de subventions



M. John Ciaccia

sous formes d'allègements fiscaux. Devant ce tollé, le négociateur-chef des États-Unis à la table du libre-échange s'est engagé à soumettre la question.

« Les exportations du gouvernement du Québec ne se font pas à rabais, souligne le ministre québécois. Par conséquent, ce ne sont pas les exportations d'Hydro-Québec qui

sont visées. Nous ne voyons aucune raison pour ne pas continuer d'avoir le droit d'exporter. »

Néanmoins, M. Ciaccia ne souhaite pas que les exportations québécoises d'électricité soient discutées à la table canado-américaine. Mais, précise-t-il, il s'agit là de son opinion personnelle. Il reviendra au premier ministre et au titulaire du Commerce extérieur Pierre Macdonald d'élaborer la position du Québec dans ce dossier.

S'il s'avérait que l'électricité québécoise fasse l'objet de discussions sur la libéralisation des échanges, M. Ciaccia est convaincu de pouvoir justifier la position du Québec. Il note au passage qu'une récente étude publiée à Washington démontrerait que les Américains ont jusqu'ici épargné \$1.5 milliard en important de l'électricité québécoise.

Parlant d'Hydro-Québec, enfin, M. Ciaccia refuse de commenter les rumeurs voulant que son président Guy Colombe ait offert sa démission au premier ministre. « Je transige avec lui à titre de président », se contente-t-il de dire.

## Brassard accuse les libéraux d'être plus sensibles aux désirs des anglophones qu'au développement des régions

RUDY LE COURS

QUEBEC (PC) — Le gouvernement libéral est beaucoup plus sensible aux revendications et désirs de la communauté anglophone qu'aux besoins et efforts de développement économique des régions.

C'est du moins ce que soutient le député péquiste de Chicoutimi et whip de l'opposition officielle Jacques Brassard. En conférence de presse hier, il s'est à son tour élevé contre les conclusions des comités des sages sur la déréglementation, la privatisation et la faillite de l'Etat qu'il juge préjudiciable pour les régions du Québec.

« Personne ne niera que le Parti libéral du Québec est ultra-sensible aux préoccupations et aux attentes de la communauté anglophone au Québec, sentencie le député. Par contre, à l'égard des régions, il est remarquablement insensible. Il cerne mal leurs aspirations et il a de la misère à percevoir leurs problèmes. »

Il en résulterait des décisions

« inadéquates, inopportunes et souvent carrément malveillantes. »

M. Brassard rappelle d'abord « le budget assommoir », deuxième exemple de l'indifférence libérale à l'endroit des régions, après la formation d'un cabinet dont le noyau vient du West-Island.

Ainsi, le Fonds de développement régional, qui avait cru régulièrement sous l'ancienne administration passe de \$35.5 millions à \$23.3 millions avec le présent gouvernement, soit une ponction de plus de 35 p.c.

Le député jeannois enchaîne en s'en prenant à nouveau aux compressions à Radio-Québec, qui auraient réduit « à de simples coquilles vides », à des « décors de carton-pâte » les stations régionales de la télévision gouvernementale.

La privatisation de Quebecair aurait eu pour conséquence non seulement la disparition des réactés dans le transport régional et de nombreuses mises à pied mais aussi une augmentation des tarifs. Citant un éditorialiste du Quotidien de Chicoutimi, M. Brassard affirme que le prix

d'un aller-retour Bagotville-Montréal qui avait déjà chuté à \$86 avec la déréglementation et la concurrence atteint maintenant \$256 avec le monopole Nordair-Méto.

M. Brassard accuse en outre les sages du comité Fortier d'avoir totalement ignoré l'impact du processus de privatisation sur les économies des régions. « Pas une seule phrase dans tout le rapport à ce sujet, s'indigne M. Brassard. Pas un soupçon d'inquiétude relativement aux impacts négatifs probables sur les économies régionales du démantèlement des dix entreprises publiques dites stratégiques. »

Avec le comité Gobeil, ce serait pire encore. « L'obsession exclusive de comprimer les dépenses publiques conjuguée à une ignorance crasse de l'évolution et du cheminement des régions » entraînent des propositions comme l'abolition de

l'Office de planification et de développement (OPDQ), des Conseils régionaux de développement, des services de santé et sociaux.

M. Brassard s'en prend aussi au processus de décentralisation amorcé par l'administration libérale. Selon lui, il ne s'agirait que d'une mascarade puisque le transfert de nouveaux pouvoirs n'entraîne pas les transferts de modes de financement appropriés, ce qui voverait l'exercice à l'échec d'autant plus qu'il est décrié et non pas négocié.

« Les instances locales et régionales sont beaucoup plus considérées comme des poubelles pour recevoir des fonctions dont on veut littéralement se débarrasser comme de précieux partenaires avec lesquels on souhaite établir des relations harmonieuses de concertation », juge enfin le député.

## LE DEVOIR

**RENSEIGNEMENTS** ..... (514) 844-3361

**Administration** ..... (514) 844-3361

**Rédaction** ..... (514) 842-9628

**Publicité**

Générale ..... (514) 842-9645

Annonces classées ..... (514) 286-1200

**Abonnements**

Montréal ..... (514) 844-3361  
ou (514) 332-3890

Québec ..... (418) 687-2034

Extérieur — Indicatif 514 ..... 1-800-361-6059

Indicatif 418 ..... 1-800-463-4747

Indicatif 819 ..... 1-800-361-5699

Indicatif 613 ..... 1-800-361-5699

**LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 A 16H30**

**LE DEVOIR ESSENTIEL!**

## olivetti

Les ordinateurs officiels des circuits FORMULE 1

**M-21 ordinateur, transportable**

- Vitesse 8 Mhz (8086 d'Intel)
- Mémoire 128 à 640 Ko\*
- Comptabilité (Ms/Dos, manuel en français)
- Graphiques haute résolution (640 x 400 pixels)
- Disque rigide 20, 30, ou 40 M. Octets\*

\*Équipement optionnel

**\$2995.00**

**CANADAC**  
Les professionnels en bureautique

7035, Ave du Parc Montréal, P.Q. H3N 1X7 (514) 270-1141 Montréal

395 rue Bérubé Ville Vanier, Québec G1M 1C7 (418) 681-7825 Québec

CANADA DACTYLOGRAPHIE établie en 1917

## LES CAHIERS SPÉCIAUX DU DEVOIR

**1986 ANNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX**

Dans le cadre de la IVe conférence internationale du droit constitutionnel, LE DEVOIR publiera le 11 octobre prochain un important cahier spécial de 104 pages, format magazine, sur le thème de:

### PAIX, RELATIONS INTERNATIONALES ET RESPECT DES DROITS HUMAINS

Ce cahier spécial constitue un véhicule publicitaire de choix pour les organismes et les entreprises oeuvrant tant au Québec que sur le plan international et qui veulent souligner l'année internationale de la paix.

**Réservation et tarif: Pierre Lamothe**  
Faculté de Droit  
Université Laval  
Québec  
(418) 656-5219

**Date limite: 22 septembre**

## Discrimination : le SPGQ accuse le Conseil du Trésor de se placer au-dessus de la loi

BERNARD RACINE

QUEBEC (PC) — Le Conseil du Trésor se place au-dessus de la loi pour empêcher la poursuite d'une enquête sur la discrimination sexuelle pratiquée par le gouvernement envers 400 de ses employées professionnelles.

L'accusation a été portée hier en conférence de presse par le président du Syndicat des professionnelles et professionnelles du gouvernement du Québec (SPGQ) Louis-André Cadieux.

Le Conseil du Trésor refuse de se conformer à un ordre de la Commission des droits de la personne du Québec et de lui remettre un document que la Commission juge essentielle pour poursuivre une enquête.

Le SPGQ affirme que le gouvernement du Québec pratique la discrimination basée sur le sexe en rapport avec quelque 400 femmes professionnelles de la fonction publique. Le syndicat a porté plainte devant la Commission des droits de la personne qui a jugé l'affaire assez sérieuse pour tenir une enquête.

Mais c'est en vain que la Commission a réclamé du Conseil du Trésor les résultats d'une étude sur l'évolution des emplois dans la fonction publique. La commission dit ne pas pouvoir poursuivre son enquête sans ce document qu'elle a demandé par sub poena. Le Conseil du Trésor refuse de se conformer à la demande de la commission.

Le SPGQ est conscient du fait qu'il peut porter l'affaire devant la Cour supérieure et faire accuser le Conseil du Trésor d'outrage au tribunal pour avoir refusé de se conformer à un ordre d'un tribunal administratif. Mais il est conscient aussi qu'en ce faisant il se lance dans une cause qui durera probablement plusieurs années.

La plainte du SPGQ a été portée devant la commission des droits de la personne en avril 1981 au nom des six corps d'emploi suivants: les bibliothécaires, les agentes d'information, les agentes culturelles, les diététistes, les travailleuses sociales et les traductrices.

## Mila Mulroneu organise une partie de hockey

TORONTO (PC) — Si vous disposez d'une somme de \$5,000 dont vous ne savez que faire, Peter Pocklington a une proposition à vous soumettre.

Pour « seulement » \$5,000, vous pourriez, en compagnie de votre conjoint ou d'un(e) ami(e) de votre choix — il s'agit d'un billet pour deux personnes — assister à une partie de hockey hors-concours de la LNH, en compagnie du premier ministre Brian Mulroneu et de sa femme Mila.

Pocklington, propriétaire des Oilers d'Edmonton, de la Ligue nationale de hockey, ainsi que Ronald Corey, président des Canadiens de Montréal, ont accepté de verser à la Société de lutte contre la fibrose kystique les recettes du match opposant les deux équipes à l'aréna du Centre municipal d'Ottawa, le 19 septembre.

Les organisateurs de l'événement ont annoncé qu'environ 9,000 sièges réguliers de l'aréna ont été vendus au grand public à des prix variant entre \$20 et \$30 le billet, mais qu'un bon nombre des 700 sièges à \$5,000 le couple n'ont pas encore trouvé preneur.

M. Pocklington a lui-même vendu 25 billets de \$5,000 à des hommes d'affaires d'Edmonton, mais il a déclaré que la situation économique actuellement peu reluisante dans l'Ouest canadien ne lui a pas permis de faire mieux. Les organisateurs ont mieux fait à Terre-Neuve, en Ontario et au Québec, ayant vendu plus de 300 billets à \$5,000 le couple.

A ce prix, toutefois, un couple aura droit à autre chose qu'un simple match de hockey. Il y aura notamment un cocktail à la résidence officielle du premier ministre, au 24 Sussex Drive, où les 700 invités seront accueillis par Brian et Mila Mulroneu. En outre, un salon pour VIP sera mis à la disposition des invités de marque durant la partie de hockey. Le tout sera couronné par un dîner-concert au Centre des arts avec comme artistes invités, l'Américaine Dinah Shore et la chanteuse montréalaise Céline Dion.

Mila Mulroneu a toujours eu un faible pour la Société de lutte contre la fibrose kystique auprès de laquelle elle se dévoue bénévolement.

## Turner invite Mulroneu à forcer les pétrolières à baisser les prix

MARIE TISON

OTTAWA (PC) — Le gouvernement conservateur devrait forcer les grandes compagnies pétrolières à baisser les prix à la pompe pour faire bénéficier les consommateurs de l'abolition de la taxe sur les revenus pétroliers et gaziers.

C'est ce qu'a déclaré hier en conférence de presse le chef du Parti libéral John Turner, à la suite de la réunion hebdomadaire du caucus libéral.

Raymond Garneau, le critique libéral en matière de finances, a ajouté que le gouvernement ne devrait surtout pas refiler aux consommateurs, par le biais d'une hausse de taxe sur l'essence, le manque à gagner de \$1,5 milliard que représentait cette taxe pour le trésor fédéral.

Au contraire, les conservateurs devraient exiger que les économies réalisées par les grandes compagnies pétrolières à la suite de l'abolition de la taxe se reflètent dans une baisse du prix de l'essence à la pompe, a déclaré M. Garneau.

Le critique libéral en matière d'énergie Russell MacLellan a soutenu de son côté que les multinationales devraient profiter des sommes économisées pour acheter à un prix plus élevé le pétrole des producteurs canadiens.

Les libéraux ont exposé brièvement un programme destiné à venir en aide aux petits producteurs qui, selon le chef libéral, ne profiteront pas de l'abolition de la taxe sur les revenus pétroliers et gaziers.

Il propose de stabiliser le prix du pétrole à \$20 US le baril, en fournissant aux producteurs un prêt mensuel équivalant à la différence entre ce prix et le prix du marché.

**Balance commerciale**  
Les libéraux ont profité de l'occa-



M. John Turner

sion pour commenter le déficit de la balance commerciale de juillet, la première à survenir en 10 ans.

M. Garneau estime qu'il est encore « trop tôt pour crier au feu » parce qu'il est impossible pour le moment de savoir s'il s'agit d'une tendance ou d'un événement isolé.

« Depuis un an, la situation de notre balance commerciale s'est détériorée, mais cette fois-ci, elle l'a fait d'une façon vraiment abrupte », a commenté le critique libéral.

Il estime que ce déficit risque d'avoir des conséquences négatives sur la valeur du dollar canadien, les taux

d'intérêt et surtout sur les relations commerciales internationales.

« C'est pourquoi nous soutenons que le gouvernement doit s'intéresser prioritairement aux discussions du GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce), et que nous ne pouvons pas régler tous les problèmes uniquement par un accord bilatéral avec les États-Unis », a soutenu le député de Laval-des-Rapides.

M. Turner a également protesté contre la décision du ministre des Finances Michael Wilson de prononcer un exposé économique à Toronto le 18 septembre prochain, devant le Canadian Club.

« Une telle déclaration devrait être faite devant le Parlement, a-t-il affirmé. C'est un manque de respect envers le Parlement, et ça poursuit la tendance du premier ministre Brian Mulroneu et de ses ministres d'ignorer la Chambre des communes. »

**Aéroports**  
Les libéraux ont par ailleurs refusé de prendre partie pour Dorval ou Mirabel dans la guerre des aéroports.

Lorsque le Parti libéral était au pouvoir, il a pris une décision, contestée par plusieurs, mais une décision quand même. C'est maintenant aux conservateurs à prendre une décision, a déclaré Raymond Garneau.

Il s'est contenté de dire qu'il est nécessaire d'avoir un seul aéroport majeur pour Montréal.

« Sinon, nous divisons nos forces et nous sommes moins capables de concurrencer les autres centres de transport, à Toronto ou sur la côte est des États-Unis », a-t-il ajouté.

Les libéraux donneront des conférences de presse tous les jours d'ici le début de la nouvelle session, le 1er octobre, pour remplacer la période des questions.

## Les soeurs Lévesque : le juge d'instruction italien dit avoir terminé son enquête

BERNARD MORRIER

Tout en se disant très satisfait de l'audience à huis clos qu'il a tenue hier au Palais de justice de Montréal, le juge italien Francesco Misiiani a annoncé, lors d'une conférence de presse, que son enquête sur les soeurs Laurence et Micheline Lévesque était maintenant terminée.

Celles-ci, originaires de Jonquières, sont soupçonnées par la justice italienne d'avoir fait le trafic de narcotique, après que l'on eut découvert dans leurs valises à double fond, le 7 janvier dernier, 6,5 kilos d'héroïne valant \$5 millions. C'est après un voyage en Inde, alors qu'elles transitaient vers Montréal, que les deux soeurs avaient été appréhendées à l'aéroport romain Leonardo da Vinci. Elles sont actuellement en résidence surveillée à Rome, non sans avoir fait un séjour passablement long à la prison locale Rebibbia.

Le juge Misiiani a par ailleurs révélé qu'il procédera à un bref contre-interrogatoire des deux Québécoises à sa rentrée en Italie et qu'il mettra ensuite environ un mois pour faire rapport à la justice italienne. « C'est à ce moment, à la lumière de mes conclusions encore à venir, que les

soeurs Lévesque pourraient être relâchées. Si les accusations sont maintenues contre elles, le procès ne pourrait alors débiter avant la fin de décembre », a-t-il dit, expliquant que le système judiciaire italien comportait beaucoup de lenteur.

Appelé à commenter cette partie de son enquête tenue à Montréal, le juge d'instruction romain a tenu à dire que celle-ci était nécessaire, ajoutant qu'autrement, il ne serait pas venu. Cinq témoins avaient été convoqués devant cette commission rogatoire mais quatre seulement s'y sont présentés, y compris Sylvie Roy, fille de Micheline et nièce et filleule de Laurence Lévesque.

Le témoin qui a fait faux bond serait un dénommé André Ghanine que la GRC n'a pas réussi à localiser. Quant à un autre témoin, Jacques Beauregard, il est apparu devant le tribunal pour être aussitôt renvoyé après qu'il eut nié connaître les soeurs Lévesque ou avoir eu quelque relation que ce soit avec d'autres membres de cette famille.

Le juge Misiiani a encore entendu Lisa et Gilles Beaulieu, de même que Sylvie Roy. Le tout se déroulant à huis clos, il a été impossible de savoir ce qui s'est dit. Mais l'avocat des

soeurs Lévesque, Me Claude-F. Archambault, qui assistait également Sylvie Roy hier, a déclaré au cours d'une entrevue que le juge Misiiani s'est sûrement rendu compte comment elle (Sylvie Roy) a été manipulée et que c'est bien innocemment qu'elle a à son tour manipulé sa mère et sa tante. Il a refusé d'élaborer davantage se contentant de dire qu'il était très confiant de voir que le juge Misiiani ne retiendrait pas les accusations contre ses deux clientes.

En juillet dernier, lors d'une entrevue enregistrée et présentée à Télé-Métropole, Micheline Lévesque, qui se disait victime d'une manipulation tout comme sa soeur, avait déclaré que sa fille Sylvie avait commis des erreurs. « Et du fait même de ses erreurs passées, avait-elle commenté, elle sera à même d'identifier les personnes qui sont à la base de cette affaire. »

Âgée de 26 ans, Sylvie Roy, qui demeure à Montréal depuis sept ans, reconnaît avoir déjà été danseuse-servante dans des boîtes spécialisées il y a plusieurs mois. Elle est maintenant étudiante en administration dans une université de la métropole.

## Reçu par Mulroneu, Maurice Druon prédit des jours glorieux pour le Canada

PIERRE APRIL

OTTAWA (PC) — Le Secrétaire perpétuel de l'Académie française, M. Maurice Druon, en visite officielle au pays, estime que le Canada, grâce à son appartenance au Commonwealth et à la Francophonie deviendra vite une puissance mondiale.

Reçu à déjeuner, hier, par le premier ministre Brian Mulroneu, le secrétaire de la prestigieuse Académie a prédit le plus grand bien pour le Canada.

« Dans ce monde plein de promesses et de promesses, a-t-il dit, mais également plein de dangers et de menaces, la possession quasi-maternelle de deux langues est une force et une richesse parce que c'est une double maîtrise de soi-même, des idées, des êtres et des choses. »

« S'ajoutant à ses vastes espaces, à son esprit M. Druon, ses immenses ressources, ses capacités industrielles et son essor technologique, l'appartenance aux deux grands clubs internationaux, le vieux Commonwealth et la jeune Francophonie, fait apparaître le Canada comme une des puissances de l'avenir. »

Dans un discours rempli d'émotions et de gratitude à l'endroit du Canada et de toute évidence de son premier ministre Brian Mulroneu, le secrétaire perpétuel a souligné le geste généreux du Canada, qui a créé, il y a six mois à Paris, le grand prix de la francophonie grâce à une

contribution financière de \$400,000, prix qui sera administré par l'Académie.

« Vous dirais-je, a-t-il lancé à l'endroit du premier ministre que vous avez fait un devancier, il s'appelait Alfred Nobel. Celui-ci avait préféré l'Académie de Suède à l'Académie française pour distribuer ses prix. »

« Dieu aidant, a-t-il ajouté, et aussi un peu le bon coeur des hommes, nous pourrions nourrir l'espoir que nous avons fondé un Nobel francophone. Il sera décerné pour la première fois... à la fin de cette année. »

Il s'est dit conquis par l'attitude du premier ministre qui a su comprendre que le pouvoir culturel était inséparable du politique « parce qu'il lui est préalable ».

Après avoir prononcé quelques mots en anglais, « une langue que je respecte, que j'aime et que je vénère », M. Druon a déploré les misères que vit non seulement la langue française, mais aussi l'anglais. « Je souffre quand je vois l'anglais comme le français et plus rapidement encore peut-être se dégrader, être atteint de cette dégénérescence inquiétante qui frappe toutes les grandes langues du monde. »

Le premier ministre pour sa part, dans un toast en l'honneur de son illustre invité, a parlé de l'importance de décerner le Grand prix de la francophonie à quelqu'un qui aura contribué à assurer le renouvellement de

la langue française.

« Nous, a-t-il dit, qui sommes bien placés, ici au Canada, pour mesurer l'ampleur des difficultés que doit surmonter le fait français, nous sommes très satisfaits du fait que le prix puisse récompenser ceux qui affirment la vitalité de la langue et de la culture françaises. »

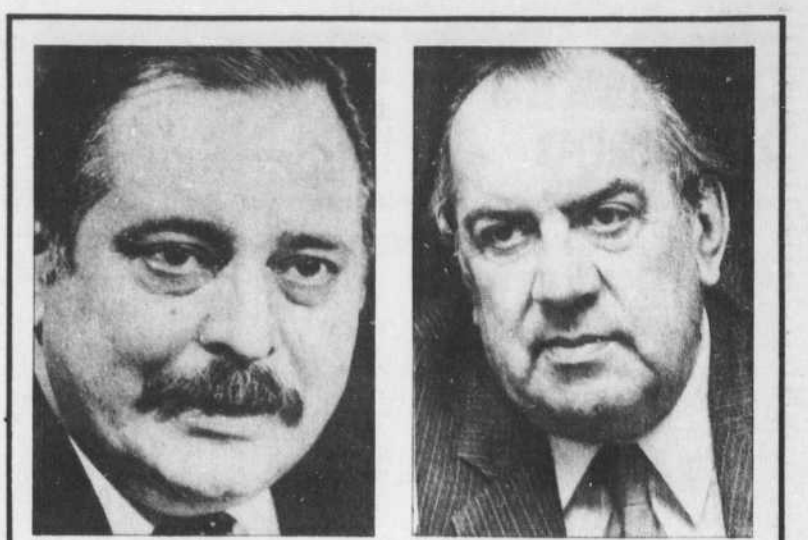
M. Druon est au Canada jusqu'au 23 septembre suite à une invitation du premier ministre Brian Mulroneu et du Secrétaire d'Etat David Crombie.

Il est venu personnellement constater la vitalité des Communautés francophones, du Québec jusqu'au Pacifique.

S'il a eu le temps de rencontrer l'illustre acadienne qu'est Antonine Maillet, hier, lors du déjeuner offert par le premier ministre, il n'aura pas trouvé une journée ou deux pour aller constater la vitalité de l'importante minorité francophone du Nouveau-Brunswick, une province dont le gouvernement est officiellement reconnu par le Sommet francophone.

Aux Affaires extérieures, comme au Secréariat d'Etat, personne n'a encore été en mesure d'expliquer comment le Nouveau-Brunswick et les Maritimes avaient pu être oubliés dans l'itinéraire du secrétaire perpétuel de l'Académie française.

Hier, au bureau du premier ministre Mulroneu on songeait à prendre les mesures pour corriger cet oubli.



M. Jacques Parizeau

M. Marcel Pepin

## Jacques Parizeau et Marcel Pepin au conseil de l'Imprimerie populaire

Sur une proposition du directeur du DEVOIR, M. Benoit Lauzière, le Conseil d'administration de l'Imprimerie populaire Ltée, société éditrice du DEVOIR, à l'unanimité approuvait hier soir la nomination de deux nouveaux administrateurs : MM. Jacques Parizeau et Marcel Pepin.

L'un et l'autre professeurs titulaires, le premier à l'école des Hautes études commerciales et le deuxième à l'école des Relations industrielles de l'Université de Montréal, les deux nouveaux administrateurs sont bien connus au Québec et à l'étranger pour les valeurs qu'ils incarnent et les responsabilités qu'ils ont assumées.

Leur expérience, enrichie et large, s'ajoutera à celle des autres membres du Conseil et rendra encore plus apparente l'idée que LE DEVOIR demeure un lieu privilégié de débat des questions qui agitent la société québécoise.

La composition du Conseil d'administration sera désormais la suivante : Jean-Denis Vincent, président et

directeur exécutif, l'Alliance mutuelle, président du Conseil d'administration de l'Imprimerie populaire Ltée.

Mme Claire Bombardier-Beaudoin, présidente, Placements Beaudier Inc.

M. Raymond Desormeaux, président-directeur général, McNeil Mantha.

M. Jacques Dumont, vice-président finances, Alliance Mutuelle.

M. Hervé Hébert, président, Fiducie du Québec.

M. André Loranger, avocat, Desjardins, Ducharme, Desjardins et Bourque.

M. Pierre Laurin, vice-président développement, Alcan.

M. Benoit Lauzière, directeur, LE DEVOIR.

M. André Morin, administrateur.

M. Jacques Parizeau, professeur titulaire, HEC.

M. Marcel Pepin, professeur titulaire, École des relations industrielles, Université de Montréal.

M. Denys Pelletier, notaire, Pelletier, Poirier, Leroux et Kemmel.



photo Jacques Grenier

## Manifestation de la CSN

Les 700 délégués au conseil général de la Fédération des affaires sociales de la CSN sont allés manifester hier midi devant le bureau du comité patronal des négociations des affaires sociales à Montréal, rue Saint-Denis. Ils voulaient dire « leur impatience face à la lenteur et à l'arrogance du gouvernement dans cette présente ronde de négociation ». Au palais des Congrès, les délégués ont entrepris un long et difficile débat sur le principe même de présenter une contreproposition au gouvernement par laquelle il réduirait leur demande salariale de 8,68% à 6,52% pour 1986. A l'ajournement à 18h30, rien ne pouvait laisser présager en quel sens les délégués allaient se prononcer. Le débat reprend ce matin.

URGENT

Université Montréal  
Faculté d'éducation permanente

Le Centre de formation continue en collaboration avec l'Association des biologistes du Québec

**COLLOQUE**

**ÉTUDES D'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX**

et

**AUDIENCE PUBLIQUE**

25 - 26 - 27 SEPTEMBRE 1986 à MONTRÉAL

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS TÉLÉPHONIQUES 343-5863

SHIATSU

Soirée d'information  
Demain vendredi,  
le 12 sept. à 20h00

Centre de  
**Yoga**

*Colette Maher* INC.

9924 Boul. St-Laurent (Métro Sauvé)  
**382-8755**  
Entrée libre, bienvenue à tous

POLARITÉ OSTÉO-ÉNERGÉTIQUE

Soirée d'information  
Vendredi, le 12 sept. à 19h30

Centre de  
**Yoga**

*Colette Maher* INC.

9924 Boul. St-Laurent (Métro Sauvé)  
**382-8755**  
Entrée libre, bienvenue à tous

COURS SUR L'ARBITRAGE CONVENTIONNEL

Professionnels et hommes et femmes d'affaires inscrivez-vous à cette série de 11 cours sur l'arbitrage qui sera donnée par le professeur Me Denis F. Gauthier à l'Université McGill les lundis soirs à 19:00 hres débutant le 29 septembre 1986.

Frais de cours: 200,00\$  
Attestation de cours donnée par  
L'Institut des Arbitres du Canada Inc.,  
Section du Québec

H. Loberge, Président  
355 Logan, St-Lambert,  
JAP 1J1  
Tél.: 465-7603

M. Jean Hudon  
Tél.: 932-2188

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR 286-1200

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mt, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS PAR TELEPHONE 286-1200

Propriétés à vendre 101

AHUNTSIC 12 017 Bond-de-Boulogne, 3 marches, 14h à 16h, luxueux cottage semi-détaché, Construction Vimar, 335-9040

AHUNTSIC, cottage neuf, projet André Grasset, foyer, piscine béton, sauna, sous-sol fini, 389-9572

BORD DE L'EAU P.A.T., sans intérêt, piscine, 8 appartements, sous-sol fini, maison très luxueuse, taxe basse, \$195,000, 642-7448

BORD DE L'EAU Boucherville, magnifique résidence sur terrain de 20 000 pi. car, dans belle enclave, 11 pièces, très belles boiseries, plus autre terrain de 10 000 pi. car, Vente rapide, \$215,000, Tél. 655-1211

BOSSUET 600, duplex, grands 5 1/2, bachelier impeccable, visites sur rendez-vous, Tél. 9h à 5h, 871-0252

BROSSARD 75, directement du propriétaire secteur N, cottage 4 chambres à coucher, 2 garages, piscine, cuisine moderne avec Jenn-Air sur sol, \$142,000, 656-5043

DEUX-MONTAGNES, style canadien en pierre, 8 pièces, espace pour faire un logement avec 4 à 5 pièces, 2 garages, terrain 125 x 125 commercial, droit de passage au lac Deux-Montagnes, tapis, système d'alarme, propriétaire accepte hypothèque et échange, Jean-Pierre Constantin, 473-2082

DORVAL, duplex \$140,000, et un semi-commercial 3 appartements et un commerce \$195,000, 694-5814-6815-751

MAGNIFIQUE résidence 115 x 40, piscine intérieure chauffée, sauna, 3 salles de bain, 5 chambres à coucher, 2 foyers intérieurs, garage double chaufferie, patio et foyer extérieur, terrain paysager, 3 terrasses, eau magnifiquement 4 portes-patio, alarme, intercom, génératrice, 2 1/2 annexes ou bureau professionnel, 418-661-2693

NAPIERVILLE, maison victorienne, 17 pièces, 24 518 pi. car, terrain commercial, centre du village, \$225,000, 514-245-7388

OTTER LAKE QUÉBEC, très belle et grande maison, 2 étages, 4 chambres à coucher, garage isolé, 2 patios, sur terrain de 1 acre, excellent état, vue panoramique des collines et du lac, ferme, Par rendez-vous seulement, (819) 647-5963 ou (613) 837-8750

OUTREMONT, cottage entièrement rénové, occupation immédiate, Pas d'impôt, 270-2920

PARTICULIER bungalow, St-Antoine des Laurentides, près de St-Jérôme, 3 chambres, sous-sol fini, 1 chambre, chambre-foyer, potager, arbrès, abri d'auto, tous les services, \$57,500, A discuter, 1-436-7290

PIGEON HILL (près de Freighsburg), maison 11 pièces, entièrement rénové avec garage et terrain d'un acre, \$75,000, 343-4592

RICHFORD VERMONT, près frontières, golf, ski, Sutton et Jay, Chalet hiver, etc., 3 chambres, 2 salles de bain, meuble, 15 acres forêt, tennis pavé, rivière, \$85,000, 802-480-3510

RUE ADAM, 2 maisons jumelées de 3 logements à louer, 4 logements meublés communicants de l'intérieur, 9h à 16h30, 522-7359

ST-HUBERT, CITE SOLEIL, bungalow 1985, pas d'agent, \$97,500, 656-7237

STE-ADELE maison canadienne de 14 pièces, construite en 75, quartier résidentiel, terrain 22 000 pi. car, paysager, 1-229-6257

CHALETS à louer 125

BROMONT, directement sur pentes de ski, 30 min Montréal, luxueux appartement, 2 c.c., foyer, tout équipé, saison hiver. Pour rendez-vous Bromont: 1-534-2235 Mt. 767-5242

PREs RAWDON, luxueux chalet, tout confort, coin tranquille, saison hiver, \$2,000, 254-3856

CHALETS à vendre 129

ENTRELACS 3 milles de Chertsey, 4 pièces, chauffage électrique, sur Lac des Cèdres, prix à discuter, contactez Mme Venne après 18h, 471-9105. Seulement la semaine

ENTRELACS 3 milles de Chertsey, 4 pièces avec s/sol fini, chauffage électrique et à l'huile, sur Lac des Cèdres, prix à discuter, 669-1577 demandez M. Venne

VAL MORIN à louer ou à vendre, avec option, 4 chambres, piscine creusée, 2 salles de bain, près des pentes de ski Belle Neige, 666-6611

CHALETS demandés 133

MOTEL 29 unités, avec piscine, restaurant, boutique, station-service. Près de la frontière américaine. À vendre par le propriétaire. Pour rendez-vous: 1-246-3862

MAISONS DE CAMPAGNE à louer 137

SAINT-CÉSaire maison québécoise (genre chaumière française) restaurée, meuble, foyer, arbrès adultes, bord de l'eau, 35 minutes du port Champlain. Tél. 488-0743, 1-772-2874

MAISONS DE CAMPAGNE à vendre 141

COMTE TEMISCOUATA Complex 2 maisons 1 1/2 étage avec garages, dont une située à l'entrée d'un village sur un terrain de 140 x 140 et l'autre située dans un rang sur un terrain de 140 x 250 près d'un ruisseau. Prix demandé \$29,000, chacune. Négociable 514-624-0230 après 18h

ULVERTON, Canton de l'Est, belle grande maison ancienne, 6 chambres, atelier isolé et séparé, grand terrain, paysage superbe, on demande \$58,000, aussi termes et maisons de campagne à vendre. Nicole Gauthier, enregistré, crr. 676-9647 ou 1-819-826-2862

MAISONS DE CAMPAGNE à vendre 145

VALLÉE SAINT-SAUVEUR 12 arpents, 243 300,00, financement disponible, 383-4300, 386-2174

TERRAINS à vendre 149

BEAU Terrain à vendre à Mont-Rolland, 73 700 pi. car, avec lac artificiel et chutes, 692-3736

LAC RUISSEAU Ste-Agathe, domaine de 12 arpents, \$116,000, financement disponible, 383-4300, 386-2174

ST-SAUVEUR Mont-Habitué, terrain prêt à bâtir, \$16 850,00, financement disponible, 383-4300, 386-2174

TERRAIN BOISE 56,900 pi. ca à Belle-Faillite, taxes basses, bon prix, 473-1460

ST-SAUVEUR, condo Les 3 Villages, pied-Mont-St-Sauveur, saison hiver ou anné, entièrement équipé à neuf, (514) 648-2490

VIEUX-MONTREAL, luxueux 3 1/2 avec salle à manger, foyer, air climatisé, appareils ménagers, idéal pour un couple, à 2 pas centre-ville, \$800,000, (514) 648-2490

CONDOS à vendre 122

CENTRE-VILLE, condo neuf, 2 chambres, St-Urbain/Prince-Arthur, tapis, 669,000. Possibilité stationnement privé. Disponible immédiatement, 878-3024

CONDO 6 1/2 avec garage, environnement paisible, près métro Cadillac, 250-0513

CONDO DE LUXE 5 1/2, 16e étage, Montréal-Nord, vue panoramique, piscine intérieure, sauna, torbillon, foyer, garage intérieur, \$115,000,00, demande, 327-4655

MONTREAL-NORD, Gouin près Langelier, très grand 3 1/2, 1 1/40 pi. car, 2 1/2 b. garage, piscine, ascenseur, 5e étage, vue sur la rivière, \$79,000, Fin de semaine, 324-0974

QUARTIER FRANÇAIS 908 est De La Gauchetière, rés. bur., \$53 600,00, plus dim. 14h à 18h, 287-9376

VERDUN, MONTROUSIEU 5 1/2, coin résidentiel, terrain 22 000 pi. car, paysager, 1-229-6257

CONDOS à louer 121

2 CHAMBRES Village Montpelier, 12e étage, cuisinière, réfrigérateur, stores verticaux, draperies, stationnement intérieur, \$650/mois, 1er octobre, Robert, 331-1198

ABRI FISCAL CLASSE 31, \$6,000, COMPTANT

Condo béton, St-Lambert, pour investisseur ayant revenu imposable, plus de \$30,000, R. Long, ca., 270-7441

WESTMONT ADJACENT Cedar Crescent, duplex luxueux, complètement rénové, location superbe, près Marie-de-France et U de M, double occupation, \$385,000,00 Téléphone: 738-9434

CONDOS à louer 121

2 CHAMBRES Village Montpelier, 12e étage, cuisinière, réfrigérateur, stores verticaux, draperies, stationnement intérieur, \$650/mois, 1er octobre, Robert, 331-1198

CONDOS à louer 121

2 CHAMBRES Village Montpelier, 12e étage, cuisinière, réfrigérateur, stores verticaux, draperies, stationnement intérieur, \$650/mois, 1er octobre, Robert, 331-1198

CONDOS à louer 121

2 CHAMBRES Village Montpelier, 12e étage, cuisinière, réfrigérateur, stores verticaux, draperies, stationnement intérieur, \$650/mois, 1er octobre, Robert, 331-1198

CONDOS à louer 121

2 CHAMBRES Village Montpelier, 12e étage, cuisinière, réfrigérateur, stores verticaux, draperies, stationnement intérieur, \$650/mois, 1er octobre, Robert, 331-1198

T.M.R., adjacent, cottage détaché, 4 chambres à coucher, sous-sol fini, cuisine rénovée, 2 1/2 toilettes, jardin aménagé, garage, vente privée, 341-5790

PIGEON HILL (près de Freighsburg), maison 11 pièces, entièrement rénové avec garage et terrain d'un acre, \$500,000, 343-4592

ST-ANTOINE Richelieu, maison unifamiliale, garage, sous-sol \$500,000, appelez après 18h, 514-787-2733 ou 324-8404

Propriétés à revenus 113

ABRI FISCAL CLASSE 31, \$6,000, COMPTANT

Condo béton, St-Lambert, pour investisseur ayant revenu imposable, plus de \$30,000, R. Long, ca., 270-7441

WESTMONT ADJACENT Cedar Crescent, duplex luxueux, complètement rénové, location superbe, près Marie-de-France et U de M, double occupation, \$385,000,00 Téléphone: 738-9434

CONDOS à louer 121

2 CHAMBRES Village Montpelier, 12e étage, cuisinière, réfrigérateur, stores verticaux, draperies, stationnement intérieur, \$650/mois, 1er octobre, Robert, 331-1198

CONDOS à louer 121

2 CHAMBRES Village Montpelier, 12e étage, cuisinière, réfrigérateur, stores verticaux, draperies, stationnement intérieur, \$650/mois, 1er octobre, Robert, 331-1198

CONDOS à louer 121

2 CHAMBRES Village Montpelier, 12e étage, cuisinière, réfrigérateur, stores verticaux, draperies, stationnement intérieur, \$650/mois, 1er octobre, Robert, 331-1198

CONDOS à louer 121

2 CHAMBRES Village Montpelier, 12e étage, cuisinière, réfrigérateur, stores verticaux, draperies, stationnement intérieur, \$650/mois, 1er octobre, Robert, 331-1198

CONDOS à louer 121

2 CHAMBRES Village Montpelier, 12e étage, cuisinière, réfrigérateur, stores verticaux, draperies, stationnement intérieur, \$650/mois, 1er octobre, Robert, 331-1198

CONDOS à louer 121

2 CHAMBRES Village Montpelier, 12e étage, cuisinière, réfrigérateur, stores verticaux, draperies, stationnement intérieur, \$650/mois, 1er octobre, Robert, 331-1198

CONDOS à louer 121

2 CHAMBRES Village Montpelier, 12e étage, cuisinière, réfrigérateur, stores verticaux, draperies, stationnement intérieur, \$650/mois, 1er octobre, Robert, 331-1198

CONDOS à louer 121

2 CHAMBRES Village Montpelier, 12e étage, cuisinière, réfrigérateur, stores verticaux, draperies, stationnement intérieur, \$650/mois, 1er octobre, Robert, 331-1198

CONDOS à louer 121

2 CHAMBRES Village Montpelier, 12e étage, cuisinière, réfrigérateur, stores verticaux, draperies, stationnement intérieur, \$650/mois, 1er octobre, Robert, 331-1198

CONDOS à louer 121

2 CHAMBRES Village Montpelier, 12e étage, cuisinière, réfrigérateur, stores verticaux, draperies, stationnement intérieur, \$650/mois, 1er octobre, Robert, 331-1198

CONDOS à louer 121

2 CHAMBRES Village Montpelier, 12e étage, cuisinière, réfrigérateur, stores verticaux, draperies, stationnement intérieur, \$650/mois, 1er octobre, Robert, 331-1198

CONDOS à louer 121

2 CHAMBRES Village Montpelier, 12e étage, cuisinière, réfrigérateur, stores verticaux, draperies, stationnement intérieur, \$650/mois, 1er octobre, Robert, 331-1198

CONDOS à louer 121

2 CHAMBRES Village Montpelier, 12e étage, cuisinière, réfrigérateur, stores verticaux, draperies, stationnement intérieur, \$650/mois, 1er octobre, Robert, 331-1198

CONDOS à louer 121

2 CHAMBRES Village Montpelier, 12e étage, cuisinière, réfrigérateur, stores verticaux, draperies, stationnement intérieur, \$650/mois, 1er octobre, Robert, 331-1198

CONDOS à louer 121

2 CHAMBRES Village Montpelier, 12e étage, cuisinière, réfrigérateur, stores verticaux, draperies, stationnement intérieur, \$650/mois, 1er octobre, Robert, 331-1198

CONDOS à louer 121

2 CHAMBRES Village Montpelier, 12e étage, cuisinière, réfrigérateur, stores verticaux, draperies, stationnement intérieur, \$650/mois, 1er octobre, Robert, 331-1198

CONDOS à louer 121

2 CHAMBRES Village Montpelier, 12e étage, cuisinière, réfrigérateur, stores verticaux, draperies, stationnement intérieur, \$650/mois, 1er octobre, Robert, 331-1198

CONDOS à louer 121

2 CHAMBRES Village Montpelier, 12e étage, cuisinière, réfrigérateur, stores verticaux, draperies, stationnement intérieur, \$650/mois, 1er octobre, Robert, 331-1198

CONDOS à louer 121

2 CHAMBRES Village Montpelier, 12e étage, cuisinière, réfrigérateur, stores verticaux, draperies, stationnement intérieur, \$650/mois, 1er octobre, Robert, 331-1198

CONDOS à louer 121

2 CHAMBRES Village Montpelier, 12e étage, cuisinière, réfrigérateur, stores verticaux, draperies, stationnement intérieur, \$650/mois, 1er octobre, Robert, 331-1198

CONDOS à louer 121

2 CHAMBRES Village Montpelier, 12e étage, cuisinière, réfrigérateur, stores verticaux, draperies, stationnement intérieur, \$650/mois, 1er octobre, Robert, 331-1198

CONDOS à louer 121

2 CHAMBRES Village Montpelier, 12e étage, cuisinière, réfrigérateur, stores verticaux, draperies, stationnement intérieur, \$650/mois, 1er octobre, Robert, 331-1198

CONDOS à louer 121

2 CHAMBRES Village Montpelier, 12e étage, cuisinière, réfrigérateur, stores verticaux, draperies, stationnement intérieur, \$650/mois, 1er octobre, Robert, 331-1198

CONDOS à louer 121

2 CHAMBRES Village Montpelier, 12e étage, cuisinière, réfrigérateur, stores verticaux, draperies, stationnement intérieur, \$650/mois, 1er octobre, Robert, 331-1198

CONDOS à louer 121

2 CHAMBRES Village Montpelier, 12e étage, cuisinière, réfrigérateur, stores verticaux, draperies, stationnement intérieur, \$650/mois, 1er octobre, Robert, 331-1198

CONDOS à louer 121

2 CHAMBRES Village Montpelier, 12e étage, cuisinière, réfrigérateur, stores verticaux, draperies, stationnement intérieur, \$650/mois, 1er octobre, Robert, 331-1198

CONDOS à louer 121

2 CHAMBRES Village Montpelier, 12e étage, cuisinière, réfrigérateur, stores verticaux, draperies, stationnement intérieur, \$650/mois, 1er octobre, Robert, 331-1198

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

À louer CARREFOUR L'ACADIE MAGASIN et BUREAU 1000 à 6000 pi. car. Occupation: Décembre 86

• Situé à l'intersection de la rue Sauvé et du boulevard de l'Acadie, côté sud-est.

• L'Acadie/Sauvé est un point de référence géographique pour les gens de la région métropolitaine.

• L'Acadie/Sauvé joue un rôle prépondérant dans la distribution de la circulation routière (plus de 61 000 véhicules/jour).

• L'Acadie/Sauvé est adéquatement desservi par les services de transport de S.T.C.U.M.

• Le Carrefour L'Acadie offre plus de 15 900 pi. car. de superficie de location pour bureaux et plus de 23 900 pi. car. de superficie commerciale, tout en disposant d'un parc de stationnement souterrain et de surface.

• Avoisinant un secteur résidentiel en croissance, le Carrefour L'Acadie est un espace commercial/bureaux privilégiés apte à desservir la nombreuse clientèle résidente des quartiers de Nouveau Bordeaux, d'Athensic, de Ville Saint-Laurent et de Corierville.

333-6532 • 341-1279

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

ESPACEs COMMERCIAUX à louer 259

# ARTS ET SPECTACLES

## La Cité du cinéma : les derniers rebondissements

**CINEMA**  
NATHALIE PETROWSKI

Périodiquement, le sujet de la Cité du cinéma revient sur le tapis. La litanie dure depuis janvier 1980. À l'époque, le maire Drapeau exaltait les bienfaits d'une cité internationale du cinéma, d'un Hollywood du Nord au coeur du Vieux-Port. Six ans durant, la Cité du cinéma a fait la manchette des journaux sans jamais se matérialiser.

De changement de gouvernement en changement de ministre, les études se sont multipliées sans jamais aboutir. Ententes non conclues, subventions annoncées puis suspendues, ministres qui ont promis mais n'ont pas livré. Dans la confusion qui entoure le dossier, personne n'a songé à faire enregistrer le nom de la Cité du cinéma !

Personne, sauf l'homme d'affaires et locuteur d'équipements de tournage Mel Hoppenheim, il y a deux mois. « Je n'en revenais pas, c'est mon grand coup. Je croyais que je n'avais pas droit au nom et qu'il était enregistré depuis longtemps. Mais non. Personne n'a jamais pensé à s'occuper de ce détail. »

Un détail de taille. Avec le nom « Cité du cinéma Pana, limitée », officiellement enregistré, avec l'emplacement et le bâtiment — l'Expo-Théâtre — qu'il a racheté de l'État québécois pour \$ 600,000 et rénové, Mel Hoppenheim ouvrira les portes de sa « cité » du Nord au producteur Dino de Laurentiis ainsi qu'à deux autres projets américains : la série télévisée *Hitchhiker* et le film *Fate of a Hunter*, dès janvier 87. Un seul problème : l'homme d'affaires aurait besoin, pour entreprendre toutes les rénovations nécessaires à une cité super-moderne, de l'aide des gouvernements. Et ceux-ci, une fois de plus, ne bougent pas, en dépit d'une entente survenue entre eux sur l'octroi d'une subvention de \$ 7,5 millions.

Mel Hoppenheim prétend que le fédéral serait prêt à l'appuyer mais que c'est à Québec que ça bloque. Hier, un porte-parole du ministre Lise Bacon offrait une version contraire. Trois promoteurs, dont Harold Greenberg et M. Hoppenheim, seraient présentement en lice. Des trois, M. Hoppenheim a fourni les données les plus précises. Il n'empêche que Mme Bacon veut s'assurer d'un certain nombre de choses, par exemple l'intégration de la production électronique, avant de se prononcer. On parle d'un délai de quelques semaines, le temps que le gouvernement rencontre

les trois promoteurs. Phénomène curieux, au moment où les choses se précisent, on ne parle déjà plus, dans les couloirs du gouvernement, de la Cité du cinéma mais d'un centre de production cinématographique. À suivre.

★ Voir la radio au cinéma. Après *Équinoxe* et *La Guêpe*, le dernier-né du cinéma québécois s'appelle *Morning Man*. Réalisé par Danièle J. Suissa, le film sera présenté en première mondiale le 24 septembre. Il s'agit d'une histoire vraie, celle de Robert Lavallée-Ménard, interprétée par Bruno Doyon. Incarcéré à l'âge de 21 ans pour vols à main armée, Ménard s'évade le jour de son anniversaire. Muni de faux papiers, il se réfugie à Chicoutimi et devient l'animateur-vedette de la région, avant, bien entendu, de comprendre qu'il n'y a pas de liberté dans la fuite et de se rendre aux autorités. C'est en prison qu'il a écrit son histoire, comme le personnage de Grégory dans *Une histoire américaine*, de Jacques Godbout. Écrire en prison, écrit Jacques Godbout, n'est-ce pas produire de la littérature d'évasion ?

★ La bénédiction d'Yves Montand. Nullement ébranlé par la venue du Festival des films du monde de Montréal, le 4e Festival du film de Québec entend bien rivaliser d'éclat devant l'envahisseur. Une soixantaine de films seront présentés à Québec, du 26 septembre au 3 octobre, dont *Jean de Florette*, la super-production française mettant en vedette Yves Montand. L'acteur a accepté de faire le voyage à Québec pour l'occasion et donc de soutenir moralement un jeune festival qui n'est pas prêt à rendre les armes.

## Soviero admirable, Cupido pleurnicheur

# Une Juliette en panne de son Roméo

CAROL BERGERON

*Roméo et Juliette*, opéra en cinq actes de Charles Gounod. Henry Lewis (chef d'orchestre), Bernard Uzan (mise en scène), Claude Girard (scénographie et costumes). Distribution : Gregory Kunde (Tybald), Charles Prévost (Paris), Grégoire Legendre (Capulet), Diana Soviero (Juliette), Gaëtan Laperrière (Mercutio), Alberto Cupido (Roméo), Marion Pratinicki (Gertrude), Jean-Clément Bergeron (Gregorio), Pierre Charbonneau (frère Laurent), Odette Beaupré (Stéphano), Robert MacLaren (Benvolio) et Phillip Ems (le duc de Vérone). Un orchestre et les chœurs de l'Opéra de Montréal. Le mardi 9 septembre, à la salle Wilfrid-Pelletier, et les 13, 18, 20, 24, 27 et 29 septembre.



Diana Soviero (Juliette) et Alberto Cupido (Roméo) dans la production de l'Opéra de Montréal.

Deux adolescents qui s'aiment, deux familles qui se détestent, deux suicides et deux meurtres : voilà l'histoire de *Roméo et Juliette*. Une mise en scène bons trucs bon genre, une scénographie sans surprise, de jolis costumes, une direction d'orchestre discrète et un peu molle, une remarquable Juliette, un Roméo mince, un plateau de belles voix, et des chœurs bien préparés : voilà la production de l'Opéra de Montréal de l'ouvrage lyrique de Gounod.

Spectacle après spectacle, on sent que l'Opéra de Montréal cherche avant toute chose le confort du spectateur moyen. Le seul véritable effort qu'on attend de lui est qu'il se rende à la Place des arts. Là, bien

calé dans son fauteuil, on ne lui demandera rien d'autre que de regarder et d'écouter béatement : tout au plus devra-t-il applaudir dès qu'un nouveau décor apparaît et (autant que possible) après chaque « air-

prouesse » de la partition. Cependant, à vouloir divertir sans effort de participation, on obtient des spectacles qui mènent à l'ennui.

Des mélodies agréables, bien harmonisées et joliment orchestrées ne

peuvent pas faire oublier la minceur des personnages (sauf celui de Juliette) et une certaine faiblesse de la construction dramatique que les cinq versions de l'ouvrage attestent clairement. Il a donc fallu cloûter et couper. Ici, on ne peut qu'apprécier la qualité du travail du metteur en scène (Bernard Uzan) et du chef d'orchestre (Henry Lewis). En resserrant l'action, notamment à la fin du quatrième acte, ils lui ont donné une plus grande cohésion.

En somme, il n'y a que le personnage de Juliette qui évolue avec le déroulement du drame. En chantant ce rôle difficile pour la première fois, le soprano américain Diana Soviero a fait une démonstration éblouissante de ses dons de chanteuse et de comédienne. Devant une si belle réussite, on imagine qu'il faudra ajouter son nom à la liste des grandes interprètes de cette Juliette de Gounod.

Une voix bien timbrée, jeune et beau, le ténor Alberto Cupido aurait dû faire un excellent Roméo, mais pour être un digne partenaire de Mme Soviero, il lui aurait également fallu être un bon comédien. Et puis, cette manière pleurnicheuse de chanter, comme le font certains ténors italiens, convient-elle au style de Gounod ? Heureusement, les Pierre Charbonneau, Odette Beaupré, Charles Prévost, Gregory Kunde, Grégoire Legendre et Gaëtan Laperrière ont su s'imposer dans leurs petits rôles respectifs.

## À la Mostra de Venise

# Rohmer obtient le Lion d'or

VENISE (AFP) — Si, avec *Le Rayon vert*, d'Éric Rohmer, la France obtient le Lion d'or, la récompense suprême de la Mostra de Venise, l'Italie, elle, se taille la part du lion dans le palmarès avec trois prix sur sept.

L'attribution du Lion d'or à Éric Rohmer, qui, pour la première fois, obtient une grande récompense internationale, était attendue et a été chaleureusement ovationnée lors de sa proclamation. Récompenser Rohmer s'inscrit, d'ailleurs, tout à fait dans l'esprit de la Mostra qui se veut vouée au cinéma d'auteur.

Bien qu'unaniment reconnu de tous, ce cinéaste de 66 ans, très original, n'hésite pas à innover et à se remettre en question. Pour son *Rayon vert*, il a essayé, pour la première fois, de filmer en 16 mm, en improvisation, notamment avec Marie Rivière, son interprète principale.

En quatre ans, la France a donc obtenu, à la Mostra de Venise, trois Lions d'or, les deux précédents ayant récompensé *Prénom Carmen*, de Jean-Luc Godard (1983), et *Sans toit ni loi*, d'Agnès Varda (1985), mais sa présence était généralement plus massive dans le palmarès. On s'étonne que *Round Midnight*, de Bertrand Tavernier, n'apparaisse nulle part, non plus que son extraordinaire interprète, le saxo américain Dexter Gordon.

De même, il est étrange qu'*O Melliokomos*, de Théo Angelopoulos, ne soit pas non plus mentionné. Ce cinéaste grec est, en effet, un authentique auteur, un des grands maîtres de l'image du cinéma contemporain.

En revanche, la surprise vient d'Italie. *Storia d'amore*, de Francesco Maselli, obtient deux récom-

penses : le Grand Prix spécial du jury et le prix pour son interprète féminine, Valeria Golino. Le film a été très bien accueilli, mais méritait-il deux distinctions ?

Le prix d'interprétation masculine va à Carlo delle Piene, interprète fétiche de Pupi Avati. Petit, pas très beau, mais cocasse et chaleureux, ce comédien a une grande présence à l'écran et dégage immédiatement la sympathie. Dans *Regalo di natale*, il joue avec brio le rôle d'un industriel apparemment naïf, mais redoutable joueur de poker.

Pour *La Colombe sauvage*, de Sergueï Soloviev, l'Union soviétique remporte, ex-aequo avec Maselli, le Grand Prix spécial du jury. Pas exactement conformiste, ce film, qui montre des personnages louches et le marché noir au fin fond du Kazakhstan, pourrait bien être un des premiers signes du dégel du cinéma soviétique. L'Union des cinéastes d'URSS est dirigée, depuis mai dernier, par un nouveau venu, Elen Klimov.

Quant à la cinématographie argentine, elle confirme son effervescence avec le Lion d'argent pour la première oeuvre, attribué à *La Pelicula del rey*, de Carlos Sorin, comédie cocasse sur un film qui ne se fait pas.

## Son dernier récital avait eu lieu à Montréal

# « Pepper » Adams meurt à 55 ans

NEW YORK (AFP) — Le musicien de jazz américain Park « Pepper » Adams, l'un des plus grands saxophonistes de ces 30 dernières années, est mort à l'âge de 55 ans, hier, à New York, d'un cancer du poulmon.

Adams était malade depuis près de deux ans, mais il avait continué à se produire sur scène deux mois avant sa mort. Sa dernière apparition remonte à juillet dernier au Festival de jazz de Montréal où, selon sa femme, il avait attrapé une pneumonie.

Il avait joué avec les plus grands noms du jazz, notamment John Coltrane, Dizzy Gillespie, Benny Goodman et Stan Kenton avec qui il avait fait ses débuts new-yorkais en 1956 après avoir servi pendant la guerre de Corée.

Ses amis musiciens lui avaient donné le surnom de « The Knife » (le couteau). « On l'appelait ainsi, a dit le batteur Mel Lewis, parce que, quand il se mettait à souffler dans son instrument, son jeu nous faisait comme l'effet d'un hachoir. Il nous mettait tous en morceaux. »

Né dans une petite ville du Michigan, il avait grandi à Détroit. Il s'était mis au saxo baryton à l'âge de 12 ans, avait-il raconté, à cause de son admiration pour Harry Carney, qui faisait partie de l'orchestre de Duke Ellington.

Également compositeur et clarinettiste, Adams a reçu trois nominations aux Grammys, les Oscars de la musique. Pour le critique de jazz américain W. Royal Stokes, Adams était « peut-être le joueur de saxo ayant le plus d'imagination mélodique » et il était doué d'une sonorité « particulièrement chaleureuse et lyrique ».

## Elle avait fait une tournée avec Fauré

# Décès de Magdalena Tagliaferro

RIO DE JANEIRO (AFP) — La pianiste Magdalena Tagliaferro est morte, mardi, à Rio de Janeiro, à l'âge de 93 ans, victime d'un infarctus.

Fille de Français d'origine italienne, Magdalena (Magda, pour les Français) est née à Petropolis, à 65 km de Rio, le 19 janvier 1894, mais elle a passé presque toute sa vie à Paris où elle est arrivée à l'âge de 13 ans.

Magdalena Tagliaferro a joué pour la première fois en public, à

l'âge de 9 ans, un concert de Mozart à São Paulo, où elle a passé son enfance.

Son père, Paulo Tagliaferro, a été son premier maître. À 15 ans, elle a complété ses études au Conservatoire de Paris et, à cette époque, Gabriel Fauré, directeur du Conservatoire, lui a proposé de faire une tournée avec lui.

Depuis lors, sa carrière a été une ascension continue dans le Vieux et le Nouveau Monde.

**3 HOMMES** et un couffin  
7.00 - 9.00  
LE DAUPHIN  
BEAUBIEN PRES  
D'IVERVILLE 721-6060

**20 DERNIERS JOURS** pour acheter la CINÉ-CARTE du cinéma **OUTREMONT** et de **L'AUTRE CINÉMA**  
15 FILMS POUR 25\$

**GALERIE SAMUEL LALLOUZ**  
Vous êtes cordialement invité au vernissage de  
**MARCELLO LO GIUDICE**  
ce soir le 11 septembre de 18 à 21 hrs.  
L'exposition se poursuivra jusqu'au 12 octobre.  
1620 Sherbrooke ouest Tél.: 935-5455

**La Couleur Pourpre**  
UN FILM DE STEVEN SPIELBERG  
st-denis 2 12.05 - 15.00  
18.00 - 21.00

Offrez-vous une vraie sortie Cinémas unis  
**METTES-VOUS-EN PLEIN LA VUE...**

**EXCENTRIQUE, BOHÈME, SENSUELLE; UNE FEMME IMPULSIVE ET LIBÉRÉE...**

**VALERIE KAPRISKY** et **CLAUDE BRASSEUR**

un film de **PHILIPPE DE BROCCA**

avec STÉPHANE AUDRAN • musique CLAUDE BOLLING  
une production ALAIN TERZIAN • distribuée par KARIM

**Le PARISIEN**  
480 STE-CATHERINE O. 866 3856

**Dès demain**

**LE NOUVEAU CINÉMA ALLEMAND**

**«BIZARRE...GÉNANT...»**  
Schroeter bascule tous les repères du cinéma. — DER SPIEGEL

**«ORIGINAL...CÉRÉBRAL...»**  
Un essai poétique et non pas un conte logique. — KONKRETE

SÉLECTION OFFICIELLE FESTIVALS de BERLIN et de MONTREAL

un film de **WERNER SCHROETER**

**DER ROSENKÖNIG**

V.O. S.T. FRANÇAIS

**LE ROI DES ROSES**

Scénario et mise en scène **WERNER SCHROETER**  
avec **MAGDALENA MONTEZUMA** distribution **KARIM**

**ÉLYSÉE**  
35 MILTON 842-6053

**Dès demain**

**«La comédie Italienne est de retour à son meilleur... un tandem explosif: MASTROIANNI - GASSMAN.»** — La Stampa

SÉLECTION OFFICIELLE FESTIVAL DE MONTREAL

**Mario Monicelli** présente

**Marcello Mastroianni**  
**Vittorio Gassman**

**Deux Inconnus dans La Ville**

V.O. ITALIENNE S.T. FRANÇAIS

(I SOLITI IGNOTI VENT'ANNI DOPO)  
avec **CELIA RONDINELLA** • **GINA ROVERE**  
musique de **NINO ROTA** réalisé par **AMANZIO TODINI**

**CAPITOL**  
858 STE-CATHERINE E. 849 0041

**Dès demain**

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Benoit Lauzière

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Lise Bissonnette, Jean-Guy Duguay, Jean Francoeur, Albert Juneau

Directeur de l'information: Christian Bellavance
Directeurs adjoints: Pierre Beaulieu, Serge Gosselin

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

LE COURAGE POLITIQUE

DORVAL ou Mirabel ? Après avoir retourné la question dans tous les sens durant quatre mois, le comité consultatif sur les aéroports de Montréal n'a pu faire mieux que de renvoyer la balle au gouvernement en lui demandant de prendre lui-même la décision.

Malgré ses lacunes, cette consultation favorisera peut-être une prise de position plus claire — qu'on ne l'avait prévue à l'origine — sur l'avenir du réseau aéroportuaire de Montréal.

Mais il ne faudrait pas que la poursuite de la consultation et l'impossible accord auquel elle conduira vraisemblablement servent de prétexte au gouvernement pour se libérer de ses responsabilités.

Le ministère des Transports ne doit pas s'abriter derrière les divisions insurmontables entre les représentants régionaux pour justifier son inaction.

Le gouvernement aura besoin, comme le ministre d'État le disait si bien, d'une bonne dose de courage politique.

— ALBERT JUNEAU

En fait, l'échec de cette consultation résulte pour une large part de la prémisse fondamentale imposée au comité en avril 1985.

Prévoyant sans doute que l'unanimité serait difficilement acquise, le ministre avait cru bon d'ajouter une condition particulière que les membres du comité étaient invités à prendre en sérieuse considération.

C'était une illusion de croire qu'un consensus serait possible, d'autant que les membres du comité favorisent désormais deux options radicales, dont l'une met en cause la prémisse fixée au départ.

Secours direct dans l'Ouest

LE NOUVEAU ministre fédéral de l'Énergie, M. Marcel Masse, a eu droit à une ovation monstre de la part de l'industrie pétrolière de l'Ouest en lui annonçant qu'elle n'aurait plus à payer de taxe sur les revenus du gaz et du pétrole.

Une surtaxe à la pompe n'eut pas été catastrophique, bien au contraire. Le gouvernement fédéral devra expliquer comment pareil changement dans sa politique fiscale aidera vraiment l'économie de l'Ouest.

Justement, plusieurs s'attendaient que M. Michael Wilson donne suite à la rumeur d'une hausse de la taxe sur l'essence.

M. Wilson s'en expliquera sans doute bientôt, mais entre-temps il ne manquera pas d'observateurs pour trouver que ce secours direct intéresse aussi des gouvernements conservateurs bientôt aux prises avec des élections dans l'Ouest.

Or, le scepticisme règne toujours sur le marché international de l'or noir. On se demandait hier si le principal membre de l'OPEP, l'Arabie saoudite, n'avait pas commencé de briser l'accord auquel le cartel a finalement consenti.

Normalement, ces mesures défensives pourraient faire remonter les prix. Mais c'est compter sans les réserves qui ont été accumulées dans le monde occidental.

Dans une telle conjoncture, on se demande avec quels deniers publics le premier ministre de l'Alberta, M. Don Getty, va financer le programme dont il parle de stabilisation des revenus de l'industrie pétrolière.

Avant d'institutionnaliser le secours direct aux pétroliers, en cette ère de privatisation et de déréglementation, M. Wilson devra en expliquer la philosophie et les règles de financement — et pas seulement au Canadian Club, mais aux Communes.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

Et en avant sur le boulevard...

BILLET

PAUL-ANDRÉ COMEAU

DORVAL ou Mirabel ? La belle question ! Même les experts ne s'y retrouvent pas. Après des mois de travaux, de délibérations et de recherches, le comité Sauriol s'est contenté de remettre un rapport où l'on oublie de trancher l'objet du litige.

Je n'ai pas du tout l'intention de me prononcer sur cette question dont j'ignore et la complexité et les enjeux. Qu'on se rassure, aussi bien à Ottawa que dans les états-majors des candidats à la mairie de Montréal.

J'exagère un peu en minimisant le dernier objet de mon ressentiment. Il faut tout de même dire au risque de m'encourir les foudres de mes amis qui me reprochent régulièrement d'ainsi épancher mes états d'âme dans des pages aussi sérieuses.

Je n'ai accumulé un capital de ressentiment à la source de cette prose. Quand vous arrivez au Caire ou dans toute autre ville exotique, le folklore excite bien des inconviénients.

Mais en arrivant, dans la métropole du Canada, j'ai eu la surprise de ma vie. Évidemment, dans l'autobus — le Miracar, de son nom commercial — qui me ramenait de Mirabel vers le centre-ville, ma haine pour les poteaux s'est rallumée.

De tous les endroits imaginables, c'est boulevard Dorchester, entre le Reine Elizabeth et la Place Ville-Marie qu'on a logé le terminus des liaisons entre Mirabel, Dorval et la métropole.

Je vous invite à tenter l'aventure de cette arrivée en douceur dans la ville aux cent clochers, comme nous enseignait naguère une géographie

riche en clichés. D'abord, le chauffeur du Miracar doit se frayer une place le long du trottoir, ce qui n'est pas évident lorsqu'il n'y a pas de policier dans les parages.

C'est alors que débute la partie d'attente de toute l'entreprise, l'envoiee comprise. En jetant un regard sur vos bagages laissés sur le trottoir, vous vous faulxiez entre deux autobus dans l'espoir de héler un taxi.

Et, dans cette chasse aux taxis boulevard Dorchester, les touristes étrangers s'initient, à leurs risques et périls, aux charmes pittoresques d'une métropole qui se targue d'avoir deux aéroports internationaux.

Et si on pensait aménager un modesto terminus au centre-ville ?

« J'ai rien à faire ! »

CETTE PHRASE plaintive vibre encore à mes oreilles. Mes enfants, leurs amis et plus tard mes petits-enfants me l'ont servie régulièrement en pâture, pour que j'y morde. Ils le faisaient avec le dessein arrêté que je les arrache à leur ennui.

Quand j'avais trouvé de quoi les distraire, ils réclamaient ma participation aux jeux de mon cru : le « drapeau », la lecture, la fabrication d'un cerf-volant, l'exploration en montage ou à travers les boisés, une séance de cinéma à Montréal, dans ma voiture, etc.

Je ne résistais pas longtemps à l'invitation d'être des leurs et de me soumettre à la règle de leur quatre volontés. Pourquoi cédaient-ils ? Ils me ramenaient à l'époque lointaine de mon enfance, fier, au surplus, de les initier à des divertissements vieux comme l'humanité et que je ne souhaitais pas voir tomber en désuétude.

Les petits me considéraient un drôle de bonhomme. Ils avaient du mal à admettre qu'ignorant la télévision, le vélo 10-vitesses, la chaîne stéréo, l'argent de poche, les Beatles, les Expos, la guitare électrique, la drogue, etc., j'aie pu survivre ou résister à la tentation du suicide.

Mi-sérieux, mi-badin, je défendais ma génération « arriérée », obscurantiste, entendez « nono ». Récemment, un petit finaud, plus éveillé que le reste de sa bande, voulut savoir si j'avais connu l'homme de Néanderthal.

Je ne dévoile plus rien de mes jeunes années aux petits morveux d'aujourd'hui. Non par crainte de perdre leur crédibilité. C'est chose faite avant d'ouvrir la bouche. Il arrive que mes histoires les ennuient à mort.

Heureusement, je peux compter sur la curiosité des vieux qui, tout jeunes en ce temps-là, ont connu la salutaire frugalité de la Crise.

Par exemple, je ne me rappelle pas avoir échappé à : « J'ai rien à



VAGABONDAGES

ALBERT BRIÉ

faire ! » Premièrement, je savais. Ensuite, si je n'avais pas su, on me l'aurait fait savoir avec une riposte du genre « Mange ta main et garde l'autre pour demain ».

La journée, en été, commençait par l'assistance à la messe de 7 h 15. Au retour, je changeais de « butin », après un déjeuner de gruau, pour la corvée : une heure à scier, fendre et « corder » le bois pour l'hiver.

Par contre, le travail des ouvriers salariés me fascinait. Je m'en sentais indigne, incapable. « Blocage », aurait diagnostiqué un psychologue, si ce diable de personnage eût pu avoir droit de cité à l'époque.

Heureusement, j'avais du goût, que sous-tendaient sans doute des dispositions, pour le travail aux champs, à l'étable et à la grange.

Ce fut surtout aux animaux de la ferme que je réservai la meilleure part de mon amitié. En me jouant, je sus en un tournemain atteler les chevaux, traire les vaches, nourrir

et brosser les cochons crottés. Au contact des bêtes, je me mis à parler d'abondance, ce qui m'était pénible avec mes soi-disant semblables.

D'autres jeux que ceux de la ferme m'attiraient. De vrais jeux : la pêche à la seine ; le barbotage dans l'étang aux grenouilles ; les courses en culbutes sur les « pits » de sable de la carrière Verreault ; la cueillette des petits fruits dont tous s'empressaient, jusqu'à l'indigestion ; la capture des abeilles, guêpes et bourdons, qui dardaient les imprudents dépourvus de dextérité.

En 1960, enfin ! le Progrès vint... La fine pointe du Progrès empailla tout ce qui fleurait bon la vie, y compris mon fumet agricole.

Nous étions entrés dans la civilisation des loisirs. Le miracle a été que personne ne s'est aperçu que nous emménagions dans une ère nouvelle où nous n'aurions rien à faire.

En attendant, les héritiers de l'après-télé, du « technologisme » du « gadgétisme » sont à faire l'expérience de cette situation : ne rien faire. En conséquence, tout maintenant leur arrive fait, monté, programmé, enclenché, ou encore cuit, servi, mastiqué, avalé, digéré.

Un jour, on le subodore, ils renâcleront. Aux prophètes du messianisme de l'ordinateur, ils jeteront : « Vade retro, Satana ! » Car, bien entendu, ils se seront remis au latin. Et là, il y a tout à faire.

LETTRES AU DEVOIR

À nier l'évidence...

LA RENGAINE est connue de tous... Dorval ou Mirabel. Pourtant, après 40 rapports, les pertes d'énergies, de temps et de deniers publics énormes, le débat semblait clos puisque la presque totalité de ces rapports confirmait le rôle majeur de Mirabel dans le positionnement de Montréal comme grande ville aéroportuaire.

Dans une telle conjoncture, on se demande avec quels deniers publics le premier ministre de l'Alberta, M. Don Getty, va financer le programme dont il parle de stabilisation des revenus de l'industrie pétrolière.

Si vous aviez pris la peine de lire correctement ce document auquel vous vous référez, vous vous seriez rendu compte, comme beaucoup d'autres lecteurs avant vous, que les éléments que vous présentez comme s'ils étaient des conclusions de l'étude en question (inquiétudes des gestionnaires, burn-out des cadres, problèmes de transfert de personnel) ne sont, en fait, que des opinions qui circulent (même au DEVOIR, semble-t-il) et qui servaient de toile de fond aux préoccupations dont a originé notre recherche.

Résultat de toutes ces tribulations : un aéroport ultra-moderne et super-sécuritaire qui fait l'envie de toutes les grandes villes du monde et, il faut bien l'avouer, avec raison. Le coût du projet : un demi-milliard de dollars !

Et maintenant, après être retombé sur terre et s'être rendu compte que Montréal ne concurrencerait pas New York en l'an 2000, on veut renier le choix de toute une époque.

Mais qui « on » ? Qui aurait intérêt à miner la réputation aéroportuaire de Montréal au profit de Toronto ? Qui aurait intérêt à ridiculiser une grande réalisation technologique québécoise au profit d'un aéroport inadéquat et dépassé technologiquement (Dorval) ?

raient être assez gênées de répondre à ces questions et il y a fort à parier que plusieurs ne pourraient le faire en français... Une chose est certaine : l'opinion publique du Québec mérite d'être bien informée sur la question.

— JACQUES CARRIER
Saint-Jérôme, 26 août

Des opinions et non des conclusions

DANS L'ÉDITION du vendredi 15 août 1986 du DEVOIR, vous publiez, en page éditoriale sous la rubrique « Analyse », un article intitulé « Le réseau des mal-aimés ».

Si vous aviez pris la peine de lire correctement ce document auquel vous vous référez, vous vous seriez rendu compte, comme beaucoup d'autres lecteurs avant vous, que les éléments que vous présentez comme s'ils étaient des conclusions de l'étude en question (inquiétudes des gestionnaires, burn-out des cadres, problèmes de transfert de personnel) ne sont, en fait, que des opinions qui circulent (même au DEVOIR, semble-t-il) et qui servaient de toile de fond aux préoccupations dont a originé notre recherche.

Vous avez donc cité en appui à ce qui semble être, de toute façon, votre opinion, une étude qui la contredit en tout point.

En vous basant sur notre étude, vous dites aussi que les CLSC sont encore largement une affaire d'état d'âme. Cette fois, vous avez en partie raison. Je dois cependant vous rappeler que notre étude n'en était pas une du management des CLSC mais qu'elle portait plutôt sur la pratique des professionnels qui y oeuvrent.

Chacun de vos lecteurs comprendra vite que, s'il doit un jour être frappé de maladie et être aidé par un travailleur de CLSC pour aller au petit coin et prendre son bain, il préférera avoir devant lui quelqu'un qui, comme soeur Thérèse, sait avoir des « états d'âme » plutôt qu'un technocrate qui, pour « manager son temps » et « prioriser ses interventions », se mette à chronométrer ses fonctions naturelles.

Au cas où votre deuxième lecture ne vous conduise pas jusqu'à sa conclusion, qui se trouve en caractère gras à l'endos du volume, je me permets de la citer, surtout pour le bénéfice de vos lecteurs qui n'ont pas toujours le temps de vérifier vos sources :

« Il faut bien le dire, lorsque, il y aura bientôt quinze ans, les CLSC ont été créés, le projet tenait de la prétention. Les mots étaient là pour décrire ou plutôt nommer ce qu'il fallait faire et surtout ne pas faire, mais les pratiques professionnelles qui allaient les concrétiser faisaient cruellement défaut. Il allait falloir les inventer de toutes pièces.

« Ce volume a voulu démontrer que, au-delà de la prétention, plusieurs équipes ont su atteindre et incarner le succès professionnel. Les CLSC possèdent en eux des exemples, dont ils peuvent s'inspirer, pour généraliser l'innovation, l'efficacité et souvent même l'humilité et le sens des responsabilités qui font l'envie de spécialistes des services de première ligne.

— ROBERT POUPART
co-auteur,
« La création d'une culture organisationnelle : le cas du CLSC »,
Montréal, 2 septembre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 9130, rue Boivin, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. LIVRAISON A DOMICILE QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR : \$3,25 par semaine le samedi seulement = \$1,00. Pour information : à Montréal: 332-3891 à Québec: (418) 687-2021. Livraison par porteur: Édition quotidienne = 139\$ par année 75\$ 6 mois 39\$ 3 mois. Livraison par la poste: Édition quotidienne = 145\$ par année au Canada 79\$ 6 mois 42\$ 3 mois. Pour information (514) 844-3361. Courrier de distribution: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

# DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

## Nos universités : un investissement pour l'avenir

Extraits du mémoire de l'École polytechnique de Montréal présenté à la commission de l'éducation et de la main-d'œuvre du gouvernement du Québec

**L**E SOUS-FINANCEMENT chronique qui frappe les universités du Québec depuis plusieurs années a été maintes fois dénoncé. Pour l'École polytechnique, ce sous-financement s'est traduit par :

- une réduction de 39 % du coût de formation par étudiant (\$ 4.600 par étudiant équivalent temps complet en 1985-1986 par rapport à \$ 7.500 en 1978-1979 en dollars constants de 1978 ;
- une diminution sensible des dépenses pour l'équipement scientifique par étudiant ;
- la tombée en désuétude d'un bon nombre d'équipements de laboratoire ;
- une augmentation de 50 % du rapport du nombre d'étudiants par professeur (de 15 à 22,5) durant la même période ;
- un vieillissement constant du corps professoral ;
- une détérioration progressive de son infrastructure de services (bibliothèque, ordinateurs, ateliers, secrétariat, etc.).

D'après une étude récente du Comité des doyens d'ingénierie et des sciences appliquées du Canada, le coût par étudiant de l'ensemble des facultés d'ingénierie du Québec est le plus bas de toutes les régions du Canada et le rapport du nombre d'étudiants par professeur est le plus élevé.

L'École polytechnique a pris des moyens pour réduire ses dépenses, diversifier les sources de financement et rationaliser ses activités.

L'École a sollicité et obtenu la précieuse et essentielle collaboration de tout son personnel pour réduire ses dépenses et contrôler ses déficits annuels. Ainsi elle :

- pratique la modulation des charges d'enseignement de son corps professoral : un professeur non actif en recherche peut donner presque le double de cours que ses collègues, plus actifs (8 cours par année au lieu de 5) ;

- maximise l'utilisation de ses locaux (1.200 étudiants du 1er cycle suivent actuellement des cours pendant l'été, les locaux sont ouverts 24 heures par jour, 365 jours par année) ;

- a aboli plusieurs postes ;
- a instauré des programmes de pré-retraite (depuis quatre ans, 18 personnes s'en sont prévaluées) ;
- a fait davantage appel à des chargés de cours et à des auxiliaires d'enseignement ;
- a augmenté de plus de 50 % le nombre d'étudiants par classe (50 en 1978, 80-90 en 1985) ;
- a demandé ses professeurs d'augmenter le nombre d'étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles qu'ils dirigent.

Le rendement du personnel en général et du corps enseignant en particulier est exceptionnel et a atteint un niveau qui peut difficilement être encore amélioré.

L'École a diversifié ses sources de financement en faisant appel aux entreprises. Elle a mis sur pied un programme de professeur associé (*adjunct professor*) par lequel l'industrie participante accepte de décharger un scientifique à raison d'une journée par semaine ou plus, pour enseigner ou pour diriger les travaux des étudiants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

Le montant total des différents fonds de recherche subventionnés provenant des différents organismes gouvernementaux ou privés, a dépassé \$ 10 millions en 1975. De plus l'École a sollicité et reçu des dons

importants en équipements et en argent au cours des quatre dernières années. Ces dons se chiffrent à plus de \$ 6 millions.

Les activités de coopération internationale de l'École se chiffrent à environ \$ 5 millions par an. L'ACDI est le principal bailleur de fonds pour ces activités.

Afin de rationaliser ses activités, tous les niveaux programmes d'enseignement mis en place depuis quelques années à l'École l'ont été, soit en collaboration avec d'autres institutions universitaires, soit par un financement direct des entreprises.

L'École a donc conclu des ententes formelles de collaboration avec les universités de Montréal, McGill, Concordia, du Québec à Montréal et du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Elle s'apprete à conclure une autre entente avec l'Université de Montréal et l'École des Hautes Études

étudiantes (fichier RECU), de façon à ce que le système soit équilibré pour toutes les institutions ;

- 4. le contrôle des accroissements de populations étudiantes selon l'augmentation réelle du support financier accordé par l'État aux universités ;
- 5. la diversification des sources de financement, dont l'augmentation des frais de scolarité au profit des universités ;
- 6. la rationalisation des activités dans le réseau universitaire québécois.

À l'instar du Conseil des universités, l'École est fermement convaincue que l'assainissement des finances des universités nécessite l'application des trois premiers-éléments de solution énumérés ci-haut. Nous voulons cependant élaborer brièvement sur chacune des trois dernières suggestions.

### L'accroissement de la population

À toutes fins utiles, il est faux de prétendre que l'État finance les clientèles additionnelles des universités. En effet, pour l'année 1986-87, l'ensemble des compressions de toute nature imposées aux universités approche les \$ 30 millions tandis que le financement des nouvelles populations, selon les règles en vigueur nécessiterait une injection de \$ 26 millions. On voit donc que, pour cette année encore, le financement de ces nouvelles populations est obtenu par prélèvement à même les budgets de base des universités.

Si l'État n'est plus en mesure de financer l'accroissement des populations étudiantes, les règles de financement doivent être ajustées en conséquence. Chaque institution sera alors forcée soit de plafonner le nombre total de ses étudiants ou soit d'assumer le coût de l'accroissement.

Si, par contre, l'État poursuit sa politique d'accessibilité universelle, il doit assumer le coût intégral des augmentations de populations.

Si, enfin, l'État juge que certains secteurs sont prioritaires et nécessite un développement, il doit les



identifier et les financer en conséquence.

Ces moyens permettraient d'arrêter la concurrence malsaine entre les universités, créée par le financement des populations additionnelles au moyen de prélèvement et limiterait l'investissement de l'État dans les universités.

Les gouvernements, tant fédéral que provincial, pourraient grandement favoriser de telles actions en accordant des avantages fiscaux accrus aux entreprises qui participent au financement des activités de formation et de recherche des universités. En France, le gouvernement oblige même les industries à dépenser une fraction de leur chiffre d'affaires dans des activités de formation continue par les universités.

### Les frais de scolarité

L'École polytechnique est favorable à l'augmentation des frais de scolarité à deux conditions :

- 1. que le programme des prêts et bourses soit bonifié de façon à main-

tenir une accessibilité relativement facile à l'université pour les étudiants qui ne sont pas favorisés financièrement ;

2. que cette augmentation serve à accroître la qualité de services offerts aux étudiants et non pas à accroître les revenus de l'État. En d'autres termes, que cette augmentation soit versée intégralement aux universités.

### Rationalisation du réseau

Cette rationalisation se concrétisera pour l'École par la poursuite de collaboration avec les autres facultés d'ingénierie afin de réduire les duplications infructueuses et coûteuses.

En présentant son mémoire devant la commission parlementaire de l'Éducation et de la Main-d'Œuvre, l'École polytechnique voulait témoigner des efforts qu'elle a menés pour assainir ses opérations. Elle estime que le fil est complètement déroulé. C'est maintenant à l'État d'agir.

### C'est à l'État maintenant d'agir

des commerciales pour la création d'un programme de 2<sup>e</sup> cycle en Gestion de projet d'ingénierie et d'aménagement.

De plus, toutes les subventions de recherche d'actions structurantes reçues par l'École ont été présentées conjointement avec au moins une autre institution universitaire.

L'École Polytechnique favorise les collaborations de ses professeurs avec ceux des autres universités et continuera de le faire dans l'avenir.

Les éléments de solution proposés par l'École Polytechnique comportent :

1. la cessation de toutes compressions et de tous prélèvements dans les budgets de base des universités ;
2. l'indexation annuelle de ces budgets pour tenir compte de l'inflation ;
3. la révision des règles de financement et de recensement des popu-

## La loi, gage de respect des individus

Extraits de l'homélie prononcée par Mgr Jude Saint-Antoine, évêque auxiliaire à Montréal, à la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame, à l'occasion de la Messe rouge, le 3 septembre 1986. Réunissant plus de trois cents membres du barreau, cette messe marquait l'ouverture des tribunaux

**E**N TANT que fidèles chrétiens, en tant que « fidèles », reliés au Christ, membres vivants de son corps par le baptême et la confirmation, vous êtes appelés à la sainteté de vie, dans les conditions ordinaires de votre vie familiale et sociale, dans tous les milieux où vous vivez, pour animer et pénétrer de l'esprit de l'évangile tout votre quotidien. C'est dans ce tissu humain de vos occupations professionnelles qu'il vous faut apporter les dons de votre esprit et de votre cœur, pour l'enrichir, le perfectionner, lui donner toute la consistance nécessaire, en vue d'un meilleur service à la société.

Le monde a besoin de votre présence et de votre compétence particulière là où doit être harmonisé avec l'éthique et le droit le progrès scientifique et technologique, là où vous pouvez être les signes d'une civilisation nouvelle basée sur la vérité et l'amour. On parle aujourd'hui beaucoup de respect de l'homme et de ses droits. On parle peut-être beaucoup moins de l'embryon humain et du respect de cet être en devenir.

Un article sur « le développement des nouvelles technologies de la reproduction », publié le 21 juillet dernier dans le journal LE DEVOIR, faisait largement état des interrogations que soulèvent les recherches sur l'embryon humain, faites ici même au Québec. Ces questions recourent celles qu'a posées, à la veille de sa mort, le docteur André Barbeau de l'Institut de recherches cliniques de Montréal, lors de son entrée à l'Académie canadienne-française :

« Sommes-nous suffisamment soucieux des répercussions du mauvais emploi toujours possible de cette nouvelle technologie ? ... Négligeons-nous les précautions les plus élémentaires contre l'introduction

dans la population d'un gène mutant ?

« Avons-nous songé aux problèmes que causera sans aucun doute la survie de sujets tarés génétiquement dans un monde qui pourrait leur être hostile et que l'on n'a pas préparé à cette possibilité ?

« Plus prosaïquement, avons-nous considéré les conséquences réelles et déjà manifestes de cette course effrénée des biologistes moléculaires vers « la découverte sensationnelle », dont la révélation ne sera plus uniquement responsable de la gloire du découvreur... mais aussi de sa fortune ? Car la biotechnologie, conclut le docteur Barbeau, est une science aux applications payantes ».

« Aujourd'hui, nous rappelons Jean-Paul II, des manipulations génétiques, des expériences audacieuses se multiplient, et elles passent vite d'un pays à un autre... Qui ne voit les graves problèmes humains qui sont en cause et devront trouver des solutions sur le plan du droit, sur le

### Promouvoir les valeurs gravées au cœur de l'homme

plan de l'éthique » ? (Au corps diplomatique, Actes du S.S., D.C. 17 février 1985, p. 222.)

Je n'ai pas à rappeler à des juristes que les droits essentiels de l'homme doivent être protégés d'une manière réaliste par la loi et qu'une législation rigoureuse a un rôle éducatif à jouer dans la société. La loi, vous le savez bien, permet aux individus de trouver le chemin qui conduit au respect des autres et de leurs droits. Devant les sondages d'opinion ou les groupes de pression, face aux intérêts individuels, moraux et affectifs, spécialement en ce qui a trait aux nouveaux modes de procréation assistée, il ne faudrait pas que l'intérêt de l'enfant à naître soit oublié : « Seul l'intérêt collectif peut notamment prendre en compte le lien de l'enfant aux parents, et même aux deux parents (!) comme un élément de cohérence et de solidarité de l'ensemble social... »

« Faut-il remettre en cause les données relatives à la famille biparentale, à la filiation génétique, au respect de la vie (avec la multiplication d'embryons réels ou potentiels conservés) ? (« L'éthique et la modernité », dans le journal *La Croix*, D.C., 7 avril 1985, p. 401-03.)

Tout récemment Jean Vanier, fondateur de l'Arche, une communauté qui se consacre aux déficients mentaux, dénonçait comme une « source de contradiction » le nouveau pouvoir de la science qui se permet de supprimer les enfants qui pourraient naître avec quelques déficiences. Cette façon de faire, dit-il, est « un rejet égoïste et une manifestation de peur devant certaines réalités de la vie ».

Ces problèmes complexes et très graves pour l'avenir de notre société se posent aujourd'hui, et les chrétiens et les chrétiennes, chacun et chacune dans leur discipline, ont à être présents, pour apporter leur réflexion éclairée par la foi et l'évangile. Pour accomplir sa mission prophétique dans le monde, le chrétien a à dire ses convictions, spécialement dans le domaine où se fait la recherche sur l'embryon humain, à un moment où l'homme ne voit pas trop qui il est, d'où il vient et où il va ; il a à rappeler particulièrement que seule la liberté qui se soumet à la vérité conduit la personne humaine à son vrai bonheur : « le bien de la personne est d'être dans la vérité et de faire la vérité », nous rappelle encore Jean-Paul II.

C'est dans cette visée que vous êtes invités, comme juristes chrétiens, à collaborer avec d'autres professionnels à la promotion de valeurs humaines gravées au cœur de l'homme, exprimant les exigences de son être personnel créé par Dieu, façonné à son image et à sa ressemblance, et, à cause de cela, appelé à retourner vers Lui. Ces valeurs, elles sont immuables, enracinées dans son être, sans être soumises nécessairement aux changements des cultures et de l'histoire, elles sont toujours capables d'émerger là même où l'esprit et le cœur cherchent à les susciter et en prendre conscience.

Ce projet ne manque pas de grandeur et de beauté. Il vise à humaniser la société, à rendre les hommes et les femmes qui la composent plus humains et plus fraternels.

## L'automne sera-t-il chaud ?

### LIBRE OPINION

CLAUDE BARITEAU

L'auteur est professeur au département d'anthropologie de l'Université Laval

**L**ES ARTICLES publiés en liaison avec les rapports des trois comités spéciaux du gouvernement Bourassa ont contribué à faire entendre la lente monotonie qui s'éveille sous la pluie.

Rien n'indique toutefois que la congélation qu'ils projettent du Québec ne se réalisera pas. Déjà, le processus était en cours. Le point d'arrivée n'a été qu'à nouveau répété avec, en prime, des pistes à suivre. Le cap est bel et bien la capital-démocratie. Et, signe des plus avaisants, l'agence Moody de New York vient de consacrer le choix réalisé.

Dans tout cela, les manœuvres de louvoiement, dans lesquelles va se complaire le nouveau premier ministre pour s'accrocher au pouvoir, n'inquiètent personne.

Là n'est pas le problème. Il se situe plutôt dans l'acceptation tacite des membres du gouvernement actuel de parcourir leur mandat en s'inspirant des directives qui viennent de leur être dictées.

Il s'agit là d'un changement majeur. Cette acceptation, toute nuancée fut-elle, laisse clairement entendre que la tour de contrôle de l'action politique au Québec est dorénavant entre les mains de la bourgeoisie, la nôtre de surcroît.

Les propos contenus dans les trois rapports, même s'ils furent dictés par des ressortissants du terroir qui ont connu une ascension sociale grâce à des ponctions dans la cagnote collective, répètent en tous points ce qui se dit en ces milieux un peu partout dans le monde : privatiser, déréglementer, minimiser le rôle de l'État, en faire un outil de limitation des excès plutôt qu'un pivot d'affirmation collective.

De tels propos ne sont que l'écho de l'idéologie véhiculée par la bourgeoisie. Comme l'a démontré Orstein, cette classe s'oppose à toute redistribution des revenus, s'objecte à toute législation favorisant le mouvement ouvrier, à un net penchant en faveur de la petite entreprise et manifeste une ouverture à l'égard des investissements étrangers, exception faite du système financier.

Certes, comme l'a souligné M. Pierre Lemieux dans ces pages, il restera plusieurs petites anicroches à franchir pour s'affubler de société prônant le libéralisme. Sans armée, surtout sans la plus persuasive tant à l'externe qu'à l'interne, et sans empire — la pensée libérale s'est affinée avec ces « petits » supports en Angleterre et aux États-Unis —, il sera toujours difficile de réaliser le modèle. Des écarts sont donc prévisibles, ne serait-ce que pour renforcer nos illusions de victoire sur le terrain des autres par des subventions à nos chères (dans les deux sens) entreprises.

### Le silence de l'intelligentsia québécoise laisse songeur

Que le gouvernement actuel emboîte le pas ne surprendra guère. Le Parti libéral du Québec n'a jamais véhiculé autre chose que des projets de réforme calqués sur ce qui se passait ailleurs dans le respect du capital et de l'intégrité canadienne.

Alors que ce remue-ménage est en cours, ce qui laisse songeur, c'est le silence des autres, en particulier celui des employés de la fonction publique et de l'intelligentsia québécoise au moment où, tout autant sinon plus que les employés du secteur privé, ils sont pris à partie, poussés au pied du mur.

Il est fort probable que les conditionnements à une pensée de type *business-minded*, émanant de l'ENAP — elle y fleurit depuis 1980 comme s'il était impensable de trouver quelque chose de mieux pour former à l'administration publique — et la vague néo-conservatrice contribuent à brouiller leur vision de la société et ce, d'autant plus que celle-ci a été fortement secouée par le référendum de 1980.

Il est aussi probable que les ca-

deaux piégés laissés par le gouvernement Lévêque, le régime des REA qui favorise leur association au capital local avec, en prime, des baisses d'impôt, et les gestes visant à les éloigner des autres travailleurs par un régime particulier de relations de travail, gênent toute prise de position de leur part.

Je m'imaginais mal que ces personnes demeurent silencieuses et, par leur silence, complices de la bourgeoisie à l'oeuvre plutôt qu'alliées des travailleurs.

Je m'imaginais mal parce que l'enjeu en cause est majeur. Plus déterminant pour demain que tout autre. Le projet de société, qui prend forme progressivement avec le gouvernement Bourassa, conduit inévitablement à un calque à peine nuancé de la société « étatsunienne ».

Si la complicité du silence se perpétue, nous y arriverons petit à petit, progressivement. Le capitaine à la barre sait louvoyer. Il abandonnera graduellement mais sûrement, comme on jette du lest, tout ce que nous avons bâti pour assurer la création et le partage de la richesse en nous disant, rapports en main, que nous voguons à la catastrophe avec ces poids sociaux.

Il en découlera une aggravation des écarts au sein de la population et, pour les maintenir, une augmentation d'un discours et d'actes de répression.

Je préfère, quant à moi, un autre projet de société. Ses assises seraient plus sociales que capitalistes. Les surplus créés, car il en faut, ne serviraient pas prioritairement à enrichir les riches et les producteurs. Avant d'être ainsi distribués, ils seraient d'abord orientés pour assurer la production, satisfaire les besoins collectifs de la société et fournir un support équilibré aux personnes incapables au travail.

Un tel projet ne peut pas émaner de la bourgeoisie. Ni de ceux qui en sont les agents politiques.

Cet été, si les dieux nous sont tombés sur la tête, on ne peut qu'espérer que les sujets se relèvent à l'automne.

**LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ**  
 POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE  
 CARRIÈRES ET PROFESSIONS  
**842-9645**

**LA SANTÉ**  
*ça m'intéresse!*  
 Québec

**Tout sur la ménopause**  
 Enfin! Un livre qui invite à voir la ménopause comme un nouveau départ et à faire fi des vieux préjugés qui ont longtemps assombré l'entrée des femmes dans l'âge de la maturité.  
 Conseil du statut de la femme  
 1985, 72 pages  
 EOQ 22322-2  
**4,95 \$**

**Des enfants gardés en santé**  
 Un ouvrage pratique et facile de consultation qui vous renseignera sur les soins quotidiens à apporter au jeune enfant.  
 Office des services de garde à l'enfance  
 1985, 157 pages  
 EOQ 22316-4  
**6,95 \$**

**Entrez dans la ronde...**  
 Ce livre aidera toute personne faisant un travail d'éducation auprès de jeunes enfants handicapés rencontrant des difficultés temporaires ou moins importantes.  
 Office des services de garde à l'enfance  
 1986, 140 pages  
 EOQ 22599-5  
**6,95 \$**

En vente dans nos librairies, chez nos concessionnaires, par commande postale et chez votre libraire habituel.  
 Les Publications du Québec  
 C.P. 1005  
 Québec (Québec)  
 G1K 7B5

## SUITES DE LA PREMIERE PAGE

### ◆ Suicide

des négociations avec le bureau du coroner de Montréal dans le même sens, mais à d'autres priorités.

La première démarche du bénévolé de Suicide Action Montréal qui décroche le téléphone pour répondre à une personne en crise suicidaire est de chercher à connaître le nom de son interlocuteur, et son adresse surtout, pour pouvoir y envoyer du secours le plus rapidement possible. Quand les appels sont référés à Suicide Action Montréal par le 911, la provenance de l'appel est déjà connue. Dans les autres cas, SAM peut demander à Bell Canada de retracer l'appel.

Qui a recours aux services de Suicide Action Montréal?

Le suicide n'épargne personne. On nous a déjà appelé pour un enfant de huit ans, raconte Réjean Marier, et des personnes de 80 ans nous crient au secours mais notre clientèle est constituée en majorité de 25-38 ans. Cinquante-cinq pour cent environ de cette clientèle est de sexe féminin, et depuis que SAM offre des services bilingues, un quart de la clientèle est constituée d'anglophones.

Financé par le ministère des Affaires sociales, par Centraide et par des dons individuels, Suicide Action Montréal n'offre ses services que depuis le 1er mai 1984. SAM aimerait pouvoir diversifier son financement, restreint par diverses contraintes, notamment celle de la territorialité. Pourtant, la vocation de SAM est supra-régionale et sa clientèle se retrouve autant à Montréal que sur la Rive-Sud, qu'à Laval et dans la région des Laurentides-de Lanaudière.

Des 10 permanents de SAM, cinq se consacrent au travail clinique, deux au travail communautaire et les trois autres à des fonctions administratives.

Le travail clinique ne se résume pas à l'intervention téléphonique, mais c'est d'abord de type d'intervention qui exige le plus des bénévoles. Ces derniers ne doivent surtout pas pas être animés de sentiments de « sauveur »; en cas d'écœur, leur fardeau serait trop lourd à porter. Ce sont d'ailleurs les bénévoles de ce type qui sont les premiers à céder à la tension.

Les bénévoles sont triés sur le volet, et suivent une cinquantaine d'heures de cours de formation, après lesquelles ils se mettent au travail, mais avec un « parrain », un bénévole d'expérience. Toute cette formation est entre-coupée de deux séances d'évaluation.

Depuis l'année dernière, le travail clinique s'adresse aussi aux endeuillés, c'est-à-dire aux proches d'un suicidé qui vivent les séquelles du drame sous forme de culpabilité, d'impuissance, de colère, de révolte, etc. La rencontre se fait à domicile, avec les membres de la famille. Pour les personnes qui veulent aller plus loin encore dans leur démarche, ou dont le deuil est particulièrement éprouvant, SAM organise sur une période de 16 semaines huit rencontres avec des groupes d'entraide.

Le suicide étant un sujet tabou, les proches des endeuillés savent rarement comment aborder le sujet et cherchent plutôt à l'éviter. La société tend d'autre part à apaiser les émotions, ce qui est plutôt néfaste. Les mécanismes de prévention de SAM, explique Réjean Marier, sont très importants parce que les risques suicidaires sont plus élevés dans une famille qui a déjà été éprouvée par un suicide. Il ne s'agit donc pas dans ces cas seulement de support aux endeuillés mais aussi de prévention.

La prévention en milieu communautaire, qui est du ressort de deux bénévoles de SAM, prend forme de sessions d'information avec des enseignants, des infirmières en milieu scolaire. Ces nouvelles ressources, une fois maîtrisées l'abc de l'intervention auprès d'un suicidaire, peuvent se révéler précieuses. La CECM s'est montrée emballée par le projet, mais n'a pas les ressources financières pour lui permettre de s'étendre, déplore Réjean Marier.

Ce sont les parents qui sont les plus rébarbatifs à ce genre de prévention, dit amèrement M. Marier.

Ils nous répondent que le suicide n'existe pas dans le milieu que fréquente leur enfant. Par contre, les parents des enfants qui ont connu une expérience de suicide dans leur école sont très heureux de notre intervention, remarque M. Marier.

Suicide Action Montréal: 522-5777; Centre de prévention du suicide de Québec (CPS): 525-4588; CPS Granby 375-4252; Abitibi-Témiscamingue 1-800-567-6407; Carrefour Intervention Suicide Sherbrooke 821-4661; CPS Lac St-Jean 545-1919.

-FTN-

### ◆ Amiante

Le ministre Savoie croit néanmoins fermement que jamais on ne bannira tout usage de l'amiante.

« On ne manque pas de gens pour défendre la cause de l'amiante », a-t-il noté en rappelant que les porte-parole de l'industrie aux États-Unis et au Canada, les gouvernements québécois et canadiens ainsi que plusieurs savants réputés avaient déjà présenté de puissants arguments contre une interdiction totale.

Actuellement, au Congrès, il n'y a pas de défenseurs de l'amiante; au sein de l'Administration, il y en a quelques-uns jugeant qu'on peut utiliser l'amiante sans danger avec la mise en place d'un sévère code d'usage.

M. Savoie juge qu'il peut être encore possible d'amener l'Agence américaine de protection de l'environnement à changer d'idée. En janvier dernier, cet organisme de l'Administration Reagan, a annoncé qu'il allait chercher à faire interdire progressivement au cours des dix prochaines années l'amiante, l'exploitation des mines d'amiante ainsi que les importations, parce que la moindre exposition à ce produit peut être dangereuse.

Depuis longtemps, on associe l'amiante à des affections des poumons ainsi qu'à plusieurs troubles respiratoires.

L'an dernier, le Canada a exporté environ pour \$55 millions Can. de fibres d'amiante brut aux États-Unis; la majeure partie de ces exportations provenait du Québec.

L'agence américaine a indiqué qu'elle rendra une décision définitive l'été prochain. Les dirigeants de l'industrie la supplient de tenir une deuxième série d'audiences pour leur permettre de mieux faire valoir leur point de vue.

Si l'agence refuse, l'industrie contestera sa décision devant les tribunaux, a dit M. Savoie, qui a aussi essayé de persuader les hommes politiques et les membres du gouvernement américain qu'il a rencontrés de se rendre au Canada pour visiter les mines d'amiante.

Entre-temps, un comité mis en place par un tribunal a entrepris mercredi une campagne auprès de milliers de victimes de l'amiante afin qu'ils réclament leur droit de voter comme créditeurs lors de la restructuration de la Manville Corp. Cette société a déjà été le plus important producteur d'amiante aux États-Unis.

La loi sur les faillites leur permet de voter, à fait savoir l'avocat du comité des victimes. Selon le plan de réorganisation de la Manville, qui a abandonné l'amiante complètement, un fonds de \$815 millions sera mis en place surtout pour régler les poursuites des victimes contre la compagnie. Ce fonds pourrait atteindre \$2,5 milliards au bout de 27 ans.

Plus de 16,500 personnes, malades à la suite de contacts avec l'amiante, poursuivent la Manville pour plus de \$12,5 milliards.

### ◆ Dupras

M. Dupras reprend donc à son compte l'un des leitmotivs des exposés budgétaires de M. Yvon Lammaré, président du comité exécutif.

Dans tous ses budgets, M. Lammaré tentait de réduire le taux d'imposition des contribuables et, en prenant en compte l'inflation, concluait à la stabilisation, voire la diminution, du fardeau fiscal. C'est ainsi que le propriétaire d'une maison unifamiliale évaluée à \$39,400 en 1980 a payé cette année-là \$1,490; en 1986, sa maison évaluée \$76,700, le même propriétaire a acquitté une facture municipale de \$2,114, une augmentation de 42% qui, lorsque dégonflée de la hausse des prix, devient dans les livres comptables une réduction de 4,8%.

Depuis deux ans, bien que l'évaluation imposable équivalente uniformisée ait augmenté de plus de \$2 milliards chaque année, l'administration municipale n'a pu diminuer le taux d'imposition de plus de \$0,01 par année.

M. Dupras compte sur une accélération du développement de la ville pour accroître les revenus municipaux sans augmenter les taxes des contribuables.

Dans ce but, il a proposé hier la création d'un Fonds de développement dont la gestion sera confiée à une société paramunicipale.

Le Fonds servira à revitaliser le tissu urbain en intervenant directement, là où le secteur privé hésite à intervenir. Sa dotation proviendra du produit de la surtaxe sur les terrains vagues (un peu plus de \$6,4 millions en 1986).

« La création de ce fonds original mettra Montréal à l'avant garde dans le domaine de l'urbanisme et du développement urbain », affirme M. Dupras. « En la mettant de l'avant, le PCM se fait promoteur d'un urbanisme générateur de projets et d'une approche active à la mise en valeur de multiples potentiels de notre ville. »

La mission du fonds proposé recoupe le mandat de la Société de développement de Montréal (SODEMONT), société paramunicipale constituée en 1982 avec une dotation municipale de \$5 millions. SODEMONT se distingue des sept autres sociétés paramunicipales par le caractère général de son mandat. Elle peut acquérir, rénover, restaurer, construire, démolir, vendre, louer ou administrer des immeubles de toute na-

# La CUQ devra modifier substantiellement son projet d'épuration des eaux usées

QUÉBEC (PC) — La Communauté urbaine de Québec se doit de réaliser au plus tôt son projet d'épuration des eaux usées mais elle devra l'amender substantiellement si elle veut satisfaire les impératifs de la santé publique, de l'aménagement du territoire et des finances publiques.

Voilà, succinctement résumé, l'essentiel du rapport que le Bureau d'évaluation environnementale, présidé par Mme Louise Roy, a remis, hier, à la CUQ et, rendu public quelques minutes plus tard au cours d'une conférence de presse suivie d'une rencontre avec les citoyens et organismes intéressés.

En gros, la CUQ devrait:

- 1 — Ériger deux stations d'épuration des eaux usées, l'une à l'est et l'autre à l'ouest, tel que déjà prévu;
- 2 — Conserver l'emplacement 28, à l'est, mais en même temps, y situer l'usine de telle sorte qu'elle soit la plus éloignée possible des premières habitations;
- 3 — Renoncer à l'emplacement 9, à l'ouest, et construire plutôt l'usine prévue à Ste-Foy, sur un terrain qui

est situé près de l'intersection des autoroutes Charest et Henri IV;

4 — Mettre en veilleuse la décision d'incinérer les boues des deux usines à l'incinérateur régional, le temps d'étudier la technique de la digestion anaérobie et de pouvoir comparer les avantages et les inconvénients inhérents à ces deux techniques pour être ensuite apte à déterminer laquelle est la plus acceptable sur le plan environnemental;

5 — Enfin, créer une Commission permanente d'assainissement des eaux de la région de Québec qui serait principalement formée par des maires et des élus des municipalités membres de la communauté.

Le Bureau d'évaluation environnementale recommande également à la CUQ de retenir le procédé Biodrof pour traiter ses eaux usées et l'utilisation des rayons ultra-violettes pour désinfecter les effluents des usines d'épuration durant l'été.

Ces techniques étant nouvelles, le Bureau juge que leur usage présente des risques au niveau des coûts d'opération.

En conséquence, le Bureau sug-

gère à la CUQ et au ministère de l'Environnement de s'entendre sur le partage équitable de ces risques et d'inclure cet arrangement dans le protocole d'entente à intervenir entre les deux parties.

Les changements que le Bureau d'évaluation propose à la CUQ produiront une hausse d'environ \$36 millions du coût de réalisation du projet d'épuration des eaux usées de la Communauté urbaine.

Celle-ci s'était entendue avec le ministère de l'Environnement sur une enveloppe globale de \$220 millions (dollars 86). Le projet comprenait alors la construction de deux stations d'épuration et la co-incinération des boues à l'incinérateur régional.

La proposition du Bureau d'évaluation conserve les deux stations mais suggère que la digestion anaérobie pourrait possiblement remplacer la co-incinération. Elle veut également que la CUQ utilise un autre emplacement de Ste-Foy que celui qui avait été choisi. Le coût: \$255 millions.

Conscient de l'écart existant entre

sa proposition et le projet de la CUQ, le Bureau d'évaluation recommande au ministère de l'Environnement de le subventionner sur la même base que celle sur laquelle il y avait déjà eu entente.

Selon le Bureau d'évaluation, Environnement-Québec est le promoteur du projet au même titre que la Communauté urbaine de Québec.

Enfin, le Bureau d'évaluation s'inquiète également, dans son rapport, des effets négatifs éventuels de la pollution industrielle sur le rendement des stations d'épuration des eaux domestiques que la CUQ veut exploiter à compter de 1990.

À cet égard, le Bureau demande au ministère de l'Environnement de voir à ce que le programme de correction des 70 industries jugées polluantes soit complété au moment de la mise en marche des stations.

Il recommande également à la CUQ de se doter d'une réglementation qui ait des dents afin de pouvoir contrer efficacement toute dégradation de la part de l'une ou l'autre des industries concernées.

## Un rapport bien accueilli

QUÉBEC (PC) — Le président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Québec (CUQ), M. Michel Rivard, se dit satisfait dans l'ensemble des recommandations contenues dans le rapport d'enquête du Bureau d'évaluation environnementale sur le projet d'épuration des eaux de la CUQ.

Commentant le rapport rendu public hier, M. Rivard a, dans un premier souffle, affirmé: « Je suis satisfait de voir que le rapport reconnaît la pertinence de notre projet. Il reconnaît aussi le principe de deux usines d'épuration, la pertinence de les recouvrir et la valeur du procédé retenu, le procédé Biodrof. »

Cependant, le président du comité exécutif de la CUQ se dit un peu déçu de la recommandation demandant à son organisme de procéder à une étude exhaustive et comparative de deux procédés de traitement des boues: co-incinération et digestion anaérobie. « On a fourni sur le sujet une documentation étoffée au bureau. On est cependant prêt à réévaluer cet aspect même si on est convaincu que la co-incinération est la solution la plus économique », d'expliquer Michel Rivard.

Autre élément important, selon M. Rivard. Comment va réagir le ministère de l'Environnement lorsque la CUQ va lui demander de défrayer 90 pour cent des \$36 millions qui viennent de s'ajouter pour appliquer les recommandations du Bureau dont \$22 millions pour changer le site de l'usine de Sainte-Foy?

Estimant que le rapport propose des consensus qui pourraient être

bien acceptés par tous et que, de façon générale, il sera bien reçu par tous, Michel Rivard estime que ça prendra une douzaine de jours avant que la CUQ n'adopte une position officielle sur son contenu.

« Le Bureau a pris 82 jours pour faire son travail, on peut bien se donner une douzaine de jours pour prendre une décision », dit-il. Le conseil de la CUQ doit se réunir le 23 septembre. La question de l'épuration des eaux pourrait alors être inscrite à l'ordre du jour.

Par ailleurs, les recommandations du bureau d'évaluation environnementale ont été accueillies très favorablement par les élus municipaux de la région qu'ils soient au pouvoir ou dans l'opposition.

Des représentants des trois partis politiques municipaux de Sainte-Foy n'ont pas manqué de pavoiser tout particulièrement relativement à la recommandation de déplacer le site de l'usine de traitement.

« Je jubile. J'exhulte. Je suis très heureuse. Le Bureau d'étude a retenu nos arguments relativement au développement du territoire. Je suis satisfaite de voir que le nouveau site est encore sur le territoire de Sainte-Foy. Je ne voulais pas que les gens d'ailleurs pensent que les citoyens de Sainte-Foy voulaient déplacer le problème à l'extérieur de la municipalité », déclare la maire de Sainte-Foy, Mme Andrée Boucher.

Le président de Présent-Sainte-Foy, M. Gilles Carignan, estime que les conclusions du rapport constituent une victoire pour les fidèles. « Le rapport devrait faire l'unanimité à Sainte-Foy », affirme-t-il.

tentions du gouvernement Mulroney. À son avis, il ne faut surtout pas soumettre à la négociation des questions comme l'exportation d'électricité car on a déjà un libre échange actuellement. Tout ce qui peut arriver c'est que le Canada y perde.

### ◆ Forêt

parlementaire. Une quarantaine de groupes et d'associations seront entendus par les députés. Mais le porte-parole de l'opposition et député de Duplessis, M. Denis Perron, reproche au ministre de refuser d'entendre huit groupes régionaux, craignant, selon lui, qu'ils émettent un point de vue discordant des regroupements dits nationaux.

Le nouveau Guide sera en quelque

sorte le bras agissant du futur régime forestier et aura force de règlement. Il vise à assurer le maintien de la vocation et de la qualité des terres publiques, ainsi que la mise en production optimale des forêts publiques.

Trois catégories de terres publiques sont identifiées:

■ celles qui présentent des potentiels de production élevés sur les plans forestier, récréatif et faunique;

■ celles qui comprennent les refuges fauniques, les terres zonées agricoles, les sites fauniques, récréatifs et d'utilité publique;

■ celles qui regroupent les parcs provinciaux, les réserves écologiques et les terres relevant du régime de la Baie James et du Nouveau-

Québec.

Les mesures mises au point de façon concertée visent à: assurer la régénération de la forêt; protéger les lacs et les cours d'eau, la faune, les sites récréatifs, les sites d'utilité publique.

En chantier depuis quelques années, le nouveau régime forestier répond aux aspirations des intéressés et vise à protéger un important patrimoine, qui subit de graves périls, explique M. Côté. Pour lui, le Québec doit prendre rapidement un virage fondamental, un emploi sur dix dépendant de la forêt. Il s'appuie sur l'exemple de la Finlande, estimant qu'il faut investir pour survivre, imposer une tarification plus équitable, s'occuper de la régénération de la forêt exploitée.

## 11 septembre

par la PC et l'AP

1982: un hélicoptère militaire américain s'écrase sur une autoroute allemande, entraînant dans la mort ses 46 occupants, parmi lesquels de nombreux parachutistes français.

1981: les pompiers de Montréal sont condamnés à verser \$10,000 à une des victimes du « week-end rouge ».

1975: le ministre fédéral des Finances, John Turner, remet sa démission.

1973: le président Salvador Allende est renversé par un coup d'État militaire au Chili; les putschistes annoncent qu'il s'est donné la mort.

1972: clôture des XXèmes Jeux olympiques à Munich où les Canadiens ont gagné deux médailles d'argent et trois de bronze.

1971: l'ancien « numéro un » soviétique Nikita Khrouchtchev meurt à 77 ans.

1968: premier détournement d'avion au Canada quand un pirate tente de détourner sur Cuba un appareil d'Air Canada. Le pirate se rend à la police à Montréal.

1958: décès à l'âge de 69 ans de Camille Houde qui avait été maire de Montréal pendant 18 ans.

1916: treize travailleurs perdent la vie dans l'effondrement de la travée centrale du pont de Québec.

1847: un ouragan fait 300 morts à Terre-Neuve.

# Aidez les plus mal pris de la terre

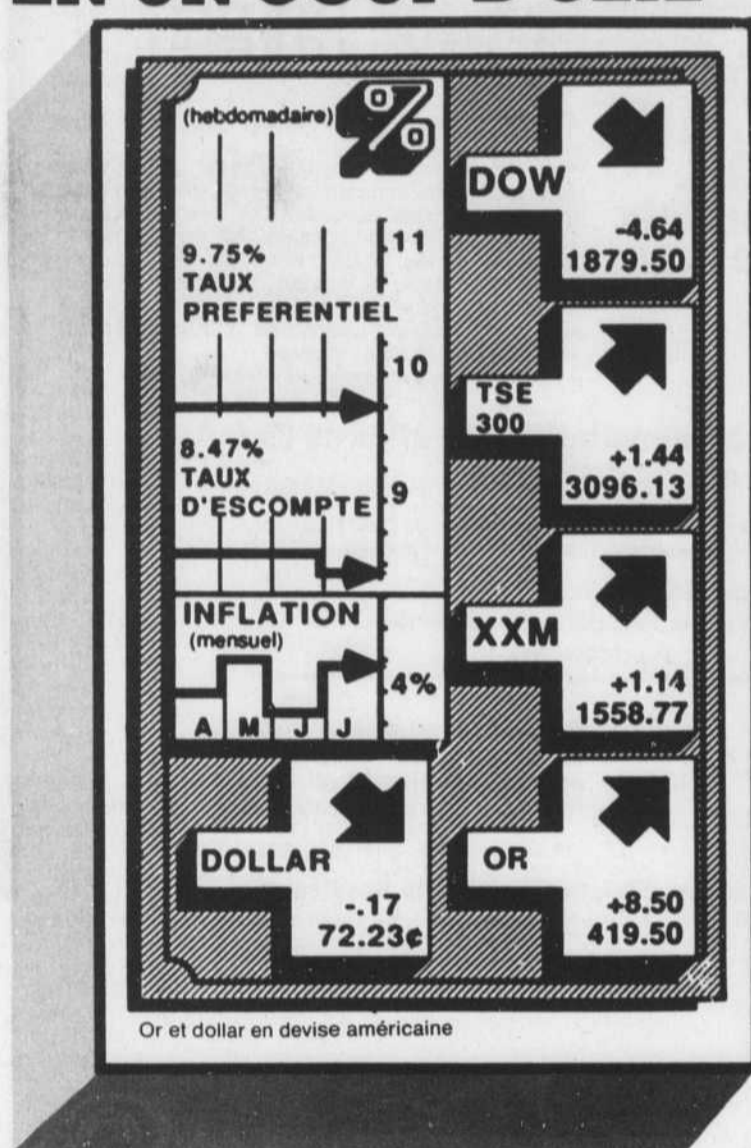
Envoyez vos dons:

## OXFAM-Québec

169 est, rue Saint-Paul  
Montréal, Québec  
H2Y 1G8

Numéro d'enregistrement comme organisme de charité  
autorisé à émettre des reçus pour fins d'impôt:  
04 19556-03-08

## EN UN COUP D'OEIL



## Baisse des exportations canadiennes vers les États-Unis

# Le Canada a connu en juillet le 1er déficit de sa balance commerciale depuis dix ans

OTTAWA (PC) — Pour la première fois en 10 ans, le Canada a enregistré un déficit dans sa balance commerciale en juillet dernier. En effet, Statistique Canada a rapporté mercredi matin que la valeur des marchandises importées a dépassé celle des marchandises exportées.

Une baisse des exportations canadiennes vers les États-Unis a été le principal facteur du déficit, précise l'organisme fédéral.

D'après les estimations du mois de juillet, la valeur totale des exportations s'établit à \$ 9,7 milliards, soit une progression de \$ 312 millions (3,3 %). En hausse depuis quatre mois, les importations ont atteint un sommet sans précédent de \$ 10 milliards, soit une augmentation de \$ 1 milliard (11,4 %).

En raison de ces mouvements, le solde du commerce de marchandises a diminué de \$ 709 millions pour atteindre un déficit de \$ 267 millions.

### Importations

La hausse de \$ 1 milliard observée pour les importations est attribuable à des gains dans tous les principaux groupes de marchandises. Les produits de l'automobile ont affiché la hausse la plus forte, soit \$ 291 millions (27 %), à la suite d'une majoration de \$ 359 millions des pièces de véhicules automobiles qui a été neutralisée partiellement par un repli de \$ 111 millions des voitures particulières et des châssis. Les machines et l'équipement ont grimpé de \$ 284 millions (12 %), et les autres biens de consommation ont augmenté de \$ 165 millions (18 %), principalement en raison d'importations accrues de vêtements (41 %) et d'autres produits finis (19 %).

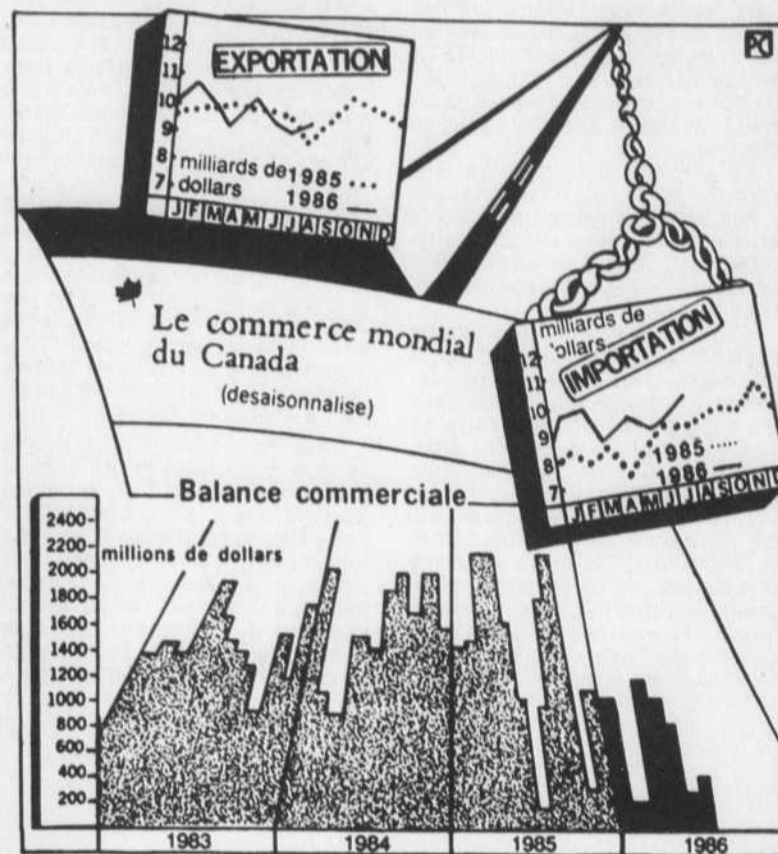
Selon Statistique Canada, les importations en provenance de toutes les catégories de pays ont progressé en juillet. Les marchandises importées des États-Unis ont affiché. Un gain de \$ 620 millions, soit la troisième hausse consécutive. Des augmentations importantes ont également été enregistrées pour le Japon ainsi que pour les catégories Autres CEE et Autres pays.

### Exportations

Presque 60 % de la hausse de \$ 312 millions signalée pour le total des exportations sont attribuables à la catégorie des machines et de l'équipement, surtout en raison d'un accroissement des exportations d'avions (\$ 134 millions), de téléviseurs et d'équipement de télécommunication (\$ 43 millions) ainsi que d'autres produits finis (\$ 39 millions). Les produits de l'agriculture et de la pêche marquent une croissance de \$ 140 millions qui s'explique par une progression des exportations de poissons (\$ 57 millions) et de bié (\$ 348 millions).

Les exportations de biens industriels ont enregistré un gain de 1,9 % tandis que celles de tous les autres groupes de marchandises ont accusé un repli modéré.

En hausse de \$ 210 millions, le total des exportations destinées au Japon a atteint un niveau sans précédent de \$ 657 millions. Fluctuant beaucoup en



général, les exportations vers les Autres pays ont gagné \$ 281 millions. Toutefois, cette hausse a été neutralisée par un recul de \$ 210 millions

des exportations à destination des États-Unis qui se sont établies à \$ 7,3 milliards, soit le niveau le plus bas enregistré depuis un an.

## LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

JEAN CHARTIER

### La Banque d'Épargne publie des résultats sans lustre

Le bénéfice net de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal a glissé de \$ 20,2 à \$ 15,5 millions des neuf premiers mois de l'exercice financier de 1985 aux neuf premiers mois de l'exercice de 1986. Le bénéfice par action a consécutivement glissé de \$ 2,17 à \$ 1,54. La performance au troisième trimestre est particulièrement faible, le bénéfice glissant de 92 à 49 cents par action. Les résultats de l'an dernier étaient cependant influencés par des gains substantiels sur les transactions en valeurs mobilières. La vente de Crédit Foncier n'est pas reflétée dans ces résultats, car elle est survenue postérieurement au 1er août. L'actif au 31 juillet s'établissait à \$ 3,75 milliards.

### Dominion Textile va tout doucement

Les profits de Dominion Textile se sont restreints à \$ 11,1 millions pour l'exercice financier terminé au 30 juin. Une radiation de \$ 4,7 millions attribuable à la fermeture de trois usines a même réduit le bénéfice net, après poste extraordinaire, à \$ 6,4 millions. Le bénéfice net par action s'établit à 56 cents avant poste extraordinaire et à seulement 27 cents après poste extraordinaire. Les ventes ont été de \$ 926 millions. La direction s'attend à des résultats substantiellement améliorés au cours du nouvel exercice financier commencé le 1er juillet. La compagnie envisage aussi des acquisitions dans le secteur des textiles et dans d'autres affaires au Canada, aux États-Unis et outre-mer.

### La Commission des valeurs ordonne des arrêts de transactions

La Commission des valeurs mobilières du Québec a ordonné, en raison d'insuffisance de renseignements, l'arrêt des transactions visant les titres des sociétés suivantes: Renaissance 1980, société en co-participation, Winton Oil, Twin Richfield Oils, Edmonton Centre, Mid Transportation Services, Fonds Amactions, Fonds Canactions, Relax Inns Burlington, Burrard Capital, Société en commandite Le Rachel, Les habitations des châteaux et JAG.

### Central Dynamics perd \$ 1,8 million

La société montréalaise Central Dynamics a enregistré une perte de \$ 1,8 million pour son exercice financier terminé au 31 mars en comparaison de \$ 167,000 l'an dernier. La perte est de 34 cents par action, ce qui s'ajoute à une perte de trois cents par action l'année précédente. Les revenus ont totalisé \$ 10 millions par rapport à \$ 12,4 millions l'année précédente.

### Petro-Sun : une encaisse d'un million

La société Petro-Sun publie des résultats de \$ 331,000 pour le premier semestre 1986, comparativement à \$ 233,000 pour la période correspondante l'an dernier. L'encaisse en est maintenant à \$ 1,076 million, s'améliorant sensiblement depuis le début de l'année, annonce la compagnie. La division métallurgique, en l'occurrence la compagnie GIW, connaît un essor remarquable, dit le communiqué trimestriel, en raison de l'exécution de quatre contrats importants obtenus à la fin de 1985, dont celui de l'usine de valorisation des rebuts de London, usine d'une capacité de 400 tonnes par jour. Les perspectives d'obtention de nouveaux projets demeurent également excellentes.

### Steinberg ouvre un entrepôt de gros

La filiale de la société Steinberg, Price Club Canada, s'apprete à ouvrir son premier entrepôt Cash and Carry à Saint-Laurent, au coût de \$ 7 millions sur une superficie de 117,000 pieds carrés. Au cours des cinq prochaines années, Le Club des prix canadiens envisage d'ouvrir une dizaine de tels entrepôts. Cette firme est associée à un groupe de San Diego.

## Domtar reluque des éléments d'actif de Genstar

JOCELIN DUMAS

Domtar considère la possibilité de présenter une offre d'achat visant les éléments d'actif de Genstar du secteur des matériaux de construction aux États-Unis, a déclaré hier son président et chef du comité exécutif, M. James Smith, à l'issue d'une présentation devant l'Association des analystes financiers de Montréal.

L'actif acquis par Imasco lors de la mainmise sur Genstar est actuellement mis en vente sous enchère par la firme américaine Morgan, Stanley & Co.

M. Smith n'a pas fourni d'autre précision. Un porte-parole d'Imasco a par ailleurs indiqué au DEVOIR ne pas être en mesure de préciser si une offre ferme avait été déposée à ce jour. Il n'a pas non plus été possible de connaître l'importance des éléments d'actif et la rentabilité des entreprises en cause.

Domtar est déjà active dans les activités similaires de production et commercialisation de produits de maçonnerie, de gypse ainsi que de

## DOMTAR

Le Groupe des matériaux de construction de Domtar a plus que doublé ses bénéfices nets au premier trimestre de 1986 comparativement au trimestre équivalent de 1985.

## GENSTAR

produits pour toitures et de fibre. La compagnie est solidement implantée dans le Nord-Est et le Centre-Nord des États-Unis pour ces produits.

Pour les six premiers mois de l'année, le Groupe des matériaux de construction de Domtar a entraîné des bénéfices nets de \$ 51 millions, soit plus du double des \$ 24 millions rapportés au premier semestre de 1985.

Au cours de son allocution devant les analystes, M. Smith a toutefois précisé que l'on ne pouvait « extrapolier une telle croissance indéfiniment » ; il semble en effet que le boom de la construction résidentielle

connu aux États-Unis au cours des dernières années arrive à terme.

M. Smith n'a pas voulu non plus s'avancer à faire part de ses prévisions de bénéfices pour l'ensemble des activités de la compagnie, se contentant de quelques commentaires généraux sur les différents groupes d'exploitation.

Il s'est ainsi montré déçu des résultats du Groupe des emballages, dont les bénéfices ont chuté à \$ 8 millions pour les six premiers mois de l'année, en comparaison de \$ 19 millions pour la période correspondante l'an dernier, « en raison de la forte concurrence qui sévit sur ces marchés ».

M. Smith note par ailleurs que les prix commencent à se relever aux États-Unis et que l'impact se manifesterait au Canada dans quelque temps. « Je crois que nous avons atteint le plancher pour ce secteur d'activité, disait-il, et je suis un peu plus optimiste pour l'avenir ».

M. Smith a d'autre part indiqué qu'il appuyait la politique de privatisation engagée par le gouvernement du Québec, mais n'a pas précisé si Domtar souhaitait racheter la par-

ticipation de 28 % de son capital-actions que détient Dofor.

M. Bernard van der Stichele, un analyste spécialisé du secteur des pâtes et papiers de la firme de courtage Geoffrion, Leclerc ne croit pas, pour sa part, que Domtar rachètera ses actions. Et si la compagnie doit effectuer des acquisitions aux États-Unis, elles seront mineures ou à très bon prix car, dit-il, la compagnie concentre ses énergies sur la construction de son usine de Windsor.

M. Smith a précisé à ce sujet que des montants d'environ \$ 300 à \$ 400 millions ont été dépensés à ce jour pour la construction de l'usine de production de papiers fins de \$ 830 millions qui doit entrer en activité à la fin de 1987.

Même si le cours des actions de Domtar a déjà progressé considérablement en Bourse (de \$ 20 au début de l'année à plus de \$ 35 tout récemment), M. van der Stichele formule une recommandation d'achat favorable, car il s'attend à ce que la compagnie dégage pour 1986 un bénéfice net supérieur à celui de l'an dernier et que l'usine de Windsor s'avère très rentable.

## Évaluation de titres de créance de l'institution du Mouvement Desjardins Standard & Poor's gratifie la Caisse centrale d'un AA

CLAUDE TURCOTTE

La Caisse centrale Desjardins vient de recevoir de Standard & Poor's une cote de crédit AA pour l'émission de titres de créance à moyen et long terme.

Il y a un mois, cette même institution new-yorkaise et Moody's accordaient à la Caisse centrale Desjardins la meilleure cote de crédit pour les titres à court terme. Standard & Poor's a tenu compte « des mêmes critères, qui font la force et la solidité financière de la Caisse centrale et du Mouvement Desjardins dans les milieux financiers internationaux, soit l'importance de la liquidité des éléments d'actif de la Caisse centrale, sa forte capitalisation, la qualité de ses éléments d'actif, de même que l'importance stratégique et la rentabilité de l'ensemble du Mouvement Desjardins ». La Caisse centrale possède présentement un actif de près de \$ 2,5 milliards.

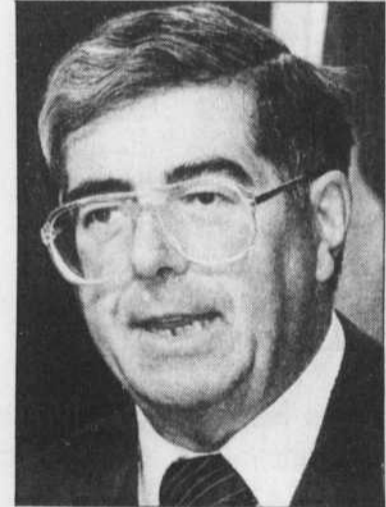
Dans un communiqué, le président du Mouvement Desjardins, M. Raymond Blais, a déclaré que « cette excellente cote de la part de Standard & Poor's marque une étape déterminante pour l'avenir de la Caisse centrale Desjardins en particulier et du Mouvement Desjardins dans son ensemble, puisqu'elle facilitera les



opérations de prélèvement de dépôts à moyen et long terme auprès d'investisseurs américains, européens et asiatiques ».

Les titres à court terme sont ceux de 270 jours ou moins. Les titres à long terme sont définis comme ceux dont la durée est d'au moins un an, mais qui peuvent être sans limite de temps. Dans son prospectus, la Caisse centrale a mentionné une période de 10 ans, mais elle pourrait obtenir sans problème des prêts de 20 ans, a expliqué M. Bruno Riverin, président et chef des opérations de la Caisse centrale.

Selon M. Riverin, l'obtention de ces cotes de crédit à court et à long terme facilite la tâche de la Caisse centrale même sur le plan national, mais ne lui assure pas nécessairement un effet immédiat à la baisse sur les taux d'intérêt de ses emprunts. Toutefois, cela lui donne un accès instantané à un bassin plus grand d'investisseurs, pour qui les ju-



M. Raymond Blais, président du Mouvement Desjardins, a déclaré que l'excellente cote accordée par la firme américaine facilitera les opérations de prélèvement de dépôts de moyen et long terme auprès d'investisseurs américains, européens et asiatiques.

gements des deux grandes institutions américaines, Moody's et Standard & Poor's, sont très importants et, avec le temps, cela peut apporter

des taux d'intérêt plus bas, en ce sens que la Caisse centrale peut se montrer plus sélective et « serrée » dans ses négociations.

Vendredi dernier, la Caisse centrale a procédé à une émission de \$ 75 millions en eurodollars. Sans vouloir divulguer le montant exact du taux d'intérêt sur cet emprunt, M. Riverin a indiqué qu'il se situait en bas de 10 %. En guise de comparaison, on peut dire que la cote AA de la Caisse centrale se situe à un niveau supérieur par rapport à la cote nouvellement révisée du gouvernement québécois, qui est AA -.

L'obtention de ces cotes de crédit suscite déjà plusieurs réactions, particulièrement aux États-Unis, constate M. Riverin. « Des banquiers surtout, mais également certains courtiers, voient que la Caisse centrale Desjardins a un intérêt sur le plan international. Ils veulent nous rencontrer, nous connaître davantage et étudier comment on peut initier des transactions avec eux », mentionne M. Riverin.

Toutefois, la Caisse centrale ne veut pas en rester là. La prochaine étape sera d'obtenir une évaluation de crédit de la part de deux d'institutions japonaises comparables à Moody's et Standard & Poor's. Elle a déjà établi un contact depuis un an

Voir page 13 : Caisse centrale

**Centre Physiodermie(1) inc.**  
1217, Ave Bernard O., local 214, Outremont, Qué. 1V7/514-273-1013  
870, Du Coteau, Ste-Foy, Qué. G1X 2P2/418-651-1498

Méthode suisse de soins du visage et du corps.  
Exclusive et Personnalisée

Autres services:  
• Electrolyse  
• Épilatoire cire

• Sonorelax  
• Bronzage  
• Massothérapie

• Relation d'aide  
(Professionnelle de la santé, esthéticienne avec plus de 25 années d'expérience)

**PHYSIODERMIE**  
méthode suisse d'entretien intégrée

**SQUARE BERNARD**

**Nycol D'Amours**

Importations  
Paris, Zurich, Milano, New York.

1215 Bernard O., Square Bernard  
Outremont, P.Q. 273-8505

**DÉFILÉ DE MODE**  
Rés.: 273-8505

**SQUARE BERNARD**

**RESTAURANT - BAR LE FLORE (MD)**

\* Spécialité de la mer  
Cuisine française

Table d'hôte du midi  
Ouvert de 11:30 à 14:30

Table d'hôte tous les soirs  
Ouvert de 18:30 à 23:00

\* Médailillon de loup de mer aux petites crevettes

1203 Bernard Ouest (H2V 1V7)  
OUTREMONT - PQ - Canada  
273-3946 - 273-0835

## LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

## AT&amp;T propose d'aider la société française CGÉ à racheter ITT

ÉRIC LE BOUCHER  
du journal *Le Monde*

Nouveau rebondissement dans les grandes manœuvres de l'industrie des télécommunications : le numéro un mondial, American Telephone and Telegraph (ATT), a proposé à CGÉ française de l'aider à racheter l'autre groupe américain, International Telephone and Telegraph (ITT). M. Pierre Suard, le P.D.G. de CGÉ, n'a pas rejeté l'offre. Il est allé, la semaine passée, à New York pour en discuter.

La proposition est pour l'instant verbale. ATT, contacté le dimanche 7 septembre, l'a démentie d'ailleurs officiellement. Mais elle est confirmée à Paris à diverses sources, tant au sein de CGÉ que des pouvoirs publics.

L'offre d'ATT est d'une portée considérable. Elle bouleverserait, si elle était acceptée, toute la physiologie de l'accord signé fin juillet entre CGÉ et ITT, qui doit faire du groupe français le numéro deux mondial du secteur. Mais elle risque aussi de modifier la réponse du gouvernement français vis-à-vis de l'autre accord préparé par CGÉ, ATT et le Néerlandais Philips en vue d'une reprise de la CGCT (Compagnie générale des constructions téléphoniques), cette autre entreprise française nationalisée que le gouvernement cherche à marier.

Signé fin juillet, le protocole entre CGÉ et ITT prévoit le rachat de 63 % du capital d'ITT-Télécommunications et de toutes ses filiales en Europe (RFA, Italie, Espagne, Belgique, Norvège...) par un pool européen (Eurotel) conduit par CGÉ. Le coût est élevé : \$ 1,152 millions US payés en liquide à ITT, remboursement d'un prêt de \$ 354 millions US et reprise d'une dette de \$ 800 millions US. En conséquence, le groupe français a cherché des alliés. Mais il n'en a trouvé que deux : la Société générale de Belgique pour \$ 250 millions US et la Société espagnole Telefonica pour \$ 300 millions US. Un troisième partenaire allemand a été contacté cet été, mais les discussions sont difficiles. En outre, Telefonica pose désormais des conditions de réduction de son apport (reprise par Eurotel des 21 % qu'elle possède dans la filiale espagnole d'ITT), d'augmentation de sa participation de 10 % et surtout de non-suppression d'emplois en Espagne.

La difficulté principale de l'accord se trouve pourtant en RFA, où la principale filiale d'ITT, Standard Electric Lorenz (SEL), représente le cœur des recherches du groupe. Le numéro un allemand Siemens a fait savoir qu'il n'accepterait le changement d'actionnaire de SEL que s'il obtenait des compensations en France, autrement dit, la possibilité de racheter la CGCT et d'introduire

ainsi ses centraux sur le marché français.

MM. Madelin, ministre de l'Industrie, des P et T et du tourisme, et Longuet, ministre délégué chargé des P et T, estiment peu libéral ce quasi-chantage de Siemens. En outre, la direction générale des télécommunications (DGT) n'est pas favorable aux centraux Siemens. Bref, les ministres libéraux penchent pour une solution ATT-Philips pour la CGCT, quitte à donner à Siemens d'autres compensations. Ils espèrent l'annoncer d'ici à la fin du mois. Mais l'influence de Siemens sur la Bundespost (les PTT allemandes, clientes d'ITT) est grande, et le risque existe de voir se réduire les commandes à ITT-CGÉ ; quant aux milieux financiers d'outre-Rhin, ils n'apprécient guère le capital français, comme en témoigne la reprise manquée de Grundig par Thomson en 1983. Bref, l'accord ITT-CGÉ bute sur des rivalités franco-allemandes.

ATT n'ignore rien de ces déboires et craint sans doute que le gouvernement français ne décide finalement de donner la CGCT à Siemens. D'où sa proposition de se porter au secours de CGÉ. Ses problèmes financiers réglés, le groupe français n'aurait plus la tentation de lâcher l'accord signé avec ATT-Philips pour sauvegarder les chances de celui qui pourrait le lier à ITT.

L'entrée d'ATT dans l'accord

CGE-ITT, même si elle est discrète et même si elle n'est que financière, ne sera pourtant pas neutre. Le numéro un mondial sera dans la place.

Aussi, la prudence voudrait que le gouvernement reporte sa décision sur la CGCT au début de 1987. L'accord CGE-ITT devant déboucher sur

une adoption finale ou un échec à la fin 1986. Choisi précipitamment, ATT présente le risque d'une « cartellisation » du marché français.

École des  
Hautes Études  
Commerciales

HEC

**Votre  
Avenir.**  
Nous y pensons  
autant que vous.

Vous souhaitez faire carrière en gestion et vous réaliser pleinement? Pour répondre à ce double objectif, l'École des Hautes Études Commerciales vous offre des programmes d'études accordés aux besoins actuels des divers milieux de la gestion. Afin de vous ouvrir toutes les portes, H.E.C. entretient des relations privilégiées avec le monde des affaires et les grandes associations professionnelles, comme avec son imposant réseau de 17 000 diplômés, actifs au Québec ou à l'étranger. À H.E.C., votre avenir est entre bonnes mains.

**Baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.)  
en classes du soir**

Une formation de 1er cycle dont la pédagogie, le calendrier et l'horaire conviennent à la personne qui travaille.

**Date limite d'admission pour le trimestre d'hiver 1987  
1<sup>er</sup> octobre 1986**

**Conditions d'admission**  
Diplôme d'études collégiales (D.E.C.)  
OU  
un dossier d'études et une expérience de travail jugés valables.

Renseignez-vous dès maintenant sur les modalités d'admission, en communiquant avec le Bureau du registraire de H.E.C., au numéro 340-6151.

École des Hautes Études Commerciales, 5255, avenue Decelles, Montréal H3T 1V6

# Voici le service téléphonique cellulaire que vous attendiez!

Enfin! Un service national de téléphonie cellulaire mis sur pied par les experts canadiens des télécommunications!

Son nom? CellNet Canada.

Un système véritablement national, qui a pour but premier de répondre aux besoins des compagnies dont la clientèle est répartie dans différentes régions du pays.

Avec CellNet Canada, c'est comme si vous emportiez avec vous, dans votre auto ou dans votre attaché-case, toute l'efficacité des plus grandes compagnies canadiennes de télécommunications.

Et ce système unique en son genre vous offre bien d'autres avantages.

**CellNet Canada.**

**Le seul service de téléphonie cellulaire qui peut compter sur 100 ans d'expérience en télécommunications.**

CellNet est le service de téléphonie cellulaire le plus souple et le plus complet au Canada. Ce n'est pas surprenant : il vous est offert par les compagnies de télécommunications les plus expérimentées au pays.

CellNet est formé de Alberta Government Telephones, B.C. Cellular, Bell Cellulaire, City of Thunder Bay Telecommunications Department, Edmonton Telephones, Manitoba Telephone System, Maritime Cellular, The New Brunswick Telephone Company, Newfoundland Telephone Company et Saskatchewan Telecommunications.

Reconnus pour leur compétence, leur fiabilité et leur sens de l'innovation, les membres de CellNet Canada ont été à l'avant-garde de la recherche en matière de téléphonie cellulaire, par l'intermédiaire d'entreprises affiliées comme Northern Telecom et Bell Northern Research.

Comment profiter de cette expertise et du fruit de ces années de recherche? Tout simplement en vous abonnant à CellNet Canada.

**La façon facile de garder le contact.**

Vous découvrirez bientôt en CellNet un partenaire indispensable, particulièrement lors de vos voyages d'affaires.

Si vous devez vous déplacer dans une autre région du réseau, il vous suffit de nous en

avertir. Vous pourrez alors téléphoner ou recevoir vos appels aussi simplement que si vous n'aviez jamais quitté votre bureau. Et tous les frais seront automatiquement portés à votre compte cellulaire.

**Une compatibilité totale.**

CellNet vous offre une gamme complète d'options pratiques : entre autres, la composition directe, la mise en attente, le renvoi automatique, la conférence à trois et le transfert d'appel.

Ces services sont totalement compatibles d'une région à l'autre, à travers le Canada. Ils vous permettent de mener vos affaires à bien, sur tous vos marchés, de façon plus efficace que jamais.

**Une seule facture, une seule structure tarifaire, un seul représentant.**

Pour simplifier votre comptabilité, nous avons simplifié notre mode de facturation : tous les frais, qu'il s'agisse d'appels locaux, d'appels interurbains, ou d'appels placés à partir d'autres régions que votre région de base, sont inscrits sur le même compte mensuel détaillé.

De plus, tous les tarifs ont été standardisés : ils sont identiques dans toutes les régions du pays. Par conséquent, quelle que soit la taille de votre entreprise et la localisation de ses succursales, vous pourrez prévoir et contrôler facilement les coûts de vos

communications cellulaires. Partout, dans chaque région du système CellNet où vous faites affaires.

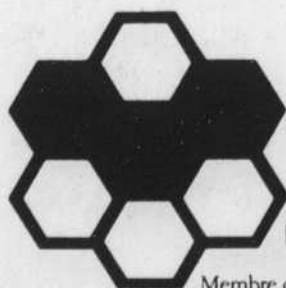
Enfin, tous vos besoins de service à travers le réseau seront pris en charge par un seul expert : nous. Et nous bâtissons pour vous un service sur mesure, qui répondra exactement à vos besoins particuliers.

Ainsi, vous serez beaucoup mieux servi, avec moins de tracasseries administratives. Grâce à CellNet.

**Pour plus d'information, composez le  
1-800-361-5551.**

Si vous avez des clients dans différentes régions du pays, CellNet est le partenaire que vous attendiez.

Appelez-nous sans tarder et nous vous montrerons comment nous pouvons mettre sur pied un système à votre mesure.



**Bell  
Cellulaire**

Membre de CellNet Canada, le service cellulaire le plus complet.

Veillez noter que le service de téléphonie cellulaire n'est peut-être pas en opération présentement sur l'ensemble du territoire desservi par chacune des compagnies membres.

# LE DEVOIR ECONOMIQUE

## Le gouvernement fédéral offre \$ 46 millions aux agriculteurs qui désirent réorienter leur carrière

PIERRE APRIL  
de la Presse Canadienne

OTTAWA — Les ministres de l'Emploi et de l'Agriculture, M. Benoît Bouchard et John Wise, ont annoncé conjointement hier un programme d'aide de \$ 46,6 millions à l'intention des agriculteurs en difficulté désireux d'entreprendre une nouvelle carrière ou d'apprendre un nouveau métier.

D'après Agriculture Canada, il y a au pays environ 11,000 agriculteurs qui font face à des difficultés financières énormes et leur avoir diminué rapidement à un point où ils peuvent difficilement rembourser les intérêts de leur dette.

C'est à ces familles agricoles contraintes d'abandonner la ferme que s'adressera le programme de réorientation. « Bon nombre de ces familles, a souligné le ministre Wise, n'ont pratiquement aucun capital et n'ont pas non plus accès à l'assurance-chômage comme la plupart des autres travailleurs canadiens. »

Le programme, qui vise à rendre moins pénible l'abandon d'une exploitation agricole par ceux qui en dépendent pour vivre, mettra à la disposition des bénéficiaires admissibles une somme de \$ 1,600 lorsqu'ils prendront la décision d'abandonner leur exploitation agricole, pour assurer leurs frais immédiats de subsistance, de logement et de déménagement provisoire.

Le programme offre aussi l'accès à des conseils professionnels et personnels, une subvention de transition, une aide à la réinstallation, aux déplacements de recherche d'emploi et de stage, ainsi qu'une aide à la formation. Il rend accessible une subvention à ceux et celles qui décideront de mettre sur pied une nouvelle entreprise non agricole, ainsi que des mesures de stimulation de l'emploi pour encourager les employeurs à embaucher d'ex-agriculteurs.

En plus de l'allocation de subsistance de \$ 1,600 pour le premier mois, un individu seul recevra \$ 140 par se-



M. Benoît Bouchard, ministre de l'Emploi



M. John Wise, ministre de l'Agriculture

maine, \$ 168 par semaine pour celui qui a une personne à charge et \$ 14 par semaine pour chaque personne à charge supplémentaire.

Une somme de \$ 100 par jour sur une période maximale de 52 semaines pourra être remboursée pour des cours de formation. Tous les membres de la famille qui participaient à l'exploitation de l'entreprise agricole sont aussi admissibles à ce programme.

Une contribution de soutien de revenu pourra aussi être versée pendant la période de formation de 52 semaines. Pour une famille de quatre personnes, la contribution se chiffrera à \$ 784 par mois.

L'ex-agriculteur qui cherchera un nouvel emploi dans une autre région du Canada aura droit à un remboursement de ses frais de transport et d'hébergement.

Ceux qui décideront de mettre sur pied une autre entreprise non agricole recevront \$ 180 par semaine jusqu'à concurrence de 26 semaines, en

plus de jouir des autres avantages.

« Le changement n'est jamais facile, a souligné M. Bouchard, et l'agriculture représente davantage qu'un métier. C'est une façon de vivre. Mais lorsqu'il est indispensable de changer de carrière, il importe aussi que la transition se fasse sans trop de heurts. »

Pour le ministre de l'Agriculture John Wise, il est faux de prétendre que le gouvernement et son ministère ont choisi de favoriser l'exode des agriculteurs plutôt que de trouver l'argent nécessaire pour leur permettre de continuer à exploiter leur entreprise agricole.

« Pour toutes sortes de raisons, a-t-il dit, ces familles en sont arrivées au point de ne plus pouvoir pratiquer l'agriculture. Bien sûr, notre objectif premier est de garder les agriculteurs en affaires. »

L'endettement agricole au Canada a plus que doublé en 10 ans pour passer de \$ 8 milliards en 1975 à \$ 22 milliards en 1985. Le passif des agricul-

teurs en mauvaise posture s'élève à \$ 10 milliards.

Environ la moitié des exploitations qui éprouvent des difficultés se trouvent en Saskatchewan et en Alberta. Il y en a environ 12 % dans chacune des provinces du Manitoba, de l'Ontario et du Québec, 7 % dans les Maritimes et 3 % en Colombie-Britannique.

En 1985, 124 agriculteurs ont déclaré faillite au Québec. De janvier à juillet 1986, 62 ont subi le même sort.

Les agriculteurs qui ont abandonné leur exploitation entre le 26 février et le 1er septembre 1986 devront présenter leur demande d'aide avant le 1er mars 1987. Ceux et celles qui abandonneront après le 1er septembre devront faire leur demande dans les six mois suivant la date de l'abandon ou, encore, abandonner leur entreprise dans les trois mois suivant la date de la demande d'aide.

Des renseignements supplémentaires sont disponibles aux Centres d'emploi du Canada, aux services de main-d'oeuvre agricole du Canada, aux bureaux de la Société du crédit agricole et à ceux du développement agricole d'Agriculture Canada.

## Baisse de 1.2 % au 2e trimestre Le déficit de la balance commerciale US se rétrécit

WASHINGTON (AFP) — Le déficit de la balance commerciale américaine, calculée sur la base de la balance des paiements, a atteint \$ 36,02 milliards US au deuxième trimestre 1986, en baisse de 1,2 % par rapport au premier trimestre, a annoncé mercredi le ministère du Commerce.

Au premier trimestre, le déficit des échanges commerciaux calculés sur cette base, qui tient compte de la valeur des produits civils et exclut le fret et l'assurance, avait été de \$ 36,5 milliards US après le record de \$ 37,35 milliards US du quatrième trimestre 1985.

D'avril à juin, les importations, sur cette base, ont atteint le nouveau record de \$ 90,02 milliards US, en hausse de 0,8 % par rapport au premier trimestre et les exportations, \$ 54,8 milliards US, en hausse de 2,1 %. Cette dernière progression, précise-t-on au ministère, est cependant largement attribuable à une importante vente d'or au Japon.

En rythme annuel, le déficit

commercial se situe à \$ 145 milliards pour les six premiers mois de l'année. Au premier semestre 1985, toujours sur la base de la balance des paiements, le déficit avait atteint \$ 124,4 milliards US.

D'avril à juin, les importations de pétrole ont chuté de 22 % en valeur en raison de l'effondrement du prix du brut, passé de \$ 21,56 US le baril en moyenne au premier trimestre à \$ 13,17 US au deuxième. En revanche, les États-Unis ont accru le volume de leurs importations de 5,09 millions de barils par jour au premier trimestre à 6,52 millions au deuxième.

Les importations des produits autres que pétroliers ont progressé de 4 % à 83 milliards au deuxième trimestre, à la suite notamment des hausses de prix sur les voitures importées. Selon le ministère, l'augmentation d'un trimestre à l'autre des prix des voitures importées du Japon a été en moyenne de 9 % à la suite de la réappréciation du yen face au dollar.

Ces titres ayant été vendus, cette annonce n'apparaît qu'à titre de renseignement.

Nouvelle émission



Visway Transport Inc.

6 343 750\$

875 000 actions ordinaires

et

875 000 bons de souscription d'actions ordinaires

offerts en unités, composées chacune d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'actions ordinaires

Prix: 7,25 \$ l'unité

Merrill Lynch Canada Inc.

Dominion Securities Pitfield Limitée

Geoffrion, Leclerc Inc.

Nesbitt Thomson Bongard Inc.

Midland Doherty Limitée

McNeil, Mantha Inc.

Septembre 1986

## Le ministre Wilson doit abaisser le déficit dès 1986, soutiennent les hommes d'affaires

OTTAWA (PC) — Les hommes d'affaires du pays soutiennent que le ministre des Finances, M. Michael Wilson, doit absolument atteindre son objectif d'abaisser, dès cette année, le déficit canadien au-dessous de \$ 30 milliards.

Mais, de leur côté, plusieurs économistes l'avertissent de ne pas s'accrocher à ces \$ 30 milliards comme s'il s'agissait d'un chiffre magique.

Dans un communiqué transmis hier, le Conseil des gens d'affaires sur les questions nationales affirme que non seulement le ministre Wilson doit abaisser le déficit sous la barre des \$ 30 milliards, mais qu'il doit et peut aussi le faire sans augmentation de taxes.

L'organisme maintient qu'il en va de l'intérêt du dollar canadien dans lequel il faut maintenir la confiance. Plus important encore, c'est aussi parce qu'il faut permettre aux taux d'intérêt de connaître certaines baisses.

De leur côté, plusieurs économistes sont unanimes pour dire que pen-

dant qu'il est crucial qu'Ottawa fasse la démonstration de l'efficacité de sa stratégie en vue de réduire le déficit, les contribuables ne devraient pas être attirés plus qu'il le faut sur le fait que le déficit de cette année sera au-dessus ou en dessous de \$ 30 milliards.

« Je ne pense vraiment pas qu'il faille considérer, dans un sens ou dans l'autre, le montant de \$ 30 mil-

liards comme un chiffre magique, a déclaré M. Ted Carmichael, économiste à l'Institut C.D. Howe. Penser de la sorte signifierait qu'on attache les mains du gouvernement, ce qui ne serait pas profitable pour l'économie canadienne. »

Selon M. Carmichael, le plus important pour le gouvernement est d'atteindre ses objectifs pour les quatre ou cinq prochaines années.

## Seca veut coopérer avec Conair

PARIS (AFP) — La Société d'Exploitation et de Constructions Aéronautiques (Seca, groupe Aérospatiale) a décidé de coopérer avec la société canadienne Conair pour la promotion du Fokker F-27 pour la lutte anti-feu, a annoncé mercredi à Paris Aérospatiale.

Conair, qui est le plus important utilisateur privé de bombardiers d'eau, a choisi la Seca comme représentant exclusif pour la vente, la mo-

dification et le service après-vente de cet appareil. Une part importante des travaux de modifications, pour transformer un F-27 classique en bombardier d'eau, sera effectuée par la Seca, dans ses installations du Bourget.

Un prototype d'un F-27 modifié devrait arriver en France à la fin du mois de septembre pour des vols de démonstration, indique Aérospatiale.

### ◆ Caisse centrale

avec l'une de ces institutions et rempli un formulaire d'inscription; il faudra probablement attendre jusqu'au début de 1987 avant d'avoir une première cote japonaise. Mais comme les firmes d'évaluation américaines sont très connues au Japon, la Caisse centrale peut très bien se

Canadien Pacifique  
Limitée

AVIS DE DIVIDENDE

A une réunion du conseil d'administration tenue aujourd'hui, un dividende trimestriel de douze cents (12¢) CAN l'action sur les actions ordinaires en circulation a été déclaré. Il est payable le 28 octobre 1986 aux détenteurs inscrits à la fermeture des registres le 26 septembre 1986.

Par ordre du conseil,

Le Secrétaire,  
D.J. Deegan

Montréal, le 8 septembre 1986.

### CARTES D'AFFAIRES

#### ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892  
Conseils en propriété intellectuelle  
Agents de brevets d'invention  
et de marques de commerce  
1514, Docteur Penfield,  
Montréal, Canada, H3G 1X5  
Tél.: (514)934-0272  
Télex: 05-268656  
Cable: MARION  
Télécopieur

TRAVAUX DE  
PHOTOCOPIE ET  
D'IMPRESSION  
URGENTS?  
**SCRIBEC**  
45 rue Jarry est — 387-2486  
OUVERT LE SOIR ET LE SAMEDI



DIVIDENDES

AVIS est, par les présentes, donné que les dividendes suivants sur les actions du capital social versé de la Banque ont été déclarés pour le trimestre se terminant le 31 octobre 1986. Ces dividendes seront payables à compter des dates indiquées ci-dessous :

I) À compter du 1er novembre 1986  
— aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque à la fermeture des bureaux le 29 septembre 1986 :

1. un dividende de 0,175 \$ l'action sur les actions privilégiées de premier rang, série 3;
2. un dividende de 0,25 \$ l'action sur les actions ordinaires.

III) À compter du 15 novembre 1986  
— aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque à la fermeture des bureaux le 15 octobre 1986 :

1. un dividende de 0,6719 \$ US l'action sur les actions privilégiées de premier rang, série 6.
2. un dividende de 0,50 \$ l'action sur les actions privilégiées de premier rang, série 8.

Par ordre du conseil d'administration  
La vice-présidente et secrétaire,  
LOUISE VAILLANCOURT-CHÂTILLON  
Montréal, le 28 août 1986



Télévision  
Quatre Saisons

Monsieur H. Paul Chamberland président et chef de l'exploitation de Réseau Télévision Quatre Saisons Inc. est heureux d'annoncer les nominations de messieurs Réal Barnabé au titre de vice-président à l'information, Denis Bélanger au titre de vice-président à l'ingénierie, Guy R. Demers au titre de vice-président à l'administration, Guy Fournier au titre de vice-président à la programmation, Rudy Stefanik au titre de vice-président aux ventes.

Le Réseau de Télévision Quatre Saisons Inc., une filiale de CFCF Inc., commencera ses opérations le 7 septembre 1986.

# Bravo, Bell Cellulaire!

Qui d'autre aurait pu participer à la création d'un service cellulaire de cette qualité?

CellNet Canada. Un système unique en son genre. Comme si vous emportiez avec vous, dans votre attache-case ou votre auto, toute l'efficacité des plus grandes compagnies canadiennes de télécommunications.

Meilleurs vœux de succès au meilleur des systèmes cellulaires, de la part de ses meilleurs fournisseurs. Vos partenaires et amis en communication cellulaire :

Brooktel Inc. • La compagnie Générale Électrique du Canada Limitée •  
Motorola Canada Cellulaire •  
NovAtel Communications Ltée • Oki Telecom • Tandy/Radio Shack •

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — "Le diable au corps" 7 h 15, 9 h 15
ASTRE II: — "Karate kid" 7 h, 9 h
ASTRE III: — "Armed and dangerous" 7 h 30, 9 h 10
ASTRE IV: — "Cobra" 7 h, 8 h 35, 10 h 10
BERRI I: (288-2115) — "Le diable au corps" 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 9 h 30
BERRI II: — "Les anges sont pliés en deux" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI III: "Thérèse" 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h
BERRI IV: — "Palloquet" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 30
BERRI V: — "Moment de vérité" 12 h, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 15
BONAVENTURE I: (861-2725) — "Honeymoon" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BONAVENTURE II: — "About last night" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
BROSSARD I: (465-5906) — "Retour à l'école" 7 h 30, 9 h 30
BROSSARD II: (465-5906) — "L'amour sorcier" 7 h 15, 9 h 15
BROSSARD III: "Stand by me" 7 h, 9 h
CINEMA CAPITOL: (849-0041) — "Equinoxe" 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45
CARREFOUR LAVAL 1: "Thérèse" 7 h 15, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 2: "Stand by me" 7 h 05, 9 h
CARREFOUR LAVAL 3: "Les anges sont pliés en deux" 7 h 40, 9 h 40
CARREFOUR LAVAL 4: "Armed and dangerous" 7 h 20, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 5: "Soleil d'automne" 6 h 55, 9 h 05
CARREFOUR LAVAL 6: "Le déclin de l'empire américain" 7 h, 9 h 10
CINEMA CHATEAUGUAY I: (698-0141) — "Ferris Bueller" 7 h 15, 9 h 15
CINEMA CHATEAUGUAY II: — "Labyrinthe" 7 h 30, 9 h 30
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — "Labyrinthe" 7 h 15, 9 h 15

CHAMPLAIN I: (524-1685) — "Retour à l'école" 7 h 10, 9 h 10
CHAMPLAIN II: — "House" 6 h 55, 8 h 55
CINEMA VI: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559) — "Ran" 7 h — "Laurie Anderson: home of the brave" 7 h 15 — "The toxic avenger" 9 h 30 — "Pasolini's oedipus rex" 9 h 45
CINEMA DE PARIS: (875-1882) — "Armed and dangerous" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
CINEMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) — "They work hard for their money" 1 h, 2 h 10, 3 h 20, 4 h 30, 5 h 40, 6 h 50, 8 h, 9 h 10, 10 h 20
CINEMATHEQUE QUEBÉCOISE: (842-9768) — "Marcelino Pan y vino" 1 h 18 h 35 — "Muerde de un ciclista" 20 h 35
CINÉPLEX I: (849-4518) — "Back to school" 1 h 40, 3 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40
CINÉPLEX II: — "Honeymoon" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX III: — "Histoire officielle" 2 h, 4 h 20, 7 h, 9 h 20
CINÉPLEX IV: — "Bulles" 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25
CINÉPLEX V: — "About last night" 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45
CINÉPLEX VI: — "Howard the duck" 1 h 05, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 35, 9 h 45
CINÉPLEX VII: — "Legal eagles" 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX VIII: — "Mona Lisa" 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
CINÉPLEX IX: — "Salvador" 2 h 15, 4 h 35, 7 h 15, 9 h 35
CINÉPLEX X: — "Cobra" 5 h 40, 9 h 40 — "Jamais plus jamais" 7 h 15
CINEMA MONTREAL II: — "Valcure pour mourir" 6 h 05, 9 h 30, 11 h 30
CINEMA MONTREAL I: (521-7870) — "La hyenne intrépide" 7 h 15, 9 h 15
COMPLEXE DES JARDINS I: (288-3141) — "Souvenirs d'Afrique" 13 h 10, 16 h 20, 19 h 30
COMPLEXE DES JARDINS II: — "Les altes de la justice" 12 h 05, 14 h 20, 16 h 35, 18 h 50, 21 h 05

50, 21 h 05
COMPLEXE DES JARDINS III: — "Rien ne vaut la première fois" 12 h 05, 15 h 10, 18 h 15, 21 h 20 — "Jeune mari en panne" 13 h 50, 16 h 55, 20 h
COMPLEXE DES JARDINS IV: — "Hannah et ses sœurs" 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 10
COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229) — "La bombe en bonus" "Entre deux vagues" 7 h, 9 h
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)
CRÉMAZIE: (388-4210) — "Le déclin de l'empire américain" 12 h 30, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 9 h 35
DAUPHIN I: (721-6060) — "L'amour sorcier" 7 h 15, 9 h 15
DAUPHIN II: "3 hommes et un couffin" 7 h, 9 h
DORVAL I: (631-8587) — "Aliens" 7 h, 9 h 35
DORVAL II: "Extremities" 6 h, 7 h 50, 9 h 40
DORVAL III: "Ruthless people" 7 h 15, 9 h 15
DÉCARIE I: (341-3190) — "Stand by me" 7 h 15, 9 h 15
DÉCARIE II: — "Armed and dangerous" 7 h, 9 h
ÉLYSÉE I: (842-6053) — "37.2 le matin" 7 h 15, 9 h 40
ÉLYSÉE II: "Taxi boy" 7 h 20, 9 h 45
FAIRVIEW I: (697-8095) — "Top gun" 7 h 10, 9 h 20
FAIRVIEW II: — "Shanghai surprise" 7 h 25, 9 h 30
GREENFIELD I: (671-6129) — "La guêpe" 7 h 45, 9 h 50
GREENFIELD 2: — "Top gun" fr. 7 h 15, 9 h 25
GREENFIELD 3: — "Shanghai surprise" 7 h 25, 9 h 30
IMPÉRIAL: (288-7102) — "Aliens" 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 35
JEAN-TALON: (725-7000) — "Lot de Murphy" 9 h. — "Commando spécial" 7 h
KENT I: (489-9707) — "Shanghai surprise" 7 h 25, 9 h 30
KENT II: "The fly" 7 h 15, 9 h 20
KENT III: "The fly" 7 h 15, 9 h 20
LE LAURIER: 5117 ave du Parc (495-4231) —

"Identification d'une femme" 4 h 45, 9 h 30 — "La diagonale du fou" 7 h 15
L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — "Les amants de Maria" 7 h 15 — "La maman et le putain" 8 h. — "A bout de course" 9 h 30 (9 au 11 sept.)
LAVAL I: (688-7776) — "Aliens" 7 h, 9 h 35
LAVAL II: — "Le lieu du crime" 7 h 10, 9 h 05
LAVAL III: — "Tenue de soirée" 6 h 10, 7 h 55, 9 h 40
LAVAL IV: — "Tenue de soirée" 6 h 10, 7 h 55, 9 h 40
LAVAL V: — "La guêpe" 7 h 45, 9 h 50
LAVAL ODEON I: (687-5207) — "House" 7 h, 9 h
LAVAL ODEON II: — "Moment de vérité" 7 h 20, 9 h 30
LOEWS I: (861-7437) — "Shanghai surprise" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30
LOEWS II: — "Manhunter" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
LOEWS III: — "Ruthless people" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
LOEWS IV: — "Heart burn" 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
LOEWS V: — "Flight of the navigator" 12 h, 1 h 50, 3 h 40, 5 h 30, 7 h 20, 9 h 10
MERCIER: (255-6224) — fermé.
LE MILIEU: (277-5789) — "The element of crime" 7 h 30, 9 h 30, sam. dern. spect. 11 h 30 (à compter du 1 août)
OUIMETOSCOPE: (525-8600) — "Night magic" 7 h 30, 9 h 30 — "Koyaanisqatsi" 7 h, 9 h
OUTREMONT: (277-4145) — "L'histoire officielle" 7 h. — "Brazil" 9 h 15
PALACE I: (866-6991) — "Top gun" 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
PALACE II: — "One crazy summer" 12 h 15, 2 h 10, 4 h 05, 6 h, 7 h 55, 9 h 50
PALACE III: — "Demons" 6 h, 7 h 55, 9 h 50
PALACE IV: — "The fly" 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30
PALACE V: — "The fly" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
PALACE VI: — "Ferris Bueller's Day Off" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
PARADIS I: — "House" 8 h 10 — "Sans visage" 6 h 20, 9 h 50
PARADIS II: — "Moment de vérité" 9 h. — "La cage aux folles" 3 h 7 h 15.

PARADIS III: — "Retour à l'école" 9 h 10 — "Un été pourri" 7 h 15
CINEMA PARALLELE: (843-6001) —
PARISIEN I: (866-3856) — "Le lieu du crime" 1 h 20, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 10, 9 h 15
PARISIEN II: — "Tenue de soirée" 12 h 55, 2 h 40, 4 h 25, 6 h 10, 7 h 55, 9 h 40
PARISIEN III: — "Black micmac" 12 h 10, 2 h 05, 4 h, 5 h 55, 7 h 50, 9 h 45
PARISIEN IV: — "Top gun (fr.)" 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25
PARISIEN V: — "La guêpe" 1 h 30, 3 h 35, 5 h 40, 7 h 45, 9 h 50
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — "Le déclin de l'empire américain" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
PLACE LONGUEUIL II: — "Moment de vérité" 12 h 30, 2 h 30, 4 h 40, 7 h, 9 h 15
PLACE ALEXIS NIHON I: (835-4246) — "Stand by me" 1 h, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON II: — "Mona Lisa" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON III: — "Karate kid" 12 h 45, 3 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 25

PLACE DU CANADA: (861-4595) — "Nothing in common" 7 h, 9 h
PLACE DU PARC I: 844-9470 — "Yeddish connection" 6 h, 7 h 45, 9 h 40
PLACE DU PARC II: "Yeddish connection" 6 h 30, 8 h 30
PLACE DU PARC III: "Yeddish connection" 7 h 30, 9 h 30
SAINT-DENIS II: (845-3222) — "La couleur pourpre" 12 h 05, 15 h, 18 h, 21 h
SAINT-DENIS III: — "Runaway l'évadé du futur" 12 h 15, 18 h, 19 h 45 — "Coeur circuit" 14 h 05, 19 h 50, 21 h 35
VERSAILLES I: (353-7880) — "Le clochard de B.H." 7 h 20, 9 h 20
VERSAILLES II: — "Top gun" 7 h 15, 9 h 25
VERSAILLES III: — Fermé
L'ERMITAGE: (388-5577) — "Soleil d'automne" 7 h, 9 h 30
LE/THE CINEMA: (931-2477) — "Heart burn" 7 h 20, 9 h 30
YORK: (937-8978) — "Extremities" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40

TELEVISION

Table with columns for time slots (e.g., 12.00, 13.00, 14.00) and program titles (e.g., CBFT, TVFQ, CFTM, RADIO-QUÉBEC). Includes program details like 'Première édition', 'Aujourd'hui en France', 'Les nouvelles du sport', etc.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003) — Jazz tous les soirs — Jim Zeller et Alan Gerber, jazz-blues, avec Jim Zeller, harmonica, Alan Gerber, claviers, spectacles 22h, à 02h 30 du 11 au 14 sept.
ATHRIUM DE LA MAISON ALCAN: Montréal — Quatuor Linos Filite Quartet — Danièle Bourget, Heather Howes, Virginia Spicer et Marie-Andrée Benny, le 11 sept, de 12h à 13h 30
BAR 2080: 2080 rue Clark, Mtl (285-0007) — Lundi, Jam Session avec Kevin O'Sullivan, à 22h — Mardi, Jam Session avec Skip Bey, à 22h — Jeu, ven. et sam. de New York, Steve Grossman, saxophoniste, à 22h — Dim, Jamie Siefertans, saxophoniste, à 22h.
BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lasp, en permanence, dim. et lun. 19h, à 24h, mar. 20h, à 01h, mer. au ven. 17h, à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h — Invités spéciaux: Lorraine Foster, chanteuse, les 11-12-13 sept. — Paul Boogie Gaudet, saxo, le 14 sept.
LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal (288-5508) — Leroy Mason, chanteur-pianiste-saxophoniste-percussionniste, 11-12 sept. à compter de 17h.
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Mtl (842-2808) — La Boîte à Lily Marie-Perle Quintin au piano, tous les soirs de la semaine à compter de 18h.
CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est rue Ontario, Montréal (843-8620) — Tous les mardis et jeudis, Sonia Del Rio présente son nouveau spectacle de flamenco « De la belle Otero à Carmen » sur des oeuvres de Purcell, Lopez, Jimenez et Bizet, à 21h.
CAFÉ-CONCERT LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Montréal (843-4166) — Les finissants de l'Opéra de St-Hyacinthe présentent « Aux yeux des hommes » de John Herbert, m. en s. Jacques Rossi, du 21 août au 20 sept. à 20h 30 — C'è ta ton tour, Laura Cadieux « de Michel Tremblay, les 15-26-27 sept.
CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112) — Sarah et le cri de la langouste « adaptation française de Georges Wilson de la pièce de John Murrell, m. en s.

Michèle Magny, du 3 sept. au 25 oct., du mar. au sam. à 20h
CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932) — Sam Shark, jazz, les 12-13 sept. à 21h 30
LA CAGE AUX SPORTS: 2250 rue Guy, Montréal (931-8588) — Billy Georgette, pianiste de honky tonk, en permanence, jeu. au sam. à compter de 17h.
CENTRE CULTUREL DE LONGUEUIL: 100 ouest St-Laurent, Longueuil — En collaboration avec le Musée des Beaux Arts de Montréal, le centre culturel présente une conférence audio-visuelle intitulée « Miro Marrant à Montréal » le 11 sept. à 19h 30.
CLUB BALLATTOU: 4372 St-Laurent, Mtl (845-5447) — Tous les soirs, musique populaire africaine, de 21h à 03h — Anyzette, chanteuse camerounaise « Makossa », le 11 sept. à 22h.
CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656) — Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h 30.
LE CLUB SODA: 5240 ave du Parc, Montréal (270-7848) — Spéopine, du 10 au 14 sept. à 20h 30
ERSKINE AND AMERICAN UNITED CHURCH: Cheney Hall, 3407 ave du Musée, Montréal (256-3364) — La compagnie de théâtre Le Li-monaire présente « Chants pour les amours morts » écrit et m. en s. Jacques Bonin, du 16 au 20 sept. et 23 au 27 sept. à 20h 30
ESPACE LIBRE: 1945 rue Fulum, Montréal (521-4191) — Omnibus présente « Le temps est au noir » de Robert Claing, m. en s. Jean Asselin, du 9 au 28 sept. à 20h 30, du mar. au dim.
LES POUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est rue Ste-Catherine, Montréal — S.C.U.M. le 11 sept. à 21h.
LE GRAND HOTEL: 777 Université, Montréal (879-1370) — Bar Tour de Ville: Le Quatuor de Claudia Katri, du 1 juillet au 28 septembre, du mar. au dim. de 21h à 02h.
HOTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450) — Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Claude Foisy, du lun. au ven. de 17h à 20h — Fred Neylor, du mar. au sam. de 20h à 24h.
HOTEL DE LA MONTAGNE: 1430 de la Montagne (288-5656) — Charles Bensusouan, lun. au ven. 17h à 21h — Carol Parisien, mer. au sam. 21h à 01h.
LA CROISSETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000) — Jacques Ouellette, pianiste, du dim. au ven. 18h à

23h
L'ENTRACTE: 74 Principale, Granby (378-8646) — Odette Coulombe en spectacle, les 11-12-13 sept. à 22h.
LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000) — Suzanne Berthiaume, harpiste, du lun. au dim.
LE PORTAGE: Hotel Bonaventure, Mtl (878-2332) — Spectacle de Area Code du 2 au 13 sept., mar. au jeu. 21h 30 et 23h 30, ven. et sam. 22h, et 24h.
L'ESKABE: 1237 Sanguinet, Montréal (849-7164) — « Celui-ci n'est pas mon fils » texte et m. en s. de Philippe Gaulier, adaptation Marc Doré, du 2 au 21 sept., à 20h 30, du mar. au dim.
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h à 02h.
LE MONTE CARLO: 419 rue St-Pierre, Vieux Montréal (284-0333) — Concours Mlle Personnalité 86, finale le 17 sept.
MUSEE DES BEAUX ARTS: Auditorium, 1379 ouest Sherbrooke, Montréal (285-1600) — Le Service d'animation du Musée des Beaux Arts et la revue Parachute présentent le film « L'origine de la nuit » 1978, de l'artiste allemand Lothar Baumgarten, le 11 sept. à 20h.
OF GALERIE: 3454 St-Denis, Montréal (843-6615) — « Le système magistère » de Yves Dubé, jusqu'au 28 sept. du mar. au sam. 20h 30, le dim. 15h.
PETIT THÉÂTRE DU PALAIS: 50 ouest St-Jacques, Montréal (842-3009) — « En attendant la fan-fare » de Guy Foisy, du 11 au 20 sept., jeu. au sam. 20h 30.
PLANETARIUM DOW: 1000 St-Jacques, Montréal (872-4530) — « Le ciel ce soir » tous leslundis, spectacle français, 20h 30, spectacle anglais 19h 30.
LE REINE ÉLIZABETH: Salle Arthur, 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511) — Irma la douce « comédie musicale, jusqu'en octobre, du mer. au dim.
RESTAURANT LA FORGE: 8375 Christophe-Columb, Montréal (727-3729) — Soupers-dansant avec Jean-Marc Tardif, pianiste chanteur, du jeu. au dim. de 19h à 24h.
RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal (288-5508) — Alexander Kornik, violoniste tzigane, les jeu. ven. sam. de 19h 30 à 23h.
SALLE CALIXA-LAVALLÉE: 3819 rue Calixa-Lavallée, Montréal — La Contrebande Inc., jeune compagnie de théâtre de Québec présente « La comédie dell'arte » de Marc Favreau, les 12-13 sept. à

20h
SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA (842-2112) — Serge Ripiani en spectacle le 11 sept. à 20h. — L'Opéra de Montréal présente « Romeo et Juliette » de Charles Gounod, avec Diana Soviero, Alberto Cupido, Pierre Charbonneau et Gaétan Laperrière, chef d'orchestre Henry Lewis, m. en s. Bernard Uzan, les 15-16-20-24-27-29 sept. à 20h.
SALLE POLLACK: 555 ouest rue Sherbrooke, Montréal (392-8224) — Récital de fin des études de Teresa Calcaturo, violon, avec Paul Helmer, au piano, oeuvres de Mozart, Beethoven et Prokofiev, le 11 sept. à 20h.
SPECTRUM DE MONTRÉAL: 318 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-5851) — Reggae Against Apartheid, le 11 sept. à 21h.
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161) — Le groupe Genre présente « Mademoiselle Julie » d'August Strindberg, du 17 au 28 sept. sem. et sam. 20h., dim. 14h 30, rélicche les 22-23 sept.
THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES: 5066 rue Clark, Montréal (271-5381) — « Si toi aussi tu m'abandonnes » de Pauline Harvey et Lise/Vaillancourt, m. en s. Lise Vaillancourt et Emmanuelle Beaugrand-Champagne, du 11 sept. au 11 oct. du mar. au dim. à 20h 30.
THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA (842-2112) — La Compagnie Jean Duceppe présente « Souvenirs de Brighton Beach » de Neil Simon, m. en s. Gilbert Lepeage, à compter du 10 sept. du mar. au ven. 20h, le sam. 17h et 21h.
UNION FRANÇAISE: 429 ave Viger, Montréal (845-5195) — Projection de diapositives commentées par Dang Vanthuy, sur la Thaïlande, montrant 4 projets visant à améliorer les conditions de vie des habitants et à les rendre plus autonomes, le 11 sept. à 19h 30.
THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR: sortie 147, autoroute 20, Upton (1-549-5828) — « L'île de rêve » de Richard Blackburn, (avec marionnettes géantes pour adultes et accessible aux enfants), en prolongation les ven. et sam. de sept. à 20h 30.
THÉÂTRE DE LA BORDÉE: 1091 1/2 rue St-Jean, Québec (694-9631) — « La muselière » de Yvon Brochu, m. en s. Jacques-Henri Gagnon, du 9 sept. au 4 oct. du mar. au sam. à 20h 30.
THÉÂTRE LE PIGEONNIER: 138 Wellington nord, Sherbrooke (564-2060) — Le Groupe Sanguin en spectacle, les ven. et sam. de sept. à 19h et 22h.

22.00 Le Point
22.26 La météo
23.00 Les nouvelles du sport
23.15 Cinéma
« Je vous aime » fr. 80 avec Catherine Deneuve, Jean-Louis Trintignant, Gérard Philipe et Serge Gainsbourg
10 CFTM
12.00 Ici Montréal
12.15 Ici Montréal
« Le chevalier des sables » amér. 65 avec Richard Burton, Elizabeth Taylor et Eva Marie Saint
14.30 À cœur ouvert
La petite maison dans la prairie
16.00 La bande animée
16.30 Galaxie
17.00 Montréal en direct
18.00 Ici Montréal
Drôle de vie
19.00 Punkie
19.30 Arnold et Willie
20.00 Les deux font la paire
21.00 Contexte
21.00 Ad Lib
22.00 Les nouvelles TVA
23.00 Ici Montréal
23.35 Les Sports
23.50 La couleur du temps
24.00 Cinéma de fin de soirée
« Casablanca, nid d'espions » fr. 63 avec Sara Montiel, Maurice Ronet et Franco Fabrizi
17 RADIO-QUÉBEC
15.30 L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau: les requins
16.30 Les vivres du Québec
17.00 Les troubles: l'impasse
18.00 Conrad le robot
18.30 Téléservice
19.28 Tirage « La Quotidienne »

Honorable transporteur trace l'horaire le plus complet.

Service quotidien vers l'Orient
Chaque jour, à 10 h 30, un gros porteur Canadien Pacifique quitte Toronto à destination de l'Orient. Nos vols vers Tokyo, Hong Kong et Changhai assurent le service "même transporteur" le plus rapide du monde occidental. Comme on reste entre nous, pas de douane américaine à passer. Et nos heures de départ sont fixées pour assurer des correspondances rapides par-delà Hong Kong. On ne saurait trouver un horaire mieux tracé.

## LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

### Le rythme de croissance des exportations japonaises vers la CEE s'avère alarmant

PARIS (AP) — Les exportations japonaises vers la Communauté européenne croissent de manière alarmante avec la poursuite, par les compagnies japonaises, de leur politique d'exportation ciblée, après les États-Unis, vers la Vieille Europe, en raison de la trop forte hausse du yen par rapport au dollar.

Ce constat « alarmant », c'est un officiel européen au Japon qui l'a fait mercredi. Le yen s'étant moins apprécié par rapport aux monnaies européennes que par rapport au dollar, les Japonais se sont tournés vers l'Europe.

Résultat : en août, les exportations japonaises vers la CEE ont été d'un montant total de \$ 2,71 milliards US. Par rapport à août 1985, et en tenant compte de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun, les exportations japonaises vers la CEE ont augmenté de 65 %.

Quant aux importations japonaises en provenance de la CEE, elles ont augmenté sur un an de 33,6 % pour atteindre \$ 1,14 milliard US. D'où un déficit, en août, de \$ 1,57 milliard US, en hausse de 99,1 % par rapport à l'an dernier.

Mais le mouvement n'est pas nouveau. Sauf peut-être dans son ampleur. Depuis 1970, les relations économiques et commerciales entre la CEE et le Japon connaissent ce déséquilibre de plus en plus marqué. Pour la Communauté, le taux de couverture des importations par les exportations est tombé de 98 % en 1967 à 35 % aujourd'hui. De 1980 à 1984, le déficit commercial annuel total CEE-Japon est passé de 7,7 milliards à 15,5 milliards d'euros (dollars).

Face à ce déséquilibre persistant, deux thèses se sont affrontées au Parlement européen à Strasbourg. Socialistes et communistes ont estimé qu'il ne fallait pas faire la liste des incorrections du partenaire japonais et des contre-mesures à adopter, mais qu'il convenait plutôt d'examiner les causes et de rechercher les responsabilités du déséquilibre en Europe.

Pour eux, les pratiques japonaises, quelles qu'elles soient, n'expliquent pas la crise en Europe attribuable davantage au manque

de compétitivité dans la CEE. « Nous protégeons des industries mourantes, non pas contre la concurrence déloyale, mais contre la concurrence tout court », a noté un député travailliste.

À l'opposé, les conservateurs et démocrates-chrétiens ont reconnu que l'industrie européenne devait accepter le défi japonais en multipliant les filiales, en menant une politique d'information et d'analyse du marché et des circuits commerciaux et de distribution. Mais pour eux, la CEE doit aussi exiger du Japon d'ouvrir ses marchés.

Tout comme le rapporteur de la Commission des relations extérieures, M. James Moorhouse (Conservateur britannique), les élus de droite ont réclamé des mesures pour protéger l'économie européenne si, dans un an, le Japon n'a pas consenti à ouvrir son marché en supprimant toutes les entraves tarifaires aux échanges qui subsistent.

Ils demandent aussi que le Japon accroisse ses importations de produits manufacturés.

La Commission européenne a donné raison aux uns et aux autres : le commissaire aux Relations extérieures, M. Willy de Clercq, en effet, déclaré que le rééquilibrage des échanges commerciaux entre la CEE et le Japon devait se faire non par le biais de la limitation des exportations japonaises vers la Communauté, mais par le développement de nos exportations vers le Japon.

Il a toutefois indiqué que la Commission surveillera le développement des échanges et n'hésitera pas à intervenir pour sauvegarder les intérêts essentiels des producteurs européens. Et de citer la soumission éventuelle des produits japonais sélectionnés à des droits de douane en se basant sur ceux déjà appliqués aux magnétoscopes, aux disques compacts et aux lecteurs de disques compacts.

L'impatience du président de la Commission Jacques Delors devant l'absence de conclusions concrètes va croissant. Et la tension risque d'être vive entre les deux partenaires commerciaux dans les mois qui viennent.

### Le Fonds monétaire international revoit à la baisse ses prévisions de croissance économique

DAVID PEARSON  
de l'Associated Press

PARIS — Le FMI, Fonds monétaire international, a fait savoir à la fin août aux gouvernements membres qu'il avait révisé à la baisse ses prévisions de croissance économique pour le monde industrialisé sur les 15 prochains mois. Le Fonds veut ainsi prendre en compte la faiblesse inattendue de la production au cours du premier semestre 1986.

Dans son rapport sur les perspectives de l'économie mondiale, obtenu par l'AP-Dow Jones, le FMI se montre également particulièrement inquiet au sujet des effets cumulés des importants déséquilibres de la balance des paiements en RFA, au Japon et aux États-Unis au cours des cinq prochaines années.

Le FMI estime globalement que la « faiblesse de l'activité au début 1986 cédera peu à peu la place à des performances économiques plus favorables au second semestre et en 1987 ». Le rapport ajoute que le taux de croissance réel (ajusté par rapport à l'inflation) du PNB (produit national brut) de tous les pays industrialisés sera de 3 % en moyenne en 1987. En avril dernier, la prévision était d'une croissance de 3,2 %.

Les toutes dernières projections du Fonds pour ce qui est de la croissance aux États-Unis sont de 2,9 % et 3,5 % en 1986 et 1987, en baisse par rapport aux prévisions antérieures : 3 % et 3,7 % respectivement.

Une révision plus abrupte des prévisions a été faite pour le Japon. Le FMI prévoyait une croissance du PNB au Japon de 3,2 % en 1987 ; il prévoit maintenant une hausse de 2,7 % seulement. Et en 1986, le taux de croissance devrait être de 2,7 % aussi, alors que le FMI prévoyait un taux de 3 % en avril dernier.

Le taux de croissance en RFA pour 1987, 3,2 %, n'a pas été révisé par les prévisionnistes depuis avril dernier. Mais la projection pour 1986 est passée de 3,7 % à 3 %.

Tous ces chiffres, basés sur un baril de pétrole à \$ 12 US fin 1987 (contre \$ 15 US en avril) et des taux de change de devise inchangés par rapport à leurs niveaux de la mi-juillet, seront discutés à la fin du mois par les ministres des Finances et les gouverneurs de banques centrales à Washington.

Pour le FMI, la croissance molle du début de l'année s'explique par l'importance inattendue qu'ont eue

les effets négatifs de la baisse des prix du pétrole, mais aussi par les mauvaises conditions météorologiques en Europe.

« Une partie significative des avantages que procurent la baisse des taux d'intérêt et celle de l'énergie doit encore se faire sentir au niveau de la demande finale dans les pays industrialisés », dit encore le rapport du FMI. Quand ce sera le cas, les perspectives pour les échanges et la croissance dans le monde entier devraient s'améliorer.

Comment interpréter cette contre-performance de l'économie mondiale au moment où tout le monde pariait sur une nouvelle expansion ? Faut-il craindre que l'impact attendu de la baisse des taux d'intérêt et de la baisse des prix de l'énergie sera plus faible que prévu ?

Les économistes du FMI pensent au contraire qu'il s'agit d'une simple « pause », durant laquelle l'économie mondiale s'adapte aux importantes évolutions de ces derniers mois, et notamment les grands changements dans les taux de change, les baisses des taux d'intérêt et de l'énergie et la réduction prévue du déficit budgétaire américain.

En 1986, toujours selon ce rapport, la position combinée des différentes balances de paiement des pays industrialisés pourrait connaître une consolidation de \$ 50 milliards US, en raison principalement de prix de l'énergie moins élevés et de mouvements importants dans les taux de change entre les principales devises.

Par contraste avec cette amélioration de la situation générale, la balance américaine des paiements restera bien au-dessus de \$ 110 milliards US de déficit en 1986 et en 1987. Durant cette période, l'excédent de la balance des paiements en RFA restera très élevé, juste en dessous de \$ 30 milliards US en 1986 et de \$ 25,8 milliards US en 1987. Pour sa part, le Japon devrait connaître un excédent de \$ 82 milliards US en 1986 et de \$ 70 milliards US l'année d'après.

L'amélioration de la position de la balance des paiements chez les pays importateurs de pétrole attribuable à la baisse des prix de l'énergie ne se reproduira pas, selon les experts du FMI. Au contraire, les effets de cette baisse diminueront avec l'augmentation de la demande d'énergie et la baisse de demande de produits exportés de la part des pays exportateurs de pétrole. Les variations dans les taux de change ne pourront pas annuler la détérioration future de la

situation combinée des balances de paiement, estiment encore les économistes du Fonds monétaire.

Dans son rapport, le FMI exprime sa préoccupation sur l'endettement croissant des nations industrialisées, parmi lesquelles les États-Unis, qui doivent pratiquer des emprunts importants pour financer le déficit de leur balance des paiements. Parallèlement, le FMI est préoccupé par l'accumulation de créances sur l'étranger de pays créditeurs, comme le Japon et la RFA.

Alors que la position de débiteur net des États-Unis fin 1985 était aux alentours de 3 % du PNB, ce qui représente un peu plus de \$ 100 milliards US, le FMI estime qu'en 1991 les États-Unis devront \$ 800 milliards US de leur devise, ce qui représente 14 % du PNB américain.

Pour leur part, les créances sur l'étranger du Japon passeront de 9 % du PNB japonais fin 1985, à près de 20 % dans cinq ans, soit \$ 150 milliards US.

Selon le rapport, cette ampleur « sans précédent » des créances internationales sur l'étranger constitueront une source de tension dont les gouvernements devront tenir compte.

Au sujet de l'inflation, le FMI prévoit une hausse des prix dans le monde industrialisé de 3,1 % en 1986 et en 1987.

Le taux d'inflation aux États-Unis

devrait passer de 2,6 % en 1986 à 3,2 % en 1987. Cette année-là en RFA, ce taux d'inflation devrait être moitié moindre que les 3 % prévus en 1986. Et au Japon, toujours en 1987, le taux devrait être de 1,3 % contre 1 % cette année.

La croissance du prix unitaire de la main-d'oeuvre devrait baisser, dit encore le rapport du FMI, pour atteindre 2 % en 1987 contre 2,3 % cette année.

Tout comme en 1986, le pays où l'on enregistrera la plus forte hausse de cet indicateur sur le coût de la main-d'oeuvre sera la Grande-Bretagne, qui connaîtra une hausse de 4,5 % en 1987, en baisse par rapport aux 6,1 % prévus en 1986. Le taux de croissance du coût unitaire de la main-d'oeuvre sera le plus faible en France, 0,2 % en 1987, contre 0,7 % cette année.

Enfin, sur le chômage, le FMI s'attend à une baisse du taux moyen de chômeurs dans les pays industrialisés, qui passerait de 8 % cette année à 7,8 % l'an prochain. Au Japon et en Italie, le chômage devrait augmenter l'an prochain. Et, mis à part en France où le taux de chômage devrait rester stable, une baisse du nombre de chômeurs est attendue dans les autres pays. La chute la plus forte se produisant aux États-Unis, où le taux de chômage passerait de 7,1 % cette année à 6,7 % l'an prochain.

### Mesures d'allègements fiscaux La Suisse veut reconquérir sa part du marché financier international

BERNE (AFP) — La Suisse a marqué sa volonté mercredi de reconquérir sa part du marché financier international en annonçant une série de mesures d'allègements fiscaux concernant les euro-émissions et les opérations sur l'or qui doivent entrer en vigueur le 1er octobre.

Ces mesures, réclamées depuis deux ans par les principales banques suisses, ont pour but, selon le porte-parole du ministère des Finances, de favoriser l'expansion du marché financier suisse, soumis à rude concurrence par Londres, New York et Tokyo.

La principale disposition concerne l'ICHA (impôt sur le chiffre d'affaires) frappant les opérations sur l'or,

qui sera supprimé à partir du 1er octobre. Les opérations sur l'or ont été assujetties à l'ICHA à partir du 1er janvier 1980. Cette date a marqué le début d'une réduction de la part des trois principales banques suisses dans le commerce mondial de l'or, qui est passé en quelques années de 66 % à 50 %.

La suppression de cet impôt représentera une perte d'environ 35 millions de francs suisses par an pour les finances publiques suisses. Cet impôt, les années où le cours de l'or était à son sommet, a rapporté 65 millions de FS.

Selon le porte-parole du ministère des Finances, une expansion de ce marché est attendue, à la suite de cette suppression.

Comme toujours, vous avancez à plein régime vers des voyages gratuits grâce aux Bonis-Voyages.

Voilà un service véritablement attentif au voyageur. Le service des Lignes Aériennes Canadien Pacifique.

Lignes Aériennes  Canadien Pacifique

LE DEVOIR ECONOMIQUE MONTREAL

Les cours grimpent MONTREAL (PC) — La situation s'est encore améliorée hier à la Bourse de Montréal, alors que quatre des six compartiments du marché étaient en progression.

Le secteur des minières et celui des industries ont connu les plus fortes variations, le premier faisant un bond de 14,59 à 1324,52 et le second prenant une avance de 11,60 à 1312,48.

Le titre Celanese Canada, en baisse de 1-4 à \$15 s'est traité à 225,90 exemplaires. Dome Mines est resté inchangé à \$103-8 et 77,724 actions ont circulé dans le marché.

Imperial Oil A a perdu 3-8 à \$467-8, SNC 3-8 à \$125-8 et Northern Telecom 1-8 à \$411-38.

Par contre, Noranda a gagné 3-8 à \$201-8 et Inco 1-8 à \$19-18.

Les jour terminés, on comptait 175 titres gagnants, 183 perdants et 149 stationnaires.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 3 columns: XCM MARCHÉ, XCB HYDRO-CARBURE, XCA BANCAIRE. Values include 1,14, 1206,86, 1458,10, 15,67, 14,59, 175, 149, 183.

Table with 2 columns: Ventes Haut Bas Form. Ch., listing various stocks like Acer, Acer, Acer, etc.

Table with 2 columns: Ventes Haut Bas Form. Ch., listing various stocks like Acer, Acer, Acer, etc.

Table with 2 columns: Ventes Haut Bas Form. Ch., listing various stocks like Acer, Acer, Acer, etc.

Table with 2 columns: Ventes Haut Bas Form. Ch., listing various stocks like Acer, Acer, Acer, etc.

Table with 2 columns: Ventes Haut Bas Form. Ch., listing various stocks like Acer, Acer, Acer, etc.

Table with 2 columns: Ventes Haut Bas Form. Ch., listing various stocks like Acer, Acer, Acer, etc.

Table with 2 columns: Ventes Haut Bas Form. Ch., listing various stocks like Acer, Acer, Acer, etc.

TAUX D'INTERET

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

Table with columns: Institutions financières, Unifamilial Duplex/Triplic, Multilogement, Semi-commercial et commercial, Prêts personnels. Rows include Banques, Commerce, Épargne, etc.

Compilation Fiducie du Québec — 9 septembre 1986 \* Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec et de Québec.

Taux sujets à changements sans préavis

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Court terme Long terme

Table with columns: Institutions financières, Dépôt min. (\$), 3 à 59 jours, 60-89 jr, 90-119 jr, 120-179 jr, 180-364 jr, Dépôt min. (\$), 1 an, 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans.

Compilation Fiducie du Québec — 9 septembre 1986 \* Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec, et de Québec.

Taux sujets à changements sans préavis

OPIONS

Tableau des options de vente et d'achat

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Op. Trans. cir., listing various call and put options for different stocks.

Tableau des options de vente et d'achat

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Op. Trans. cir., listing various call and put options for different stocks.

Tableau des options de vente et d'achat

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Op. Trans. cir., listing various call and put options for different stocks.

DIVIDENDES

Table with columns: Dividende, Celanese Canada Inc., ord.: 12 cents; 30 sept., 22 sept.

Suite à la page 17



LE REVOLUCIONNAIRE

ACTIVITE IRRÉGULIÈRE

VANCOUVER (PC) — Les cours de valeurs ont évolué sur une note irrégulière et 14 millions d'actions ont changé de main, hier au marché de Vancouver.

On a dénombré 283 titres en hausse, 304 en baisse et 441 stables.

L'indice général de la Bourse a clôturé à 1449,60, une progression de 3,09 d'un jour à l'autre.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Indice général 1449,60

Volume (en millions) 14,0

Variations des titres 283

441

304

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Abn 1220 120 200 210

Table with columns: Ventes, Achats, etc. listing various stock transactions.

Table with columns: Ventes, Achats, etc. listing various stock transactions.

Table with columns: Ventes, Achats, etc. listing various stock transactions.

Table with columns: Ventes, Achats, etc. listing various stock transactions.

Table with columns: Ventes, Achats, etc. listing various stock transactions.

Table with columns: Ventes, Achats, etc. listing various stock transactions.

Table with columns: Ventes, Achats, etc. listing various stock transactions.

Table with columns: Ventes, Achats, etc. listing various stock transactions.

Table with columns: Ventes, Achats, etc. listing various stock transactions.

Table with columns: Ventes, Achats, etc. listing various stock transactions.

Table with columns: Ventes, Achats, etc. listing various stock transactions.

Table with columns: Ventes, Achats, etc. listing various stock transactions.

Table with columns: Ventes, Achats, etc. listing various stock transactions.

Table with columns: Ventes, Achats, etc. listing various stock transactions.

Table with columns: Ventes, Achats, etc. listing various stock transactions.

Table with columns: Ventes, Achats, etc. listing various stock transactions.

Table with columns: Ventes, Achats, etc. listing various stock transactions.

Table with columns: Ventes, Achats, etc. listing various stock transactions.

Table with columns: Ventes, Achats, etc. listing various stock transactions.

Table with columns: Ventes, Achats, etc. listing various stock transactions.

Table with columns: Ventes, Achats, etc. listing various stock transactions.

Table with columns: Ventes, Achats, etc. listing various stock transactions.

Table with columns: Ventes, Achats, etc. listing various stock transactions.

Table with columns: Ventes, Achats, etc. listing various stock transactions.

Table with columns: Ventes, Achats, etc. listing various stock transactions.

Table with columns: Ventes, Achats, etc. listing various stock transactions.

Table with columns: Dem., Op., etc. listing various stock transactions.

Table with columns: Dem., Op., etc. listing various stock transactions.

Table with columns: Dem., Op., etc. listing various stock transactions.

Table with columns: Dem., Op., etc. listing various stock transactions.

Table with columns: Dem., Op., etc. listing various stock transactions.

Table with columns: Dem., Op., etc. listing various stock transactions.

Table with columns: Dem., Op., etc. listing various stock transactions.

Table with columns: Dem., Op., etc. listing various stock transactions.

Table with columns: Dem., Op., etc. listing various stock transactions.

Table with columns: Dem., Op., etc. listing various stock transactions.

Table with columns: Dem., Op., etc. listing various stock transactions.

Table with columns: Dem., Op., etc. listing various stock transactions.

Table with columns: Dem., Op., etc. listing various stock transactions.

Table with columns: Dem., Op., etc. listing various stock transactions.

TABLEAU DE BORD

EMPLOIS, REVENUS

Table showing employment and revenue statistics for June, July, and August.

INVENTAIRES

Table showing inventory levels for large stores and other categories.

PRIX

Table showing price indices for consumption, new houses, and other categories.

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Table showing construction and public works statistics.

ENERGIE

Table showing energy production and consumption statistics.

COMMERCE EXTERIEUR

Table showing international trade statistics.

PRODUCTION

Table showing production statistics for various industries.

VENTES

Table showing sales statistics for various categories.

LES STATISTIQUES SONT REPRÉSENTÉES EN DOLLARS COURANTS ET NE SONT PAS DÉSAISONNÉES.

Source: Statistique Canada.

OPTIONS

Suite de la page 16

Options table listing various call and put options.

Options table listing various call and put options.

Options table listing various call and put options.

Options table listing various call and put options.

Options table listing various call and put options.

Options table listing various call and put options.

Options table listing various call and put options.

Options table listing various call and put options.

Options table listing various call and put options.

Options table listing various call and put options.

Options table listing various call and put options.

LES MOTS CROISÉS

Un mot nous échappe... le petit Robert le rattrape.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Horizontalement

- 1-Gâteau. — Confirer. 2-Femme très belle. — Prend légalement pour faux. 3-Temps qui suit la guerre. 4-Ancienne monnaie prussienne d'argent. — Détériorer. 5-Personne soignée. 6-Passage étroit. 7-Appareil servant à mesurer la résistance électrique d'un conducteur. Lettre grecque (16ième). 8-Pronom personnel. — Situation d'un marché sur lequel la concurrence ne s'exerce qu'entre deux vendeurs face à une multitude d'acheteurs. 9-Brome. — Étourdissement. 10-Administration de certains établissements. — Qui observe les règles de la bonne conduite. 11-Unité d'aire pour les surfaces agraires. — Autstère. 12-Femme du sanglier. — Blasphème. — Obtenu.

Verticalement

- 1-Il miaule. — Omblie. 2-Oiseau. 3-Posséderai. — A demi. — De bonne humeur. 4-Who manque de force. — Avance en tournant. 5-Rivière du nord de la France. — Un gonflement pathologique du tissu sous-cutané. 6-Débris provenant du grattage. 7-Figure hiéroglyphique. 8-Orme de T. — Petit loir gris. — Connu. 9-Who n'existe que dans l'imagination. — Assaïonneur. 10-Glace légère. — Partie antérieure d'un projectile. 11-S'adresser à la divinité. — Porte de bas en haut. 12-Fer. — Sorte de boîte. — Couleur.

Solution d'hier

1-GRAPHE. 2-DIOME. 3-GRIS. 4-TRESSER. 5-NATIER. 6-NOUVEAU. 7-BOULE. 8-BOULE. 9-PIÈTE. 10-MAS. 11-PIÈTE. 12-MAS. 13-BOULE. 14-BOULE. 15-BOULE. 16-BOULE. 17-BOULE. 18-BOULE. 19-BOULE. 20-BOULE. 21-BOULE. 22-BOULE. 23-BOULE. 24-BOULE. 25-BOULE. 26-BOULE. 27-BOULE. 28-BOULE. 29-BOULE. 30-BOULE. 31-BOULE. 32-BOULE. 33-BOULE. 34-BOULE. 35-BOULE. 36-BOULE. 37-BOULE. 38-BOULE. 39-BOULE. 40-BOULE. 41-BOULE. 42-BOULE. 43-BOULE. 44-BOULE. 45-BOULE. 46-BOULE. 47-BOULE. 48-BOULE. 49-BOULE. 50-BOULE. 51-BOULE. 52-BOULE. 53-BOULE. 54-BOULE. 55-BOULE. 56-BOULE. 57-BOULE. 58-BOULE. 59-BOULE. 60-BOULE. 61-BOULE. 62-BOULE. 63-BOULE. 64-BOULE. 65-BOULE. 66-BOULE. 67-BOULE. 68-BOULE. 69-BOULE. 70-BOULE. 71-BOULE. 72-BOULE. 73-BOULE. 74-BOULE. 75-BOULE. 76-BOULE. 77-BOULE. 78-BOULE. 79-BOULE. 80-BOULE. 81-BOULE. 82-BOULE. 83-BOULE. 84-BOULE. 85-BOULE. 86-BOULE. 87-BOULE. 88-BOULE. 89-BOULE. 90-BOULE. 91-BOULE. 92-BOULE. 93-BOULE. 94-BOULE. 95-BOULE. 96-BOULE. 97-BOULE. 98-BOULE. 99-BOULE. 100-BOULE.



SPORTS

Grâce à sa détermination Jim Nelford fait un retour à la compétition

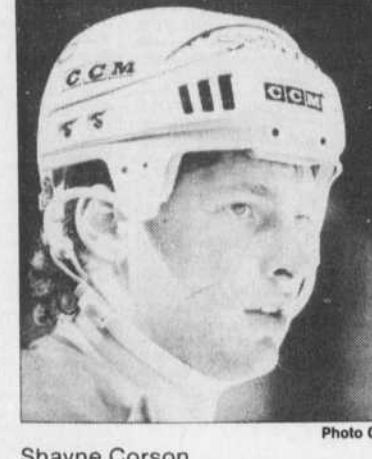
BRANTFORD, Ontario (PC) — Jim Nelford ne se fait aucune illusion même s'il s'appête à participer, ce matin, à son premier tournoi de 72 trous depuis un an.

« Ils étaient enchantés », confie Nelford au sujet de l'équipe médicale qui a remis son bras en état. Pour ce faire, les médecins ont inséré une plaque de 25 centimètres et 13 vis pour ressouder l'os.

Table with baseball statistics including Section Est, Section Ouest, and LIGUE AMÉRICAINNE.

Guy Rouleau se rapportera à Pierre Creamer 12 recrues au camp du Canadien

RICHARD MILO (PC) — Le Canadien a retenu 12 joueurs pour participer au 'vrai' camp de l'équipe à l'issue de l'entraînement des recrues qui s'est terminée au Forum, hier.



Shayne Corson

« Ce fut difficile et nous avons dû laisser les sentiments de côté. Il n'y avait pas de place pour ceux qui ne sont pas des candidats pour la première équipe », a commenté Jean Perron en mentionnant les noms de Rouleau et Gilles Thibault.

dis que deux défenseurs, Rick Hayward et Scott Sandelin, se joindront au groupe de 44 joueurs qui participent au 'vrai' camp.

Plusieurs équipes le recherchent Le petit joueur a sa place dans la LNF

YVES D'AVIGNON de la Presse Canadienne Avis de recherche: certaines équipes de la Ligue nationale de football sont en quête de très petits-demis à l'attaque aux belles qualités athlétiques et de receveurs de passes de petite taille pouvant courir avec un objet dans les mains.

souvent mépris James pour le presseur d'oranges. Mais à la suite de ses courses sur le terrain, son talent ne faisait plus de doute. Il occupe d'ailleurs le quatrième rang de l'histoire de cette université pour le total de verges amassées au sol.

DeBlois avec les Rangers

(PC) — Lucien DeBlois poursuivra sa carrière avec les Rangers de New York, à l'endroit même où il avait amorcé sa carrière en 1977. Joueur autonome, il a signé mardi matin une entente de plusieurs saisons avec la formation new-yorkaise.

C'est bien peu pour un joueur de football qui désire faire partie du grand circuit. D'autant plus que les mensurations idéales — celles que recherchent les éclairieurs — font surtout état de 5' 11" à 6' 5" et de 180 à 205 livres pour un demi offensif, tandis qu'un receveur de passes qui espère percer l'alignement doit avoir 6' à 6' 4" et 220 à 235 livres.

« Pas mal pour un petit joueur. Morris, la clé des Giants à 5' 7" et 195 livres, Morris n'a rien à envier aux attaquants plus grands que lui... ni aux plus petits. Vingt et un touchés en 1985 — un record d'équipe — et 1.336 verges au sol: Morris a comblé une lacune importante au sein de l'attaque des Giants.

AVIS PUBLICS

Multiple legal notices including SINCANA LTEE, AVIS EST par les présentes donné, and various provincial notices.

FOOTBALL

Table with football statistics including Ligue Canadienne, Ligue Américaine, and Section Est.

Table with basketball statistics including Les frappeurs and Les lanceurs.

Large advertisement for Liquidation 86, Alliance • ENCORE • R5, and Automobiles Vile Marie inc. with phone number 527-8525.